

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

40 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

Avion suisse de combat Ni Corsair, ni Milan, on recommence à zéro

L'appareil américain a été victime du budget!

D'un de nos correspondants à Berne
Jean STEINAUER

Ni Corsair, ni Milan. On recommence à zéro. C'est-à-dire en réexaminant la conception adoptée en 1966 pour la défense militaire. Le département de M. Gnaegi proposera, d'ici la fin de l'année, une « solution transitoire » pour l'aviation. Telle est, annoncée hier matin avant son départ pour Vienne par le chef du Département militaire, flanqué du commandant de corps Studer et du directeur Kaech, la décision prise samedi par le Conseil fédéral.

M. Gnaegi a perdu la bataille du Corsair.

Le Conseil fédéral a pris sa décision pour des raisons de politique générale et de politique d'armement, l'élément financier jouant le rôle décisif sur les deux plans.

L'équilibre financier de la Confédération s'est gravement détérioré ces derniers temps, cependant que la situation conjoncturelle oblige à comprimer les dépenses publiques. Or, les quatre cinquièmes de celles-ci découlant d'obligations légales, les départements doivent consentir à des sacrifices d'autant plus élevés que le choix est restreint. A la limite, on peut ainsi tenir que le Corsair est victime du budget à la dernière minute, paradoxe assez savoureux puisque peu de dépenses étaient prévisibles d'aussi longue date que les 1300 millions nécessaires à son acquisition. Mais le Conseil fédéral n'a pas voulu prendre le risque d'aborder les Chambres, cet hiver, avec une rubrique aussi explosive à son projet de budget.

DES CHIFFRES TROP LOURDS

Sur le plan militaire, l'achat d'un tel avion rendrait impossible, pour trois ans au moins, l'adoption d'un nouveau programme d'armement, ce qui compromettrait l'équilibre à tenir entre la dotation des différentes armes. En outre, avant même 1975, l'inscription d'annuités « avion » au budget militaire soulèverait, à elle seule, des difficultés dont la gravité n'est vraiment apparue que ces derniers temps. Il n'est certes pas question, a souligné M. Gnaegi, après avoir fait l'aveu de sa déception,

que l'on chipote sur les moyens d'assurer sa crédibilité à notre défense nationale. Mais les chiffres sont trop lourds pour l'instant.

« SAMEDI NOIR »

Comme prix de consolation, M. Gnaegi et ses services reçoivent confirmation du certificat déjà délivré au mois d'août par le Conseil fédéral : rien à redire à la manière dont furent conduites les évaluations. Et puisque le travail aide à surmonter le chagrin, M. Gnaegi va sans retard mettre en route le réexamen de la conception 1966 de la défense militaire, en même temps que la fameuse solution transitoire. Dans les couloirs, on parle de 110 millions pour deux douzaines de Hunter — tels sont, dit-on, les termes d'une offre

anglaise qui serait parvenue à Berne au tout début de l'été. Les aviateurs prendront leur mal en patience, quand bien même leur grand chef s'est offert, hier matin, une explosion de mauvaise humeur.

Parlant en effet de « débâcle » et de « samedi noir » (par analogie avec le krach de Wall Street ? Les constructeurs américains apprécieront...), le commandant de corps Studer s'est insurgé contre le « rapiéçage » par lequel on voudrait doter notre aviation « d'antiquités ». Le vocabulaire du commandant de corps, on le voit, ne sort pas aussi affaibli que l'aviation militaire, à son avis, de la séance tenue samedi par le gouvernement.

LIRE NOS COMMENTAIRES
EN PAGE 11

Réunion des Dix à Frascati

Un accord semble proche

Tout laisse supposer que les ministres des dix pays du Marché commun élargi parviendront à un accord sur un Fonds monétaire européen avant de se séparer aujourd'hui, après deux jours d'entretiens.

« Un ou deux points seulement restent à régler » et une commission a été chargée de ce travail, a confié le ministre ouest-allemand des finances, M. Schmidt, après la séance d'hier, qui a ajouté :

« Nous ne sommes pas très éloignés les uns des autres ».

Le ministre italien des finances,

M. Malagodi, a annoncé, de son côté, que son pays a obtenu de bénéficier jusqu'à la fin de l'année des mesures spéciales concernant ses paiements internationaux qui venaient normalement à expiration à la fin du mois. Ce privilège permet à l'Italie de régler ses dettes commerciales à l'intérieur du Marché commun en dollars, bien que la monnaie américaine suscite de sérieuses réserves parmi les pays membres de la Communauté.

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

Dans un café situé en plein centre de la capitale belge

Un fonctionnaire israélien attaqué à la mitrailleuse

Un fonctionnaire de l'ambassade d'Israël à Bruxelles a été attaqué à coups de mitrailleuse, dimanche soir, dans la capitale belge, par deux hommes. Il a été blessé à la tête, mais ses jours ne seraient pas en danger. L'attentat a eu lieu en plein centre de Bruxelles, dans un café de la place de Brouckère.

Les deux agresseurs sont toujours en fuite, mais le tireur a été identifié comme étant Hassan Ben Alla Ban Sala Joudat, 29 ans, de Casablanca.

La victime — qui est en traitement dans un hôpital de Bruxelles — est M. Ophir Zadok, 42 ans.

Des clients qui se trouvaient dans le café où a eu lieu l'attentat, ont raconté que les deux hommes ont fait irruption brusquement dans l'établissement. L'un d'entre eux a tiré sur M. Ophir Zadok qui était à table, puis les deux agresseurs ont disparu.

La police a aussitôt établi des barrières et envoyé des patrouilles motorisées dans toute la ville à la recherche des deux criminels.

Un prétendu plan d'attaque

Les agresseurs avaient donné rendez-vous à leur victime dans le café où ils l'ont assailli.

Durant l'après-midi de dimanche, un des agresseurs avait téléphoné à l'ambassade, en offrant de lui communiquer des renseignements concernant un prétendu plan d'attaque de celle-ci. L'agresseur avait refusé de se rendre lui-même à l'ambassade d'Israël et il avait demandé à

rencontrer un représentant de l'ambassade dans le centre de la capitale. Rendez-vous fut pris et c'est ainsi que M. Ophir s'est rendu vers 20

heures au café « Princess ». Ses deux assaillants n'ont eu qu'à pousser la porte pour décharger leur arme dans sa direction. (ap)

M. Le Duc-tho à Paris

« Le problème vietnamien pourra être réglé promptement, si... »



M. Le Duc-tho (à gauche sur notre béliño AP), conseiller spécial de la délégation nord-vietnamienne aux pourparlers de paix sur le Vietnam, est arrivé hier à Paris en fin de matinée. Il venait de Moscou. Il a déclaré qu'il n'avait pas rencontré M. Kissinger dans la capitale soviétique, mais il n'a pas exclu la possibilité d'une prochaine entrevue avec le conseiller américain. Dans une déclaration préparée à l'avance, M. Tho, qui est membre du Politburo nord-vietnamien, a annoncé qu'il désirait réaffirmer « l'attitude sérieuse et de bonne volonté » de son gouvernement dans les négociations à venir. « Si la partie américaine fait preuve d'une attitude semblable, a-t-il ajouté, je suis convaincu que le problème pourra être réglé et que la paix sera promptement rétablie au Vietnam ». (A droite, Mme Binh, chef de la délégation du Vietcong à Paris).

Munich: la flamme s'est éteinte



Les drapeaux de toutes les nations ayant participé aux Jeux défilent lors d'un dernier adieu. (béliño AP)

La flamme olympique s'est éteinte hier à Munich. Les Jeux sont morts, vivent les Jeux : Montréal va prendre le flambeau. Mais plus que jamais, les choses ne seront plus ce qu'elles étaient pour Pierre de Coubertin.

Il aura suffi qu'à l'aube du 5 septembre, des coups de feu éclatent au Village olympique, et que l'idéal de fraternité humaine, jusqu'ici miraculeusement préservé, soit à jamais souillé du sang des innocents, pour découvrir la fin d'un rêve.

Le climat de malaise et d'insécurité qui règne depuis la fusillade a pourri l'ambiance des Jeux de la seconde semaine. Le ver était dans le fruit. Les rumeurs les plus inquiétantes ont couru sur la possibilité d'événements graves lors de la cérémonie de clôture et quelques hôtes de l'organisation, qui espéraient y trouver la récompense de trois semaines d'un labeur harassant, ont préféré renoncer à y assister. Les fausses nouvelles, les « canulars » n'ont d'ailleurs pas manqué ces derniers jours, nourris par le cynisme des uns et par l'angoisse des autres.

Lire en page 15

Notes D'UN PASSANT

On ne compte plus les Britchons du Haut qui, ayant atteint l'âge de la retraite, sont partis dans le Bas, ou plus loin encore.

Ils avaient soif de soleil et d'un climat plus doux...

Ils trouvaient peut-être qu'en payant moins d'impôts ils seraient plus heureux...

Où, tout simplement, ils aspiraient à changer d'horizon.

C'est sans doute ce qu'a pensé le Loclois qui m'écrivit d'Yverdon pour me dire que de là-bas il regarde souvent le Jura et n'oublie pas « son » Locle : « Nous sommes quand même un peu perdus dans cette grande ville. Et il y a des jours où c'est difficile. La vie ici n'est quand même pas la même. Mais le décor est beau. Le temps est doux. Et l'on s'habitue, sans cesser de rester bon Loclois et Neuchâtelois ».

Je résume, forcément, en laissant pointer l'attachement au sol natal, à la cité où l'on a fait sa vie, et à certaine mélancolie qui accompagne toute transplantation.

Ces confidences, du reste, sont les mêmes, ou approchant, pour bien d'autres amis et connaissances que j'ai rencontrés ou croisés sur les bords du lac de Neuchâtel ou du Léman. Ils sont heureux. Mais ils n'oublient pas. Et ils ont toujours un vieux sapin dans quelque coin du cœur...

Je les comprends et je leur souhaite toutes les satisfactions possibles. Ils les ont sûrement méritées.

Quant à moi j'avoue qu'il faudra que le Conseil communal me f... à la porte pour que je m'en aille. Quand on a roulé sa bosse comme votre serviteur on n'aspire plus guère à sortir de ses plumes, et surtout de sa plume. Et si je vous disais que je souhaite finir mes jours entre Beyrouth et Tel-Aviv vous me traiteriez de menteur. Je n'irais même pas jusqu'à Munich... Alors, à chacun ses goûts, à chacun les exigences de sa destinée, ou les fantaisies de la Providence.

Et comme disait l'autre, que le meilleur gagne ! Et vive longtemps...

Le père Piquerez

Le journaliste Anderson

L'assassinat du roi

Hussein est l'objectif

No 1 de « Septembre noir »

Le chroniqueur Jack Anderson affirme que l'assassinat du roi Hussein de Jordanie est « l'objectif No 1 » des membres de l'organisation « Septembre noir » auteurs du massacre des Jeux olympiques de Munich.

M. Anderson précise dans le « Washington Post » de lundi que l'agence centrale de renseignements américaine (CIA) « a appris le projet d'assassinat du roi Hussein de sources très proches des services d'espionnage du groupe El Fatah, la principale organisation de guérilla palestinienne ».

« Selon un rapport secret de la CIA, ajoute Jack Anderson, Fakhri Al Amari, chef de la « section des services spéciaux » responsable des assassinats, des enlèvements, du sabotage et d'autres actes de terrorisme, projette toujours d'abattre le roi Hussein de Jordanie, la prochaine fois qu'il fera un voyage à l'étranger ».

Le document secret de la CIA, cité par M. Jack Anderson, met ensuite en cause le « capitaine Al Husayni, pilote des Lignes aériennes royales de Jordanie, qui a fréquemment piloté l'avion du roi lorsque ce dernier voyageait à l'étranger ». (ats, afp)

Dans le Jura

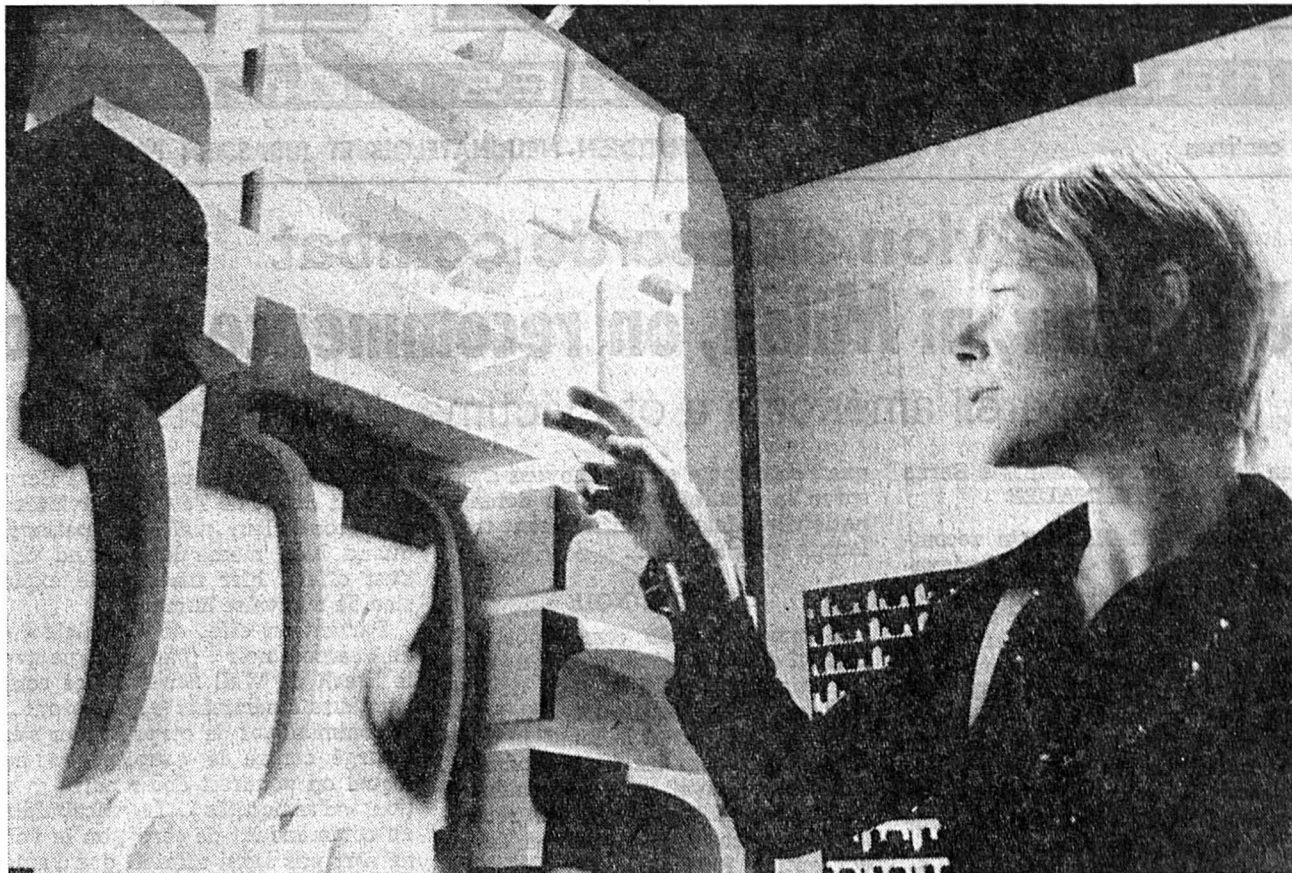
UNE CHAUX-DE-FONNIÈRE MORTELLEMENT BLESSÉE EN TOMBANT DE CHEVAL

Lire en page 3

A la Galerie du Manoir

VERA ISLER OU LE LYRISME DE LA GÉOMÉTRIE

Cette artiste encore jeune, née à Berlin mais de nationalité polono-hongroise, s'est remarquablement intégrée dans l'une des plus riches écoles plastiques de Suisse et d'Europe, celle de Bâle, où l'émulation est si intense (grâce aussi aux commandes si nombreuses passées aux artistes par l'Etat, la Ville et les particuliers. Dame, cela existe la finance et l'industrie bâloise). Dernièrement, il lui fut confié la construction d'un mur de piscine bétonnée



L'artiste devant une de ses œuvres. (Photo Impar-Bernard)

L'Unesco et le développement de l'éducation dans le monde: une nécessaire mutation

Un rapport sur le développement de l'éducation dans le monde réalisé pour l'Unesco vient de paraître en librairie. L'ouvrage, intitulé en français, « Apprendre à être », publie les résultats des enquêtes effectuées durant 14 mois à travers le monde par une commission de sept « sages » de l'Unesco présidée par M. Edgar Faure, ministre d'Etat français chargé des Affaires sociales.

Ce dernier, qui fut notamment chef du gouvernement français puis ministre de l'éducation nationale, y affirme que « le système éducatif actuel est périmé et qu'une mutation est nécessaire ». « L'école ne doit plus être séparée de la vie, ajoute le ministre français, elle doit combiner l'enseignement théorique, technique et pratique, le travail manuel et le travail intellectuel afin de permettre à l'homme d'être lui-même, de se devenir. »

Les six autres « sages » ayant contribué à la rédaction du rapport sont MM. Felipe Herrera (Chili), ancien président de la Banque interaméricaine pour le développement, Abdul Razzak Kaddoura (Syrie), membre du Conseil des gouverneurs de l'agence internationale de l'énergie atomique, Henri Lopes, ministre de l'éducation nationale du Congo, Arthur Vladimirovitch Petrovski, de l'Académie des sciences pédagogiques de l'URSS, Majid Rahnama, ancien ministre de l'enseignement supérieur et des sciences de l'Iran, et Champion Ward, doyen de l'Université de Chicago.

EDUCATION PERMANENTE

Les auteurs du rapport estiment que « la situation actuelle est para-

doxale, jamais l'enseignement n'a connu une telle expansion, jamais le produit de l'éducation institutionnalisée n'a aussi peu répondu aux exigences de la société ». « Les systèmes de formation primitivement destinés à une élite ne sauraient s'adapter aux besoins des masses. »

Pour les sept « sages », le système d'enseignement s'oriente vers une transformation radicale où l'éducation commencera plus tôt et se prolongera toute la vie.

Le rapport, divisé en trois parties (« Constats », « Avenir » et « Vers une cité éducative ») propose 21 recommandations sur la stratégie éducative future. L'accent est mis sur la formation permanente, « clef de voûte de la cité éducative », et l'éducation des enfants d'âge préscolaire, « préalable essentiel de toute politique éducative et culturelle ». Enfin il préconise l'application large et efficace des nouvelles techniques éducatives (audio-visuel, cybernétique).

Le rapport sera présenté au Conseil exécutif de l'Unesco qui tient session à partir du 17 septembre, puis à la conférence générale qui se réunira du 17 octobre à la mi-novembre. (ats, afp)

L'Unesco reçoit une mosaïque romaine

A l'occasion de sa récente visite au siège de l'Unesco à Paris, M. Habib Bourguiba, président de la Tunisie, a fait cadeau à l'organisation d'une mosaïque représentant Diane, déesse romaine de la chasse. (in)

Le Sénégal au Comptoir



Le Sénégal est l'un des pays invités à participer au Comptoir suisse, qui s'est ouvert samedi à Lausanne. (asl)

Collection superstar



Christian Dior vient de présenter sa collection superstar dont voici deux modèles, un pour « lui » et un pour « elle ». (asl)

35 m2 qu'elle vient d'exécuter, et qui représente le triomphe de la géométrie dans l'espace.

L'on se souvient que Vera Isler, flûte de taille mais puissante d'esprit et de conceptions, avait exposé naguère au Manoir — galerie qui nous fait découvrir tant d'œuvres nouvelles dans des conditions difficiles, on le verra tout au cours de la saison, car son programme est alléchant — un certain nombre de tapisseries à la fois rigoureuses et mouvantes, d'une couleur sévère autant que délicate (ce n'est pas là un paradoxe). La voici avec un système tout différent, une application des vertus de la géométrie (toujours) dans l'espace, qui frappe tout d'abord et paraît d'une certaine monotonie, mais révèle assez vite son lyrisme intérieur. Elle utilise un matériel des plus communs — carton, métal, miroir, déchets d'emballages de pharmacie, bois — mais en joue d'une part selon son intuition, d'autre part dans un langage aux possibilités très vastes dans sa

diversité. Cela signifie qu'elle fait librement ce qu'elle a envie de faire, fixe son fond et son matériau, mais qu'ensuite, tout s'enchaîne dans une sorte de logique imaginative qui provoque le mot-clef : invention.

Coller du carton sur le métal, et composer selon un graphisme toujours pareil en apparence et constamment renouvelé de sa forme, c'est cela, en effet, l'invention. Passer de la « perspective à deux dimensions » au volumineux monumental, utiliser avec une haute conscience artisanale les techniques propres au matériel choisi (la laine, le toc, le bois), tenir compte de l'environnement et lui répondre, afin que l'œuvre d'art joue son rôle souverain de modeleur d'espace, c'est encore, et au premier chef, cela, l'invention. Et enfin s'appliquer à ne pas déroger d'une composition aussi volontaire que capricieuse dans son essence (toujours ces contrastes), voilà qui classe Vera Isler parmi nos bons chercheurs et réalisateurs plastiques.

Il ne faut certes pas, au Manoir, se laisser impressionner par l'aspect cérébral des planches exposées, dont nous ne donnerons pas le détail. Certes, cet aspect existe, et nous portons le plus grand crédit à la cause (profonde) de l'intellect en art. Mais ce n'est pas ici l'essentiel. Il y a précisément un lyrisme de la forme et de la composition qui se résume dans le mot langage, car l'expression Vera existe, et le monde créé par elle, qui montrent le rôle prépondérant joué par l'instrument même de la création, la matière utilisée. Comme quoi l'imagination et les mains sont intimement liées à ce qu'il y a de plus terre à terre dans l'instrument du plaisir : bois, fer, déchets, ou n'importe quoi.

JMN.

P.S. Le vaillant comte Pierre (guitare) et son gentil troubadour (flûte) enviaient de charmante manière le vernissage « style Manoir », c'est-à-dire agréablement familial, de samedi.



LUCERNE

Récital Ralph Kirkpatrick à St.-Charles-Hall

Ralph Kirkpatrick, claveciniste américain né en 1911, élève de Landowska, compte de nombreux admirateurs et cela se conçoit de la part des amateurs de clavecin que l'austérité ne rebute pas, car, contrairement à d'autres instrumentistes, Ralph Kirkpatrick ne recherche pas les oppositions de couleurs par changements fréquents de registrations — ce qui revient à dire qu'il n'essaie pas de plaire par des procédés séduisants mais qui sont en marge de la véritable personnalité du clavecin. Il faut l'écouter comme on écoute Chopin, Mozart : être sensible à la beauté, au charme, à l'élégance, et se sentir tout à coup par une modulation, par un tour mélodique ou quelque dissonnance, au bord de l'abîme. Passer ainsi, sans transition de l'insouciance à l'amertume, de la badinerie à l'inquiétude, découvrir derrière un sourire tout un monde de mélancolie, de joie. Son programme ? Bach, Ouverture à la française, Concerto italien. François Couperin, Onzième ordre du « Second livre de pièces de clavecin ». Domenico Scarlatti, huit sonates.

Toutes les interprétations de cet exécutant sont placées sous le signe d'une extrême sobriété, obtenue au moyen d'une virtuosité digitale étonnante. Sa précision dans les traits rapides, la

netteté dont il fait preuve dans la volubilité sont extraordinaires.

St-Charles-Hall ? un château dans les environs de Lucerne qu'un roi du textile fit construire au début du siècle. Les locaux sont beaux, le parc plus beau encore. Malheureusement la moitié des auditeurs sont disposés dans des salles adjacentes, si bien que si l'on n'a pas la chance d'être assis

près du clavecin, en l'occurrence, ou tout au moins dans la salle centrale, l'acoustique devient terne.

Le Festival de Lucerne 1972 est terminé. Selon l'applaudimètre, l'artiste le plus fêté cette année fut Arthur Rubinstein. Vingt minutes après son récital et plusieurs bis, le public applaudissait encore. A 85 ans...

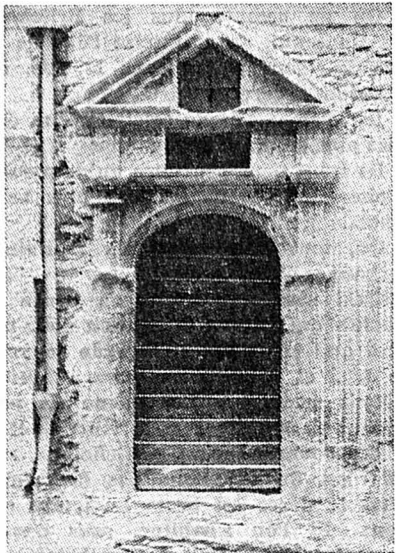
D. de C.



Ralph Kirkpatrick, claveciniste et biographe de Scarlatti.

Vite vu Vite lu

A restaurer



A Cully, on est en train de restaurer la « Maison du Châtelain » dont le porche de molasse finement ciselée date de 1684. C'est grâce à la vente de l'Ecu d'or que les fonds de cette restauration ont pu être recueillis. (asl)

Bizarre monture...



Ce jeune garçon, fils d'un pêcheur du Sud de la Turquie, chevauche une tortue de 52 kilos, qui n'a pas tellement l'air d'apprécier la plaisanterie... (asl)

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Avant le Conseil général

«Centre-Jura»: une étude prospective va démarrer

Au cours de l'automne 1970, un certain nombre de maires de communes du Jura bernois et neuchâtelois se sont réunis à Saint-Imier dans le but d'étudier et de prendre position sur le problème des communications et plus particulièrement au sujet du tracé de la route transjurane. La discussion de cette question a montré que l'élément «communications» ne représentait qu'un seul aspect d'un problème plus vaste et plus complexe qui relève de domaines aussi divers que l'économie, la démographie, la sociologie ou encore l'aménagement du territoire.

C'est à cette occasion qu'a été prise la décision de créer un groupe de travail formé de représentants de chaque district à savoir, district de Courtelary, des Franches-Montagnes, de La Chaux-de-Fonds et du Locle. La présidence en a été confiée à M. R. Felber, président de la ville du Locle. Le résultat des travaux de ce groupe auquel a étroitement collaboré le Service économique de la ville de La Chaux-de-Fonds a abouti à la création de la notion de «région Centre-Jura», pour laquelle M. Payot, président de la ville, a prononcé un plaidoyer dont on se souvient lors de nos discours du 1er Août 1971, à l'occasion de la Fête nationale.

PLUS DE TRENTE COMMUNES INTERESSÉES

Les maires ou présidents de quelque 30 communes ont été consultés; ils ont donné leur approbation aux conclusions du groupe de travail et montré par là même qu'ils étaient parfaitement conscients, aussi bien des problèmes auxquels notre région doit faire face, que de la nécessité de grouper les efforts pour les résoudre.

Des contacts ont également été établis avec les maires des principales communes françaises voisines à savoir, Morteau, Villers-le-Lac, Le Russey, Maiche et Charquemont, qui se trouvent confrontées aux mêmes difficultés que la partie suisse de la région. Là encore, les démarches effectuées se montrèrent fructueuses car nos voisins français furent particulièrement satisfaits de la perspective de défendre en commun les intérêts d'une même région malgré tous les problèmes que pose l'existence de deux juridictions nationales différentes.

Le 24 juin dernier, une réunion groupant les représentants de 25 communes avait lieu dans notre ville. Elle permettait au professeur Juvet de l'Université de Neuchâtel de constater que la région devra se préoccuper très sérieusement de l'existence d'un solde migratoire négatif qui ne manquera pas à terme, si le phénomène se poursuit, d'avoir des conséquences sur le développement de la région et le maintien d'une infrastructure de haute qualité. Il soulignait en particulier la nécessité d'entreprendre une action commune de mise en valeur pour contrebalancer l'influence

d'autres régions potentiellement plus puissantes. Ceci étant vrai, aussi bien pour les communes agricoles que pour les communes urbaines.

AU-DELA D'UN VASTE CONSTAT

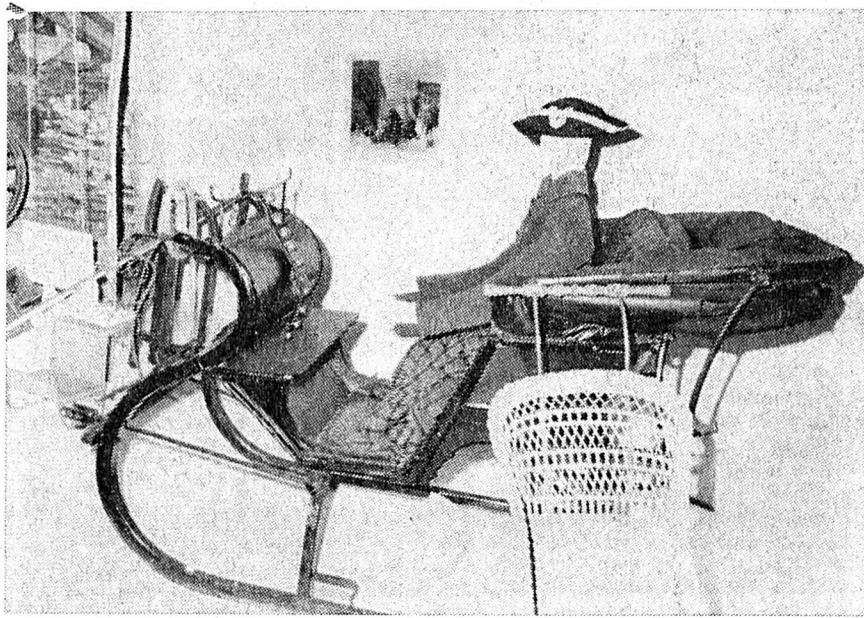
A l'issue de cette séance, l'assemblée a pris la décision de confier, au Groupe d'études économiques de l'Université de Neuchâtel, une étude approfondie sur les structures de notre région, son industrie, les investissements, les voies de communications, l'agriculture, le tourisme et finalement le développement futur de Centre-Jura. Il s'agira donc d'un travail allant au-delà d'un vaste constat qui doit permettre de fixer les bases de la structuration de la région, de déterminer ses points forts et de circonscrire des objectifs de développement possible.

Le coût total de l'étude qui a été évalué à 79.000 fr. doit être pris en charge par tous les participants intéressés à cette enquête sur la base du critère de la population de résidence. Donc, proportionnellement au nombre d'habitants, la contribution de la ville de La Chaux-de-Fonds s'établit à environ 43.000 fr. soit un peu plus de 1 fr. par habitant. Plusieurs communes de petite et moyenne importance ont déjà fait part de leur accord car le montant à leur charge est de la compétence de leur exécutif.

C'est pourquoi, par un rapport soumis au Conseil général pour sa séance du 20 septembre, le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit extraordinaire de 43.000 fr. destiné à couvrir cette contribution. (Imp)

Découvrez... le Musée paysan

Costumes et coutumes



L'automobile a fait disparaître cette coutume immortalisée dans l'une des sections du Musée paysan. Nos ancêtres y témoignaient leur fierté de présenter le plus beau harnachement, leur joie de faire tinter la grelottière au son cristallin, leur plaisir de filer comme une flèche, emmitoufflé dans la houpplande. Selon l'âge des participants, la partie de traîneau se terminait souvent par un tour de valse dans l'auberge campagnarde... (photo Impar-Bernard)

Tournoi de basketball au Pavillon des sports

Six équipes de première ligue ont participé samedi après-midi au traditionnel tournoi du BBC patronné par «L'Impartial».

Lors des éliminatoires, une sélection se fit nettement avec pour le groupe I, deux victoires de Bienne et, pour le groupe II deux victoires pour Lausanne-Basket.

Ainsi, ces deux équipes se sont retrouvées le soir pour la grande finale. Malheureusement, cette dernière fut boudée par le public. Néanmoins, sur le plan sportif elle aura remporté un grand succès, comme le tournoi du reste qui fut organisé à la perfection.

Dans la finale pour la première place, Bienne et Lausanne-Basket affichèrent une excellente condition physique et une bonne préparation. Aussi, ce n'est pas étonnant de voir ces deux formations se tenir de très près. Au cours de la première période, les Lausannois parvinrent à prendre l'avantage par 37 à 34.

A la reprise, les Biennois qui jusqu'à présent étaient égaux à leurs adversaires, devinrent nerveux et accumulèrent les fautes, ce qui réduisit leur capital de «joueurs». Accusant le coup sans fléchir, ils parvinrent même à égaliser. Malheureusement leur défense était devenue plus perméable et lors de chaque attaque lémanique, la panique s'installa dans leur camp. En fin de rencontre, les Seelandais baissèrent de rythme. Les Vaudois en profitèrent pour augmenter la marque. Au dernier coup de sifflet le score s'éleva à 84-66 pour Lausanne-Basket qui remporta ainsi la coupe offerte par «L'Impartial».

Classement final: 1. Lausanne-Basket; 2. Bienne; 3. Lausanne Ville; 4. Beau-Site; 5. Saint-Imier (qui remporta le challenge Fair-Play); 6. L'Abeille. (rv)

MEMENTO

Maison du Peuple: 10 à 22 h., expos. baha'ie.
Galerie Club 44: 17 à 20 h. 30, exposition Nazzareno Mela et Artisanat des Andes.
Galerie du Manoir: exposition, 17 h. à 19 h.
Musée d'horlogerie: 10 à 12 h., 15 à 17 heures.
Musée d'histoire naturelle: 14 à 16 h. 30.
Vivarium de La Bonne-Fontaine: 9 h. à 12 h., 13 h. 30 à 19 h. 30.
Cabaret 55: Attractions internationales.
Bar 72: Dancing-attractions.
Le Scotch: Bar-dancing.
La Boule d'Or: Bar-dancing.
Le programme des cinémas figure en page 25.
ADC: Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, av. Léopold-Robert 84.
Service d'aide familiale: Tél. 23 88 36 (en cas de non-réponse 23 20 16).
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Coop, av. Léopold-Robert 108.
Service d'urgence médicale et dentaire: Tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Police secours: Tél. No 17.
Feu: Tél. No 18.
Alcooliques anonymes AA: tél. 23 75 23.

AVIS TARDIF

JUDO

Cours débutants pour adultes dès 15 ans
Inscriptions et première leçon:

CE SOIR

à 20 h. 15

20116

Concours des Jeunesses musicales de Suisse Epreuves finales à La Chaux-de-Fonds

Depuis 1956, les Jeunesses musicales de Suisse, sous l'égide de la Société suisse de radiodiffusion et de télévision, de la Société suisse de pédagogie musicale, de l'Association des musiciens suisses et du Conseil suisse de la

musique, organise un concours national d'exécution musicale, chaque année consacré à une discipline. Il y a déjà eu le piano (trois fois), le chant (trois fois), la composition (trois fois), les cordes (deux fois), les vents, l'animation musicale, la musique de chambre, le clavecin.

Pour 1972, c'est l'orgue, ce roi des instruments, qui a été désigné. Les éliminatoires auront lieu au Temple de Saint-Laurent-Terreux, à Lausanne, avec un morceau imposé (Prélude et fugue en la min. W. V. 543 de J. S. Bach) et un autre au choix du candidat, ancien ou classique, romantique ou moderne.

Mais le concours final se déroulera à La Chaux-de-Fonds, Salle de musique, du 25 au 27 octobre (mercredi au vendredi), avec: 1. une œuvre ancienne, 2. une, importante, de J. S. Bach, un choral (Bach, Buxtehude, Pachelbel ou Scheidt), 3. une œuvre romantique et une moderne, ou une seule des deux. Les quatre pièces doivent être différentes de celles présentées aux éliminatoires. Plus un concours facultatif d'improvisation. A la fin des épreuves, les Prix Maurice Sandoz et Hugo de Senner seront attribués. Le concours est placé sous la présidence d'honneur du conseiller fédéral Tschudi, chef du Département fédéral de l'intérieur, le comité d'organisation sous celle de Mme de Reding, fondatrice de cette distinction.

C'est un grand honneur pour La Chaux-de-Fonds, pour sa salle de musique et l'instrument lui-même, les orgues voulues et composées par Charles Fallier, qu'elles aient été choisies comme la clef d'une si importante contribution à la musique et à l'interprétation suisse, faite pour ouvrir à nos jeunes musiciens les voies de l'émulation, de la comparaison et les faire connaître du public. (N.)

Au Conseil général de La Sagne Tous les élèves de la commune sur un pied d'égalité

La semaine dernière, 17 conseillers généraux, les cinq conseillers communaux et l'administrateur se sont réunis en séance extraordinaire sous la présidence de M. J.-P. Ferrari.

A l'unanimité, les membres ont accepté de céder une parcelle de 900 m² au Clos-à-Bec à M. P.-A. Dubois qui désire s'installer au village. Cette nouvelle transaction immobilière permet ainsi de développer cette zone de construction. L'unanimité se fit aussi pour raccorder cette future maison au réseau communal des eaux. De plus, ce projet étant connu depuis quelque temps, il fut possible de prévoir cette conduite lors de précédents travaux. Les frais sont donc bien moins élevés. D'autre part, la correction de la route cantonale les Cocudres-Plamboz (exécutée en 1967!) avait entraîné quelques mutations de terrain. Aussi, les conseillers ont-ils accepté à l'unanimité de céder gratuitement une parcelle de 6 m² à l'Etat et une autre de 139 m² à la commune de Plamboz pour maintenir la limite des deux territoires sur le bord de la route! La commune perd ainsi 145 m².

La motion radicale déposée à la dernière séance fut brièvement développée par M. G. Jaquet qui fit remarquer

Le Centre ASI à l'heure de la balade

Le centre chaux-de-fonnier de l'Association suisse des invalides (ASI), n'est pas seulement un atelier de travail. C'est aussi un home vivant et harmonieusement dirigé qui développe des activités de loisir intéressantes. Ainsi, chaque dimanche, un petit programme est mis au point par les éducateurs de la maison pour permettre aux pensionnaires qui n'ont pas de but particulier d'occuper agréablement leur jour de repos.

Par ailleurs les responsables du centre mettent tout en œuvre pour placer leurs pensionnaires à la période des vacances afin que chacun trouve le dépaysement nécessaire à une saine détente. Cette année, et pour la première fois depuis fort longtemps, l'internat était absolument vide à l'époque des vacances horlogères.

En outre deux courses importantes sont prévues chaque année: en début de printemps le traditionnel rallye auto réunit la faveur des chauffeurs et accompagnants qui ont l'occasion de se mesurer dans une compétition collective dynamisante, l'épreuve se terminant généralement par une torré saucisse en plein air; enfin, la course annuelle d'automne, de deux jours, connaît un succès croissant.

Le week-end dernier, ce sont 83 participants, chiffre record, qui s'embarquèrent, samedi à 7 heures, dans 14 véhicules et deux bus, pour prendre la route de Morgins, en Valais, où le home-châlet «Les Lilas» les attendait vers midi. Au cours de l'après-midi une marche de trois heures environ était proposée aux courageux sportifs qui bénéficièrent ce jour d'un temps magnifique. La raquette préparée au chalet mit une ambiance formidable et la soirée récréative se poursuivit très tard. La joyeuse équipe regagnait les dortoirs à près d'une heure du matin. Dimanche après le petit déjeuner, balade au village et excursion autour

du lac de Morgins furent quelque peu écourtées, le temps étant moins clément que la veille. A 14 heures le groupe, auquel s'étaient joints tout naturellement les employés du centre et leurs familles, reprenait le chemin du retour par le Col des Mosses, où le dernier repas en commun mettait un terme à ces journées très réussies malgré quelques averses sans gravité. (r)

Mortellement blessée en tombant de cheval

Vendredi dernier, à 14 heures, Mme Laurette Didisheim, habitant La Chaux-de-Fonds, a été victime d'une chute à cheval à l'entrée du village des Bois. Elle se rendait chez le maréchal pour ferrer son cheval lorsque, pour une cause inconnue, elle fit une chute en arrière sur l'un des trottoirs. Transportée d'urgence à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds par les soins de l'ambulance du Noirmont, elle devait décéder hier dans la journée, des suites de ses blessures.

Refus de priorité

Un accident s'est produit, hier à 14 h. 15, dans lequel, une nouvelle fois, est impliqué un cyclomoteur. Mlle Marie-José Fluckiger, 1957, circulait au guidon d'un tel engin, rue Saint-Hubert, en ville, direction sud. A la hauteur de la rue du Puits, elle n'accorda pas la priorité de droite à l'automobile conduite par M. O. T., qui circulait lui rue du Puits, direction est. Une collision se produisit au cours de laquelle le cyclomoteur heurta le flan gauche de l'automobile. La jeune fille a été transportée à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, souffrant d'une commotion cérébrale et d'égratignures au visage.

La course annuelle du Club des loisirs

Une grande animation régnait jeudi dès 7 h. 30 dans le hall de la gare: ce ne sont pas moins de 235 participants à la course annuelle du Club des loisirs qui s'y étaient donné rendez-vous. Le départ eut lieu à 8 h. 36 par train spécial jusqu'à Neuchâtel où les quatre voitures emmenant les membres du club furent accrochées au train devant les conduire à Lausanne et Montreux. Sur la Riviera, les participants descendirent («comme des athlètes», dit l'un d'eux!) au bord du lac où ils montèrent à bord d'un bateau spécial qui leur fit faire un tour du Léman par Villeneuve, St-Gingolph, Evian, Thonon, Morges et retour à Montreux. Durant cette magnifique promenade sur l'eau, un dîner leur fut servi à satisfaction de chacun. Le temps fut clément, le soleil étant de la partie par moments, ce qui ne gâtait rien.

Tout le monde fut enchanté de l'organisation parfaite du voyage, due notamment à MM. Mathey et Vuilleumier, des CFF. M. René Jeanrichard, qui suppléait à M. Chs Roulet, président du club retenu par un accident, veilla également avec sollicitude sur le bien-être de chacun.

Après un arrêt de deux heures à Montreux, toute la cohorte se retrouva sur le quai pour le retour qui eut lieu par train spécial arrivant à La Chaux-de-Fonds à 20 h. 10. La journée, merveilleuse et empreinte d'un bout à l'autre de la meilleure ambiance de bonne humeur, restera dans les mémoires jusqu'à la course de l'an prochain. (cp)

24 h. en ville

Une nouvelle espèce d'oiseaux

Soucieux d'enrichir la faune de notre région, la section de La Chaux-de-Fonds de la Société cantonale des chasseurs neuchâtelois a, avec l'appui de l'Inspection cantonale de la chasse dirigé par M. A. Quartier, lâché une quinzaine de bartavelles dans la région de Poullereil.

Ces oiseaux, proches parents de la perdrix rouge, vivent en principe à une certaine altitude. C'est la raison pour laquelle ils ont été choisis pour cet essai d'implantation. Il est donc à souhaiter et à espérer que cette expérience ait un certain succès et que cette nouvelle espèce fasse souche chez nous.

Afin d'assurer au maximum la réussite de cette tentative, l'Arrêté cantonal sur la chasse 1972-1973 prévoit l'interdiction absolue de tirer cet oiseau.

Mariage et motos

Le Moto-Club «Les Centaures» était en fête samedi et il l'a bien montré, visuellement et bruyamment. Partis de la rue Jardinière, tous phares allumés et avec quelques coups d'avertisseurs, les quelque vingt motos ont tout d'abord traversé le «Pod» dans ses deux sens avant d'emprunter la route de La Vue-des-Alpes jusqu'à La Sagne où les attendaient d'autres deux roues.

Que pouvait bien justifier tel déplacement de masse? Simplement que l'un des membres du club, M. R. Lohrer, unissait son existence à celle de Mlle Christine Burkhardt. Ses camarades avaient alors décidé de lui faire, à leur manière, une haie d'honneur! C'est ainsi qu'à la sortie de l'église de La Sagne, les jeunes mariés se sont vu accueillir par un concert de moteurs hurlants et d'avertisseurs déchainés. Une machine fait du bruit, mais soixante...

Après la cérémonie, en colonne par deux derrière la voiture des mariés, phares allumés, la cohorte est allée se remettre de ses émotions devant un verre bien mérité.

Au Gros-Crêt

Une foule considérable de spectateurs-promeneurs est passée dans la vaste grange du Gros-Crêt, consacrée galerie d'art dès son premier essai. Signalons, en complément de notre article de samedi, qu'un autre important envoi est à citer: les paysages et copies de vitraux de M. Roux.

GRAND MAGASIN

innovation

LE LOCLE

cherche

● VENDEUSES

pour ses rayons de
MAROQUINERIE ET JOUETS

● MAGASINIER

Nombreux avantages sociaux dont
caisse de pension, plan d'intéres-
sement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotation.

Se présenter au gérant du magasin
ou téléphoner au (039) 31 66 55.



Il y va de Vos dents... (de Vos maux de dents, et de Votre argent)

Défendez-vous contre la carie,
et défendez vos enfants...
en utilisant le dentifrice approprié

CANDIDA FLUOR ACTIF testé en clinique

de la façon la plus scientifique;
sur 770 écoliers, pendant 2 ans,
dans une clinique dentaire

suisse de la jeunesse. Résultat,
pendant la 2e année: jusqu'à 53 %
de caries de moins!*

Ces expériences concluantes ont
démontré que le
CANDIDA FLUOR ACTIF
préviend la carie de façon optimale



Grand tube 160g 1.40 Tube normal 80g -90

* voir la revue mensuelle suisse
d'odontostomatologie, No 2,
février 1972.
MIBELLE SA, Buchs/AG, répondra
volontiers à vos questions.

MIGROS

ÉCOLE PROFESSIONNELLE LE LOCLE

Cours du soir

Hiver 1972-1973

Ouverture des cours : **mardi 19 septembre 1972.**

Durée (sauf indications contraires) : 20 leçons de
2 heures hebdomadaires.

Prix : Cours de français, dactylographie et cou-
ture : Fr. 15.—
Autres cours : Fr. 10.—

Inscriptions au début de la première leçon.

Pour les cours marqués *, inscription au secré-
tariat de l'École primaire, tél. (039) 31 11 85, jus-
qu'au 14 septembre.

- Français** pour jeunes Suisses allemands :
 - cours moyen, collège de Beau-Site, salle 25, lundi 25 septembre, à 18 h. 30
Prof. M. B. Schallenberg
 - cours supérieur, Collège de Beau-Site, salle 25, lundi 25 septembre, à 20 h.
Prof. M. B. Schallenberg
- Allemand** Prof. Mme Benoit
Les personnes désirant suivre ce cours sont
priées de se présenter mardi 19 septembre, à
19 h., à la salle 025 du nouveau collège se-
condaire.
- * **Italien** mardi (débutants)
Prof. M. Vassella
- * **Anglais** mardi (débutants)
Prof. Mme Hofer
- Sténographie** Prof. Mlle Golay
Les personnes désirant suivre ce cours sont
priées de se présenter jeudi 21 septembre, à
18 h. 30, à la salle 025 du nouveau collège se-
condaire, pour l'inscription et l'organisation
des groupes.
- Dactylographie** Prof. Mlle Golay
10 leçons de 1 h. 30. Les personnes désirant
suivre ce cours sont priées de se présenter
mardi 19 septembre, à 18 h. 30, au Bâtiment
des Postes, 1er étage, pour l'inscription et
l'organisation des groupes.
- * **Couture** lundi Prof. Mlle Mayoraz
1 soir par semaine pendant 10 semaines.
Ce cours est consacré à l'apprentissage de la
couture courante et non pas pour des trans-
formations de vêtements délicates.

Un cours ne peut être ouvert que s'il compte au
moins 10 élèves. L'horaire peut être modifié d'en-
tente entre le maître et les participants.
Tous renseignements complémentaires seront
fournis par la Direction de l'École, tél. (039)
31 11 85.

Le directeur : A. Butikofer

ZENITH TIME SA

Usine III La Chaux-de-Fonds
(anciennement Mondia S. A.)

désire engager pour entrée immédiate ou date à
convenir

horloger complet

capable de prendre des responsabilités et participer
à la formation du personnel.
Horaire variable.

Les intéressés sont priés de prendre contact avec
M. Pierre Turin, chef d'exploitation de l'Usine III,
rue Jardinière 147, tél. (039) 23 43 37.

A vendre

pour bricoleur,

banc de menuisier,
perceuse combinée,
ainsi que divers
outils et fournitu-
res.

Tél. (039) 22 30 92.

RÉGLEUSE

cherche travail à
domicile, virologe-
centrage.

Tél. (038) 42 38 55

GARAGE

pour petite voi-
ture.

Quartier
Charrière-Hôpital

Tél. (039) 22 24 36.

Cartes de visite

Imp. Courvoisier S. A.

A VENDRE

RENAULT 4 L

blanche, modèle
1971, 32.000 km.
Tél. bureau (039)
23 19 91; privé
31 65 88.

A LOUER

appartements

2 et 3 pièces, tout
confort, centre ville.

Tél. (039) 22 36 36.

COFFRES- FORTS

grandeurs moyen-
nes, sont demandés
à acheter.

Ecrire sous chiffre
FB 12624 au bureau
de L'Impartial.

Surveillance de devoirs

par instituteur diplômé. — Télé-
phoner le matin au (039) 26 86 36.

Feuille d'Avis des Montagnes Le Locle

A louer

Quartier Jaluse.

Appartement 2 pié-
ces, rez-de-chaus-
sée, confort. Loyer
modéré.

Pour le 1. 11. 1972.

Ecrire sous chiffre

GE 20055, au bu-
reau de L'Impar-
tial.

A VENDRE FIAT 1500

bon état,
pour cause
double emploi.
Bas prix.

Tél. (039) 31 25 64
LE LOCLE

JE CHERCHE
au Locle

GARAGE

à l'année.

Crêt-Vaillant 7.

Tél. (039) 31 64 25.

CHAUFFAGE CENTRAL

par convecteur.

Demandez une offre
sans engagement.

CHAUDIÈRE,
Brûleur.

Prix sans engage-
ment.

DONZÉ

Appareils ménagers
LE NOIRMONT
Tél. (039) 53 12 28

AIGUILLES « LE SUCCÈS » cherche pour entrée immédiate ou à convenir

ouvrières

pour travaux propres et faciles en at-
lier. Veuillez téléphoner au (039) 26 05 05.

DAME

cherche mise en
marche à domicile
ou retouche.

Ecrire sous chiffre
LD 19994 au bureau
de L'Impartial.

LE LOCLE

Appartement

à louer dans petit
immeuble; 3 cham-
bres. Confort. Rez-
de-chaussée. Accès
jardin.
Prix : Fr. 150.— +
charges.

Tél. (039) 31 63 94.

On cherche

sommelière

Débutante acceptée.

Congé les dimanches et lundis.

Téléphone (039) 31 60 10.

On s'abonne en tout temps à « L'IMPARTIAL »

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

Tirs neuchâtelois interdistricts 1972

Les matchs interdistricts neuchâtelois 1972, se sont déroulés dans les stands du Locle, les 9 et 10 septembre. Voici les principaux résultats :

300 m., programme A : 1. Boudry moyenne 527,40 pts ; 2. La Chaux-de-Fonds ; 3. Le Locle ; 4. Neuchâtel ; 5. Val-de-Travers ; 6. Val-de-Ruz.

Classement individuel arme libre, toutes positions : 1. Dufaux P. A. Pesoux 544 points ; 2. Gugolz R. Pesoux ; 3. Boichat J. L. Le Locle ; 4. Boichat M. Le Locle ; 5. Charrière C. St-Sulpice ; 6. Favre A. La Chaux-de-Fonds ; 7. Andréy G. La Chaux-de-Fonds ; 8. Abbet R. Colombier ; 9. Burri C. Colombier ; 10. Berner M. Le Locle ; 11. Giovannoni R. La Chaux-de-Fonds ; 12. Perrin A. La Chaux-de-Fonds ; 13. Pouchard J. F. Le Landeron. Tous obtiennent la grande maîtrise. 14. Cotting A. C. St-Blaise ; 15. Wanner L. Couvet ; 16. Huguet A. La Chaux-de-Fonds ; 17. Badertscher A. Montmollin. Tous obtiennent la petite maîtrise.

Champion cantonal, position couchée : Boichat J. L. Le Locle 199 pts ; à genou : Gugolz R. Pesoux 186 ; debout : Gugolz R. Pesoux 170.

Classement individuel arme d'ordonnance, toutes positions : 1. Beuret G. Le Locle 526 pts ; 2. Fischli F. La Chaux-de-Fonds ; 3. Baillod A. Boudry ; 4. Gendre G. Le Landeron. Tous avec la grande maîtrise ; 5. Pilet L. R. Colombier ; 6. Berner P. Le Locle ; 7. Stunzi

W. Le Locle ; 8. Veuve C. Chézaré. Tous avec la petite maîtrise.

Champion cantonal : position couchée : Beuret G. Le Locle 185 pts ; à genou : Gendre G. Le Landeron 186 ; debout : Fischli F. La Chaux-de-Fonds 170.

300 m., programme B, fusil d'assaut : 1. Boudry moyenne 252,80 points ; 2. Val-de-Ruz ; 3. Val-de-Travers ; 4. Neuchâtel.

Classement individuel, champion de match : 1. Wenger J. Neuchâtel 262-83 app. ; 2. Baillod Ol. Boudry ; 3. Steine-mann H. Les Geneveys-sur-Coffrane ; 4. Odiet A. Sauges ; 5. Bittel A. Cornaux ; 6. Müller F. Neuchâtel ; 7. Béguin A. Pesoux ; 8. Rollinet N. Fontainemelon ; 9. Sumi G. Chézaré ; 10. Jeanin M. Fleurier. Tous avec grande maîtrise. 11. Gutknecht W. Chézaré ; 12. Husser P. Fleurier ; 13. Juan M. Li-gnières ; 14. Amstutz E. Auvernier ; 15. Kuonen E. Fleurier ; 16. Sommer F. Gorgier ; 17. Fallet J. J. Dombresson ; 18. Zurcher G. St-Sulpice ; 19. Bezençon F. Fleurier ; 20. Matile E. Neuchâtel. Tous avec la petite maîtrise.

Champion cantonal, position à genou : Béguin A. Pesoux 85 pts.

50 mètres : 1. Neuchâtel I 532,333 ; 2. Le Locle ; 3. La Chaux-de-Fonds ; 4. Boudry ; 5. Val-de-Travers ; 6. Val-de-Ruz ; 7. Neuchâtel II.

Classement individuel, programme A, arme d'ordonnance : 1. Buchs H. La Côte-aux-Fées 543 pts ; 2. Gwerder C.

Les Ponts-de-Martel ; 3. Schneebeli E. La Chaux-de-Fonds ; 4. Notzel W. Cortailod ; 5. Giroud P. Neuchâtel ; 6. Miillard F. Le Locle ; 7. Steiner C. La Chaux-de-Fonds. Tous avec grande maîtrise. 8. Galland P. Neuchâtel ; 9. Matile C. Fontainemelon ; 10. Holzmann F. Colombier. Tous avec petite maîtrise.

Classement individuel, programme A, arme libre : 1. Roquier J. L. Pesoux 517 points ; 2. Belletot R. Lausanne ; 3. Dubois A. Le Locle ; 4. Bachmann U. La Chaux-de-Fonds. Tous avec grande maîtrise. 5. Roquier P. Pesoux ; 6. Blaser F. La Chaux-de-Fonds. Avec petite maîtrise.

Classement individuel, programme B, arme d'ordonnance : 1. Jeanmairet F. Brot-Dessus 564 pts ; 2. Otz H. Travers ; 3. Burgat G. St-Aubin ; 4. Grossmann H. Le Landeron ; 5. Bovigny G. Le Locle ; 6. Fuchs E. Neuchâtel ; 7. Wampfler A. La Chaux-de-Fonds ; 8. Cardinaux L. Neuchâtel ; 9. Vauguel C. Areuse ; 10. Bauguel B. St-Aubin ; 11. Wehrli C. La Chaux-de-Fonds ; 12. Barman W. Le Locle. Tous avec la grande maîtrise. 13. Kunz J. P. Neuchâtel ; 14. Roost A. La Chaux-de-Fonds ; 15. Courvoisier A. Fleurier ; 16. Jeanmairet C. Martel-Dernier. Tous avec petite maîtrise.

Champion Cible olympique : 1. Burgat G. St-Aubin 283 pts ; 2. Jeanmairet F. Brot-Dessus.

CHRONIQUE HORLOGERE

Extension de Kelton à Besançon

A Besançon, la société d'horlogerie Kelton a récemment augmenté d'un quart la surface de ses bâtiments.

Construits pour faire face à un accroissement de la production et pour améliorer les conditions de travail, les nouveaux bâtiments sont occupés depuis le 31 juillet.

Kelton emploie 2500 personnes, poursuit l'embauche et cherche à pourvoir plus d'une centaine de postes.

A l'occasion d'une petite cérémonie, M. P. Haldimann, nouveau maire du village, apporta les remerciements du nouvel exécutif à ces deux hommes pour tout le temps qu'ils sacrifièrent à la cause de la commune, et leur remit une plaquette souvenir.

MM. J. Guinand et G. Dubois exprimèrent leur gratitude et leur surprise de se voir ainsi honorés, et dirent qu'ils s'étaient retirés afin de permettre à des forces jeunes et nouvelles d'apporter d'autres idées, de favoriser un changement, et d'éviter ainsi une lassitude qui ne manquerait pas de surgir si l'on tenait absolument à s'accrocher. (li)

Les Brenets : cérémonie d'au revoir

En fin de semaine, les membres de l'exécutif brenessier auxquels s'étaient joints l'administrateur communal et le secrétaire, ont pris congé officiellement de deux anciens conseillers communaux, MM. Guinand, ancien président de commune et Gaston Dubois, qui tous deux avaient renoncé à poursuivre leur mandat pour cette législature.

Rappelons que M. J. Guinand a mené vingt-cinq ans de vie politique active au village, dont seize en tant que président du Conseil communal ; et que M. G. Dubois dirigea avec compétence les dicastères des bâtiments communaux, puis de la police durant 12 ans.

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Notes sur la faune neuchâteloise

Collaboration entre l'Etat et les chasseurs

N'en déplaise à certains, ce n'est pas un paradoxe que de classer les chasseurs parmi les amis de la nature. Mieux encore : ils figurent parmi les plus efficaces d'entre eux. Car si la chasse est fort active, il n'en reste pas moins qu'elle est purement sportive (à quelques rares exceptions près), c'est-à-dire respectueuse de l'environnement. Les sociétés de chasseurs du canton, d'ailleurs, se montrent constamment préoccupées des conditions de la faune neuchâteloise.

Ce n'est donc pas une surprise que de constater les efforts considérables qui sont produits en matière de repeuplement. Ces soucis, l'Etat les partage totalement. Aussi, dans une telle atmosphère de compréhension mutuelle, le service cantonal de la chasse (et de la pêche) poursuit-il une politique efficace qui vise à préserver l'équilibre biologique dans nos régions, ceci en étroite collaboration avec les chasseurs. Les résultats sont probants, ainsi que le montre l'état de la situation établi par l'inspecteur cantonal de la chasse, M. Archibald Quartier.

CHEVREUIL

Entre 1900 et 1930 cette espèce avait presque complètement disparu du canton : en 1926 on en tire 7 ; 2 en 1927 et un seul en 1928. Toute chasse est interdite de 1929 à 1932 ; de 1933 à 1940 on ne peut tirer que des mâles, un

système de rationnement est introduit (1 bête par chasseur). A partir de 1941 le tir limité des femelles est autorisé. Une grande réserve est établie sur tout le flanc nord de Chaumont, mais entre 1950 et 1951 de graves épizooties frappent les chevreuils de Chaumont, qui meurent comme des mouches après avoir causé de grands dégâts. Les chevreuils se répartissent dans tout le canton, grâce à l'établissement de réserves temporaires dans tous les districts. Les résultats sont trop beaux : des dégâts sont signalés un peu partout et de 1957 à 1961 3 chevreuils sont attribués à chaque chasseur, le tir des femelles est intensifié. Dès 1963, un certain équilibre ayant été retrouvé, on ne donne qu'un chevreuil par chasseur. C'est sous ce régime que nous vivons actuellement. Le maximum des tirs, avec 1111 bêtes a été atteint en 1961 (contre 1 en 1928 ;) il a donc suffi de

33 ans pour recréer le troupeau). Actuellement on en tire env. 400 par an.

LIÈVRE

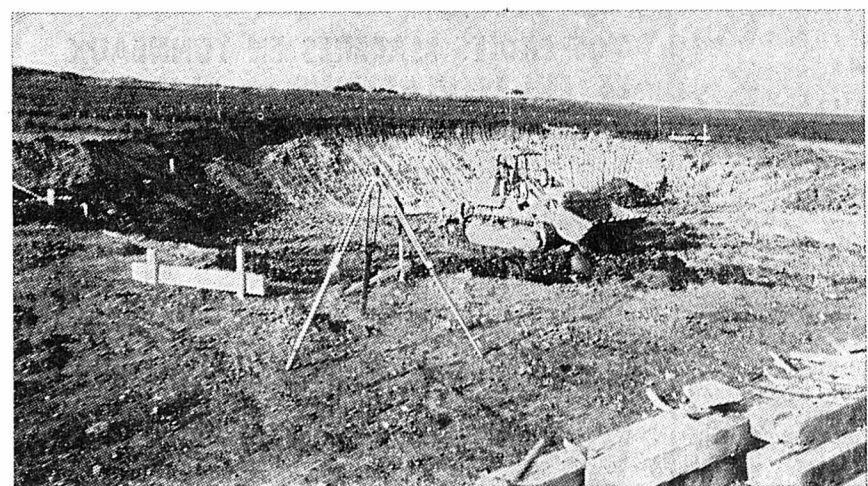
La statistique date de 1926 ; la surface du canton de Neuchâtel en terre ferme est de 720 km². En moyenne on tire 1650 lièvres, la meilleure année fut 1947 avec 2712 lièvres ; la plus mauvaise année 1970 avec 1000 bêtes. On peut dire en gros que les bonnes années on tire plus de 2000 lièvres (1930, 1934, 1943, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1959) ; les mauvaises années on tire moins de 1200 lièvres (1926, 1935, 1937, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970). Les autres années oscillent de part et d'autre de la moyenne. Partout en Suisse le lièvre est en baisse : pression de la chasse, routes, produits employés en agriculture, chiens et chats errants, renards. Il n'est en hausse que dans les cantons de Schaffhouse et de Zurich où, à cause de la rage, il a fallu décimer les renards. Dans notre canton, jusqu'en 1965 la chasse au lièvre avait lieu du 1er octobre au 30 novembre. A partir de 1966 cette chasse a été raccourcie de 1, 2 ou même 3 semaines (en 1970) ; actuellement le lièvre remonte (1212 en 1971) et sur le terrain on en voit plus qu'autrefois. Chaque semaine de chasse coûte en moyenne 200 lièvres, plus leur descendance.

CHAMOIS

Contrairement à une opinion exprimée dernièrement, c'est un hôte normal quoique sporadique du Jura : en France, dans la région du Mt d'Or, un mâle de 32 kg est tiré en octobre 1897, il est naturalisé au musée de Jougue ; le 14 octobre 1933, une femelle est tirée, elle est naturalisée au musée de Pontarlier, elle accompagnait un deuxième animal. Dans le Jura vaudois, en novembre 1925, un chasseur de Ste-Croix tira un mâle au Chasseron ; en décembre 1934, un chamois est signalé au bord du lac de Joux ; dans le Jura neuchâtelois, un chasseur tire une femelle en 1912 aux Ponts-de-Martel ; en 1947 il existe 2 chamois au Creux-du-Van. Dans le Jura bernois des chamois sont souvent signalés à Chasseral et dans la région de Delémont. C'est au vu de ces faits que le service neuchâtelois de la chasse a lâché 18 chamois dans la région du Creux-du-Van, ceci entre 1950 et 1955, le service bernois de la chasse fit de même, et maintenant nous avons deux centres de dispersion : le Creux-du-Van et les Combes Biosse et Grède. Dans le canton, les chamois se sont établis partout où ils ont du rocher sous les sabots, l'altitude leur importe peu. (l.)

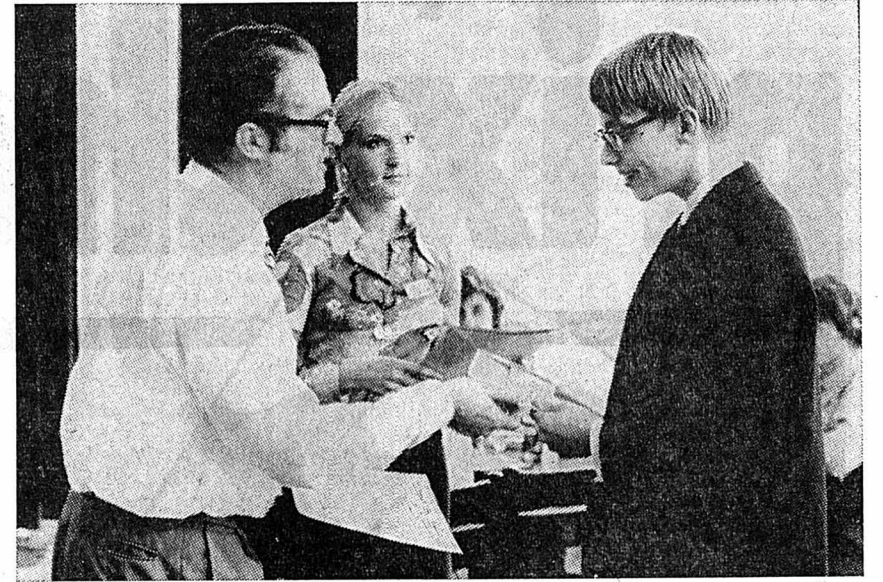
Les Geneveys-sur-Coffrane

La station d'épuration en chantier



La station d'épuration des eaux usées des Geneveys-sur-Coffrane et Coffrane, située au sud de la route Valangin-Coffrane, est en chantier depuis une quinzaine de jours. Presque invisible, dissimulée dans un repli de terrain, elle n'est accessible que par une route construite spécialement, qui abrite le collecteur principal et les câbles d'alimentation électrique. (Photo Impar-Berthoud)

Un jeune Loclois se distingue



C'est en 1970 déjà, que l'organisation « Jeunesse et économie » mit sur pied, pour la première fois, un concours ouvert aux écoliers et apprentis suisses de 14 à 20 ans : « L'économie suisse vue par les jeunes ». Cette année, ce concours a une nouvelle fois remporté un franc succès. Près de 500 jeunes participants ont essayé de définir l'avenir économique d'une localité, soumettant au total une cinquantaine de travaux individuels et collectifs.

Jean-Luc Birbaum, jeune écolier loclois, s'est notamment distingué puisqu'il a obtenu à ce concours le premier prix de la catégorie B (travail individuel de composition) et reçut des mains du rédacteur en chef du journal suisse des enseignants et chef de la commission « programme » de la société Jeunesse et économie, une enveloppe contenant 300 francs. (notre photo)

Course d'automne de l'Association des invalides

Samedi matin, sur la place du Marché, quelque 56 membres de l'Association des invalides du Locle prenaient le départ en car, s'arrêtant à La Chaux-

de-Fonds pour y prendre au passage deux membres du Centre ASI.

Puis par les Franches-Montagnes, après une heure et demie de course, les voyageurs arrivaient à Sornetan. but de la course. Ils descendaient à l'hôtel « En l'an 1851 », un hôtel pas comme les autres et dont l'entrée principale est formée par une grosse barrique. Tout y était prévu pour les grands handicapés avec sur le côté du bâtiment une entrée de plein-pied.

L'intérieur rustique où l'on voit tout ce que nécessite la fabrication du vin, y compris un immense pressoir, intéressa vivement chacun. Un bon dîner, le café, un jeu en attendant la musique et le président présenta le trio Wolfsberg, accordéon, guitare et grelots, qui firent passer à tous un merveilleux après-midi, si merveilleux que l'heure du départ fixée à 17 h. 30 arriva trop vite au gré de tous. Puis ce fut le retour en passant par un autre itinéraire, pour arriver au Locle en fin d'après-midi. La course d'automne, un beau souvenir, un sourire dans la vie des handicapés !

LA CHAUX-DU-MILIEU

Course des aînés

Gentiment organisée par la Société de jeunesse du village, la course des aînés a eu lieu samedi après-midi. Trente-six personnes répondirent à l'aimable invitation, plus 14 chauffeurs bénévoles qui conduisirent les promoteurs pour un bel itinéraire : La Chaux-du-Milieu - Le Locle - La Chaux-de-Fonds - Le Noirmont où l'on visita la magnifique nouvelle église catholique. La course s'est poursuivie jusqu'à l'étang de la Gruère et en direction de Goumois où une copieuse collation a été offerte par les autorités communales de La Chaux-du-Milieu, dans une excellente ambiance agrémentée de bonnes paroles, de chants et d'anecdotes. Ce fut ensuite le retour en territoire français, direction Maiche. Chaque participant remportera un souvenir lumineux de cette journée. (my)

MEMENTO

Le Locle

Pharmacie d'office: Coopérative jusqu'à 21 h., ensuite tél. No 17 renseignera.

Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, tél. No 17 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire : tél. No 17 renseignera.

Distinction

Après avoir fait un apprentissage chez un architecte du Locle, Mlle Marcelle-Andrée Gabus, fille de M. Raoul Gabus, qui fut également architecte au Locle, a suivi avec succès les cours de l'Ecole technique supérieure de Genève et y a obtenu récemment le diplôme d'architecte-technicien ETS. Félicitations à la jeune lauréate pour son brillant succès.

AVIS TARDIF

Foire du Locle

Il est rappelé au public que la foire a lieu

aujourd'hui 12 sept.

au printemps prix-choc



45.-

Couverture de lit en laine, unie, bordée tout le tour par un ruban de satin. En camel, ciel, caramel ou tilleul. Dim. 170 x 220 cm.



Couvre-pied piqué, en tissu aux impressions gaies, roses ou gold, intérieur polyester, lavable. Dim. 140 x 200 cm.

49.-



La garniture

98.-

"TRAUMALIND" duvet et oreiller, intérieur 100% synthétique Dacron-fiberfill, fourres en pur coton ciel lavable. Le duvet 73. 135 x 170 cm. L'oreiller 60 x 60 cm 25.-



au printemps

innovation LE LOCLE

du nouveau...
Salon au 53^e Élégance
Foire nationale
LAUSANNE
9-24 sept.
Le plus vaste stand
de fourrure
qui fera fureur
réservé à

Cariton

LAUSANNE
LA CHAUX DE FONDS

pour une collection
dont les prix
ne sont que successions d'heureuses surprises
hall 5 / stand 512

c'est encore dans l'eau de CONTREXÉVILLE que la ligne se maintient le plus facilement

C'est votre foie qui est responsable de l'équilibre des graisses; s'il est paresseux, il les laisse s'accumuler. Quand vous buvez Contrex, vous stimulez votre foie et les graisses ne s'accumulent pas. Mais ce n'est pas tout: Contrex, par son action diurétique, lutte contre l'excès d'eau dans les tissus. La double action de Contrex, sur le foie et sur les reins, vous aide à défendre votre silhouette.

Eau minérale naturelle sulfatée calcique

UNIADVERTISING

A LOUER

pour tout de suite ou fin septembre 1972

BUREAUX

à l'avenue Léopold-Robert, composés de 4 pièces + dépendances, chauffage central général, lift.

APPARTEMENTS

de 2 et 3 chambres, cuisine et dépendances, chauffage central général au mazout, dans immeubles anciens rénovés, rues Jardinière, Puits et Combe-Grieurin.

APPARTEMENTS

de 2 et 3 chambres, cuisine et dépendances, rues du Nord, du Doubs, de Gibraltar, de la Paix et des Granges.

S'adresser à Charles Berset
gérant d'immeubles
Rue Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

VOS FRUITS MACÉRÉS EN TONNEAUX ET CUVES PLASTIQUE = ALCOOL À SAVEUR PARFAITE

Envoi contre remboursement, poste ou CFF

| Prix ichta compris | Port en sus |
|--------------------|-------------|
| ■ 20 litres | Fr. 17.50 |
| ■ 30 litres | Fr. 20.70 |
| ■ 50 litres | Fr. 33.10 |
| ■ 60 litres | Fr. 40.50 |
| ■ 80 litres | Fr. 55.95 |
| ■ 100 litres | Fr. 62.20 |
| ● 120 litres | Fr. 72.60 |
| ● 200 litres | Fr. 140.40 |
| ■ 500 litres | Fr. 763.- |
| ● 850 litres | Fr. 1116.80 |
| ● 1000 litres | Fr. 826.80 |
| ● 1500 litres | Fr. 1196.- |

■ = forme carrée ● = forme ronde

BURNAND S.A. - Lausanne

Avenue de Morges 46-48 - Tél. (021) 25 38 81

DANS LE DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Au Tribunal correctionnel

Un restaurateur qui mangeait à tous les rateliers

Présidence, M. Philippe Favarger, assisté des jurés Denise Emery et Roger Chuat; Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier. Le siège du ministère public est occupé par Me André Perret, substitut du procureur général.

Selon arrêt de renvoi de la Chambre d'accusation, J.-F. Q., restaurateur à Saint-Sulpice, est prévenu d'avoir soustrait un montant de 1000 francs à une sommelière, en utilisant cet argent pour ses besoins personnels, en septembre 1971; d'avoir induit la justice en erreur en dénonçant une infraction qu'il savait n'avoir pas été commise; en déposant une plainte contre inconnu, affirmant qu'il avait été cambriolé pour un montant de 9300 francs. A la même époque, il avait astucieusement tenté d'induire en erreur la compagnie d'assurances Mobilière suisse, en affirmant fallacieusement qu'il avait été la victime d'un vol. Il avait voulu se faire rembourser la somme de 9300 francs. Cette escroquerie n'a pas été réalisée, le prévenu étant en retard dans le paiement de ses primes d'assurances.

J.-F. Q., avec son épouse qui lui a prêté assistance pour se procurer un enrichissement illégitime, à Fribourg, a induit en erreur un garage de la place lors de la conclusion, en son nom et en celui de sa femme, d'un contrat de location « leasing » d'une voiture automobile d'une valeur de 19.660 francs, prévoyant un versement initial de 650 francs, puis des versements mensuels de 452 francs. En dissimulant sa situation financière précaire et celle de sa femme (ne leur permettant pas de s'acquitter régulièrement de ces charges) il avait l'intention de ne pas tenir ses engagements. En outre, il affirme fallacieusement qu'il avait conclu une

assurance casco complète, conformément aux conditions du contrat, alors qu'il n'avait conclu qu'une assurance partielle, ne couvrant pas les risques d'accident. Il a déterminé ainsi le garagiste à des actes préjudiciables à ses intérêts, soit de conclure et de livrer la voiture, s'exposant à des risques, en raison de l'insolvabilité du débiteur et de sa volonté de ne pas tenir ses engagements. Le risque s'est réalisé ultérieurement, lors d'un accident qui causa un préjudice de 14.000 francs au garagiste. Enfin à Genève, en décembre dernier, J.-F. Q. a emprunté à un restaurateur de la place une somme de 400 francs, en lui affirmant faussement que son épouse devait entrer d'urgence à la maternité pour une intervention chirurgicale, et qu'il devait déposer cette somme dans cet établissement, et que ses parents allaient lui faire parvenir la dite somme par mandat télégraphique, ce qui lui permettrait de le rembourser. Il a dissimulé qu'il était sans argent, et qu'il avait l'intention de ne pas tenir ses engagements.

Au cours de l'interrogatoire des prévenus, lesquels n'étaient pas assistés, au dernier moment, d'un défenseur, il a été révélé une question d'assurance casco qui n'était pas claire. Le prévenu prétend avoir signé une proposition d'assurance casco complète le jour où il signa le contrat d'achat de la voiture. Le substitut du procureur général a proposé au tribunal de renvoyer les débats pour un complément d'enquête sur cette question d'assurance qui a son importance. Il a d'autre part dit qu'il n'était pas à l'aise pour requérir contre des prévenus qui n'étaient pas assistés d'un défenseur, alors que les délits qui leur sont reprochés sont

d'une certaine gravité. Le tribunal a renvoyé la cause, pour complément d'enquête, au juge instructeur. L'affaire sera reprise à une audience ultérieure. (ab)

COUVET

Après la Fête des musiques

Il appartenait à la fanfare l'Helvétia de Couvet de mettre sur pied la 27e rencontre des Musiques du Val-de-Travers. Cette manifestation qui s'est déroulée le 17 juin dernier avait connu un magnifique succès.

Lors de la séance de clôture, M. Jean-Paul Martinet, caissier, a présenté les comptes.

Le bénéfice est de 3726 fr. 70 réparti comme suit: 414 fr. à toutes les sociétés du Vallon plus 414 fr. 70 à l'Helvétia de Couvet, section organisatrice.

Les comptes ayant été vérifiés le caissier en reçoit décharge. Des remerciements furent adressés à tous les organisateurs par M. Eric Raymond, président de l'Helvétia. Des félicitations et de la gratitude vinrent de la part de M. Persoz, qui annonça que la fanfare de la Croix-Bleue du Vallon demanderait son admission au sein de la fédération, admission qui sera certainement ratifiée lors de l'assemblée annuelle des délégués, le 5 janvier 1973 à Couvet. (bz)

BOVERESSE

Nouveau président

M. Albert Strauss, vice-président du Conseil général a présidé cette première séance en remplacement de M. Maurice Vaucher démissionnaire. Sur 15 membres neuf étaient présents!

En début de séance il fallut trouver un président, M. Strauss ayant refusé ce poste. On fit appel à M. Edmond Jeanrichard qui accepta. M. Strauss étant parent avec ce dernier ne pouvait conserver son poste de vice-président et fut remplacé par M. Roger Erb.

Concernant la Commission scolaire trois membres ayant démissionné (Mme Nelly Monnier, MM. Armand Borel et Roger Erb) sont remplacés par Mmes Jacqueline Bernard, Léone Bieler et Elnette Divernois. Deux demandes de crédit étaient à l'ordre du jour. Tout d'abord le Conseil général donna son accord au syndicat d'épuration des eaux usées de contracter un crédit complémentaire de 2.900.000 fr. afin que les travaux en cours puissent se terminer, et d'autres travaux encore importants débiter.

D'autre part un autre crédit de 42.000 fr. a été également voté pour la réfection des rues des Bossenets et de la Verpillière. Le transport des hydrocarbures a posé quelques problèmes de même qu'un bruit provenant du réservoir lors de la mise en action d'une pompe. (bz)

NOIRAIGUE

Fidélité

Que des élèves venus des quatre points cardinaux, dont certains fréquentaient l'école à la fin du siècle passé, aient le privilège de se retrouver, pour la quinzième fois, au lieu de leur enfance et d'entourer l'une de leurs anciennes institutrices, Mme Mathilde Roulin-Burri, n'est pas chose commune! Au début du service divin auquel ils participaient en corps, le pasteur Durupthy souligna le fait en adressant les vœux de la paroisse.

Le repas, servi à la Ferme-Robert, fut l'occasion de revivre dans une franche gaieté des souvenirs heureux et de démontrer que, malgré les années, on peut rester jeune et enthousiaste. (jy)

Noiraigue: Mariage d'un sportif



Samedi a été célébré au Temple, par le pasteur James Perrin et le curé-doyen Louis Ecabert, le mariage œcuménique de M. Ulysse Montandon et de Mlle Nicole Etienne. Au sortir du temple, gymnastes et hockeyeurs faisaient la haie pour fêter leur membre dévoué et sa gracieuse compagne. (jy)

PAYS NEUCHATELOIS

Toute la population de Cornaux prépare ses vendanges et celles de Neuchâtel

A tour de rôle les communes viticoles neuchâteloises sont les hôtes d'honneur de la Fête des vendanges. Cette distinction, à vrai dire, exige des efforts énormes de la plupart des villages mais, jusqu'à présent, le comité d'organisation n'a jamais enregistré de désintéressement.

La fête de 1972, qui aura lieu les 29 et 30 septembre ainsi que le dimanche 1er octobre, se déroulera certainement par un temps merveilleusement propice: les armoiries de Cornaux — commune invitée — portent en effet un immense soleil.

Depuis de nombreuses semaines déjà, les 1137 habitants de Cornaux vivent à l'heure de la Fête des vendanges. Les jeunes comme les aînés, les hommes comme les femmes mettent la main à la pâte, toutes les manifestations étant préparées sur place.

Le samedi soir, selon une tradition bien établie, les invités officiels et les journalistes sont reçus dans la commune à l'honneur. La grande salle du collège de Cornaux accueillera quelque deux cents personnes. Le Conseil communal a préparé un programme inédit — et secret — qui satisfera les plus exigeants.

500 MÈTRES DE TISSU

Deux fois par semaine, et cela depuis assez longtemps, les habitantes de Cornaux quittent leur domicile... pour se transformer en couturières. Elles créent elles-mêmes les innombrables costumes indispensables à une telle fête: 500 mètres de tissu ne sont pas de trop pour confectionner des habits originaux qui pareront un groupe d'enfants du village participant au cortège du samedi après-midi, les représentants du cortège officiel le dimanche, y compris les musiciens qui, eux aussi, étrenneront des « complets vendanges ».

Dans un endroit secret, le char de Cornaux qui défilera en tête du corso, prend forme. Le thème rappellera naturellement et les vendanges et le soleil de la commune. La construction est imposante: huit mètres sur quatre environ. Les responsables connaissent à vrai dire un grave problème: des tournesols, destinés à garnir ce char, ont été plantés spécialement cet été. Pressés, semble-t-il, de jouer leur rôle, ils ont poussé à une vitesse record. Garderont-ils encore fraîcheur et couleur pendant trois semaines?

Si le Conseil communal s'occupe de la réception officielle du samedi soir, les « joies annexes » sont l'oeuvre de la Société de développement et du Groupement des sociétés locales. Après la participation aux deux cortèges, il leur a fallu penser à organiser un pro-

Marché du travail

La situation du marché du travail, et l'état du chômage étaient les suivants à fin août 1972:

Demandes d'emploi 7 (5); places vacantes 23 (22); placements 1 (4); chômeurs complets 12 (3); chômeurs partiels 13 (8).

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

Soixante horlogers-bijoutiers américains se penchent sur l'industrie suisse

Un groupe d'horlogers-bijoutiers nord-américains, comptant quelque 60 personnes, a été reçu dernièrement par Ebauches Electroniques S.A., à Marin (NE).

Ces détaillants, en provenance de toutes les parties des Etats-Unis et du Canada, sont venus en Suisse dans le cadre d'un programme organisé à leur intention par le CFH (Centre international de l'industrie horlogère suisse) et le bureau des « Watchmakers of Switzerland » à New York.

Des cours intensifs, donnés au CFH même, à Lausanne, et portant sur les principaux aspects du commerce de détail spécialisé, ont fait l'objet de la première semaine. Durant la deuxième semaine, les participants ont effectué un circuit touristique dans notre pays, comprenant également diverses visites d'entreprises horlogères.

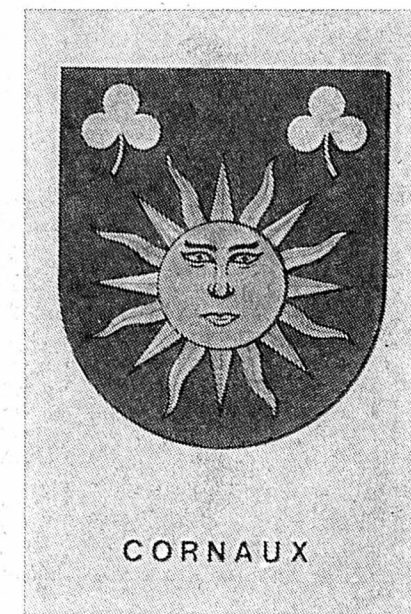
MONTMOLLIN

Une journée appréciée

Samedi matin, le soleil brillait et la joie était dans les coeurs des habitants de Montmollin, âgés de plus de 65 ans, car la commune leur offrait ce jour-là la traditionnelle course organisée de main de maître par Mme et M. Liniger. Huit automobilistes s'étant mis bénévolement à disposition, on se mit en route pour Neuchâtel, puis on admira ensuite le panorama vu de la petite route Lignières - Combe - Le Landeron. Chasseraill accueillit les promeneurs avec du brouillard, sur quelques centaines de mètres seulement. Puis, par Saint-Imier et La Chaux-de-Fonds, on atteignit La Maison-Monsieur où, après un plantureux repas, sketches costumés, concours, loterie dotée de magnifiques prix (grâce à la générosité d'un participant), ont divertis chacun. Le voyage se poursuivit ensuite par La Brévine, Couvet et, à la Ferme-Robert, des « quatre-heures » copieusement remettaient chacun en pleine forme pour le retour. (jt)

gramme apte à faire courir les foules. Une grande tente sera mise à la disposition de la commune invitée, dans laquelle, du vendredi soir aux premières heures du lundi, seront servies les spécialités de la région. Des groupes se produiront, notamment la jeune fanfare L'Union. Cornaux ne possédait plus de fanfare depuis plusieurs décennies. Il y a une année et demie environ, une vingtaine de musiciens ont « rehaussé », reprenant le nom de la fanfare qui se produisait dans le village pendant les dernières années du siècle passé. Bien que très jeune, cette formation connaît déjà de beaux succès.

Et la vigne? La commune compte 134.950 mètres carrés de vignoble, partagés entre une cinquantaine de vigneron. Tous ne vivent naturellement pas de leur récolte. Mais, à Cornaux, on a « son coin de vigne » comme ailleurs on possède « son coin de jardin ». Fait étrange: la commune n'a pas un seul encaveur. Les récoltes sont vinifiées dans les environs, ce qui a donné naissance au dicton: « X, Y ou Z ont le nom, Cornaux à la bon ». (rws)



Les armoiries de Cornaux: un soleil qui brillera sur la Fête des vendanges de Neuchâtel.

MEMENTO

Neuchâtel

Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Kreis, rue du Seyon. Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

Cinéma

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Topaze-L'Etou. Arcades: 20 h., Autant en emporte le vent.

Bio: 18 h. 40, La tulipe noire; 20 h. 45, Qui sème la violence.

Palace: 20 h. 30, La grande vadrouille. Rex: 20 h. 45, La nouvelle technique de l'amour physique.

Studio: 20 h. 30, Les héros de Yucca.

COMMUNIQUÉS

Retraite Chrétienne Neuchâteloise

du 15 septembre au lundi du Jeûne à la Prise Imer. Nous aurons la joie de rencontrer Marcel Graber du Pays de Montbéliard et de faire la connaissance de Philippe Gold, président de l'Association des Chrétiens Témoins dans leur entreprise. Chacun y est cordialement invité.

Lundi
Mardi

Jourdu lait *

Jeu
Vendredi
Samedi
Dimanche

* une idée de taille (fine).

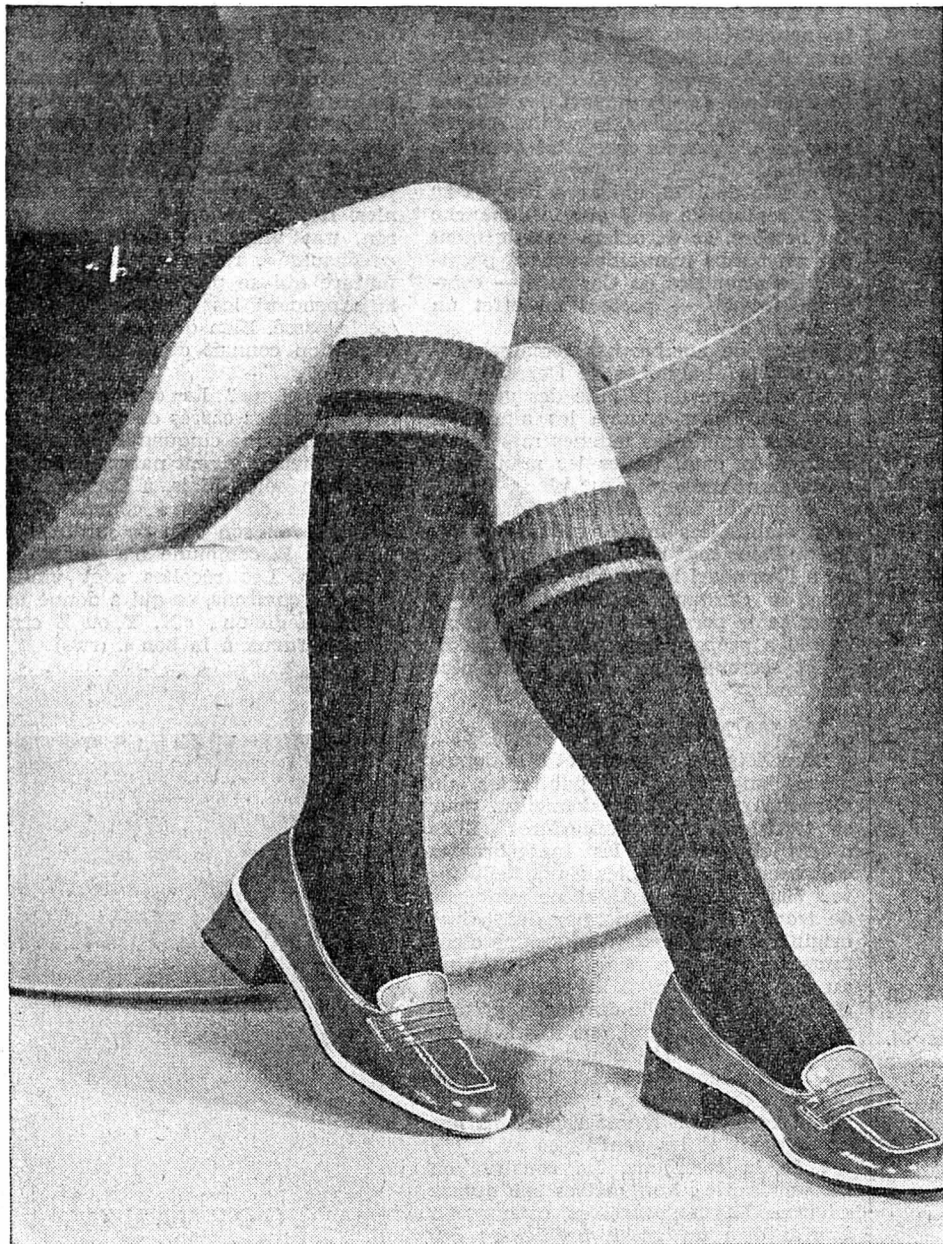
Suggestion 9:

Des cocktails au lait une fois par semaine, pour le fin gourmet chaque fois une aubaine!

Demandez gratuitement recettes et poster (Jourdu lait) à votre détaillant ou à la CPL, Case postale, 3000 Berne 6.

BUREAU DE « L'IMPARTIAL »
Neuchâtel et Vignoble
Mme Ruth Widmer-Sydlar
Grise-Pierre 5
Case postale 1109
2001 NEUCHÂTEL
Téléphone (038) 25 41 85

Gonset



Réinventé, transformé, le mi-bas est redécouvert avec enthousiasme. Jouant la souplesse, animé de coloris vifs et originaux, il est de toutes les tenues: sport ou romantique. Un modèle à succès et un bien petit prix.

Mi-bas, 100% Orlon, 1^{er} choix, rayures de tons opposés, coloris brun, rouge, blanc, bordeaux, pointures 8 1/2 / 9 1/2 - 10 / 10 1/2

seulement **2.80**

De la place à revendre... dans la nouvelle VW 412 LE Variant

Place partout: soute géante, second coffre à l'avant, habitacle confortable. Ainsi se présente la nouvelle et si belle VW 412 LE Variant. Elle vous offre une technique parfaite et un équipement complet: moteur à injection électronique, châssis Porsche, sièges-couchettes, radio de bord moderne à 2 gammes d'ondes, vitre arrière chauffable, chauffage d'appoint, doubles phares à iode, pneus à ceinture et bien plus encore. Une voiture idéale pour les promenades en famille, les loisirs et les affaires.

Bon pour une offre de reprise. Je possède une voiture,

| | |
|--------|--------|
| marque | modèle |
| année | km |

et je voudrais savoir, sans aucun engagement, ce que j'aurais à payer, en sus du montant de la reprise, pour une VW 412 E Variant.
VW 412 E Variant, 14080.-; VW 412 LE Variant, 14795.- +40.- de frais de transport.

Nom _____

Rue _____

NP/localité _____ Tél. _____

Envoyer ce bon à AMAG, agence générale, 5116 Schinznach Bad.



La dot de la VW
- le service sans doute le plus célèbre du monde.

Dès le 23 octobre

L'ATELIER D'EXPRESSION ET CRÉATION

Fritz-Courvoisier 5, 2300 La Chaux-de-Fonds, pour enfants de 3 à 5 ans, sera ouvert tous les après-midis (sauf mercredi et samedi).

Pou les aînés de 6 à 12 ans

COURS D'EXPRESSION CORPOREL

Renseignements et inscriptions jusqu'au 25 septembre au (039) 22 25 22, de 12 h. à 14 h.

ANCIENNE FERME

A vendre, dans le Jura neuchâtois, altitude 1000 m., à 20 minutes en voiture de Neuchâtel ou de La Chaux-de-Fonds, belle ferme ancienne avec très grand dégagement. Cuisine, 2 chambres, 2 caves, réduit, écurie pouvant être aménagée en grand séjour, grange offrant la possibilité de créer 5 à 6 chambres. Accessible toute l'année en voiture par chemin goudronné.

Ecrire sous chiffre LS 19988 au bureau de L'Impartial.



ÉCOLE PÉDAGOGIQUE

SORIMONT

prépare au brevet de :

- jardinière d'enfants
- institutrice privée

Renseignements au secrétariat :

NEUCHÂTEL - RUE PURY 6 - TÉLÉPHONE (038) 24 77 60

Membre de la Fédération suisse des écoles privées

A VERBIER (SUISSE)

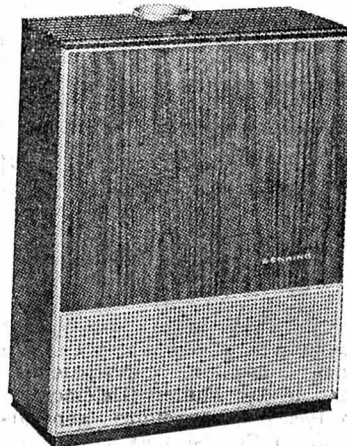
Une des plus belles et importantes stations de montagne de Suisse
Paradis du ski (28 remonte-pentes) - de 1500 à 3000 mètres

INVESTISSEMENT IMMOBILIER SÛR, PAR ACHAT DE LOGEMENT

Très belle construction chalet près centre

Prospectus à disposition

Ecrire sous chiffre PU 902250, à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.



Devis - Pose - Entretien
Calorifères à mazot et à gaz

A VENDRE

maison ancienne

de 7 appartements, située dans le quartier de l'Est à La Chaux-de-Fonds.

Rendement et prix très intéressants.

Convientrait parfaitement pour Maître d'état.



Fiduciaire et régie immobilière
Jean-Charles AUBERT
Avenue Charles-Naine 1
(Tour des Forges)
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 75 65

Meyer-Franck

135, Av. Léopold-Robert
Tél. (039) 23 43 45

COURS DU SOIR

FRANÇAIS
ALLEMAND
ANGLAIS
ITALIEN
ESPAGNOL

Tous degrés — Leçons particulières sur demande
Nouveaux cours en septembre

Bénédict

15, rue de la Serre, tél. 23 66 66

Secrétariat ouvert lundi, mardi et jeudi jusqu'à 20 h.
dès le mois de septembre

A LOUER

LOCAUX INDÉPENDANTS

chauffables de 100 m² environ, situés Jardin 5 au Locle, conviendraient pour artisan, atelier de mécanique ou entrepôt. Disponible tout de suite ou date à convenir.

Pour traiter, écrire sous chiffre AB 19570 au bureau de L'Impartial.

DEMANDES D'EMPLOIS

Retraité

cherche emploi à la demi-journée. Bureau ou magasin.

Ecrire sous chiffre AD 19663 au bureau de L'Impartial.

Représentant

connaissant la clientèle horlogère désire entrer en contact avec fabrique de boîtes de montres.

Ecrire sous chiffre FG 19661 au bureau de L'Impartial.

A LOUER

pour le 30 avril 1973

MAGASINS
+ DÉPENDANCES
environ 60 à 80 m².

APPARTEMENTS
+ DÉPENDANCES
de 2 et 3 pièces
entièrement neufs.

S'adresser à la Gérance H.-Ls SCHWARZ, avenue Léopold-Robert 84, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 36 36.

Employé de commerce

cherche place tout de suite ou pour date à convenir. Ecrire sous chiffre AI 19779 au bureau de L'Impartial.

Dame

quarantaine, cultivée, cherche emploi à CARACTÈRE SOCIAL, partiel ou à plein temps. — Ecrire sous chiffre RM 19993 au bureau de L'Impartial.

Un manuscrit clair évite bien des erreurs!

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

53e Journée jurassienne des samaritains, à Saint-Imier

Des activités dont on ne louera jamais assez l'utilité

Pour la troisième fois, la section de Saint-Imier de l'Alliance suisse des samaritains a eu l'honneur d'organiser une Journée jurassienne des samaritains, soit la 53e, samedi et dimanche.

Personnalités invitées

M. Jean Pascalis, secrétaire général-adjoint de la Croix-Rouge suisse; M. le Dr Muller, représentant de la Croix-Rouge (Delémont); Mme R. Luscher, présidente de l'AJS (Bienne); MM. Th. Luscher, représentant le Jura au comité cantonal (Bienne); Maurice Barraud, président de l'AJM (Renan) et Madame; Ernest Schuttel, représentant de l'Alliance suisse des samaritains, instructeur (Delémont); Me Jean-Louis Favre, président du tribunal (Saint-Imier); Mme Renée Tanner, conseillère municipale (St-Imier); M. Jean-Jacques Meyrat, conseiller de bourgeoisie (Saint-Imier); M. le pasteur Frédéric Wenger; M. le curé Justin Froidevaux; M. Michel Dessonmaz, conseiller de la paroisse catholique romaine; M. Maurice Vuille; M. le Dr Ferreno, médecin; Mme Berthe Tschumy, secrétaire romande; les représentants de sections romandes, M. et Mme Grieder, M. et Mme Charles Vuilleme, M. et Mme P. Reymond.

Présidée par M. Henri Rufener, fidèle à la tête de la section, cette rencontre a pu compter sur d'inlassables dévouements. Son comité d'organisation était présidé par M. Georges Vuilleumier.



Une vingtaine d'enfants servaient de blessés fictifs.

Samedi après-midi, M. Ernest Schuttel, technicien à Delémont, instructeur-chef, réunit tout son monde à la salle du Conseil général, aimablement mise à disposition. M. Maurice Barraud, président de l'AJM, et Mme R. Luscher, présidente jurassienne, formulèrent les souhaits de bienvenue.

THÈME DE L'EXERCICE

Ensuite, M. Ernest Schuttel exposa avec clarté le thème de l'exercice de la journée de dimanche.

Le soir, un excellent repas a été servi à l'Hôtel de l'Erguel, puis place fut faite à une soirée récréative.

LE DIMANCHE

Des services religieux dans les églises ont précédé «l'exercice». Ce dernier, avec sa préparation préalable, souleva un très vif intérêt parmi les nombreux samaritains venus de tout le Jura et de Bienne.

Les groupes furent constitués aux abords de la salle de spectacles, de la «pelouse» et du Jardin public. Moniteurs et monitrices et, bien sûr, samaritains, se mirent au travail. Chacun fit preuve d'attention et les ondées ne réussirent à altérer en rien la bonne volonté de tous, ni l'enthousiasme et la curiosité des uns et des autres.

Un travail bien fait, soigné, atténua les souffrances imaginaires des enfants de «service», fiers du rôle important qu'ils jouaient dans l'exercice.

LA CRITIQUE

La critique fut le domaine du médecin, le Dr Muller, qui se déclara pleinement satisfait. Les journées de samedi et dimanche furent bénéfiques. Elles constituent un enrichissement. Leur utilité n'est plus à démontrer, tant le désir d'apprendre était manifeste dans tous les groupes. Le Dr Muller associa dans une même gerbe de félicitations et de remerciements, organisateurs et participants.

Venant d'un médecin expérimenté, ces éloges n'en eurent que plus de valeur.

Grâce à la Centrale laitière, au service des membres de la section locale de l'ASGS, un repas fort apprécié fut servi à tous les convives.

Ce fut l'instant choisi par plusieurs personnes pour s'exprimer, pour dire leur satisfaction, et leur confiance en l'avenir: Mme Renée Luscher (Bienne), présidente jurassienne; Mme Renée Tanner, conseillère municipale de St-Imier; le Dr Muller (Delémont); M. Jean Pascalis, secrétaire général-adjoint de la Croix-Rouge suisse; et enfin, Mme Berthe Tschumy, présidente de l'Union romande.

Les plaisirs de la table furent suivis d'un thé-dansant, conduit par l'orchestre «Samata 666», de Reconvieller.

CONCLUSIONS

La 53e Journée jurassienne des samaritains s'inscrira comme une éclatante réussite, malgré l'absence du soleil.

Elle constitue également un magnifique certificat de capacités pour M. Georges Vuilleumier, président, et ses amis besogneux, surtout pour M. Schuttel, instructeur-chef, et pour l'ensemble du comité de l'AJS, confié à la présidence de Mme Renée Luscher, et enfin pour le comité des moniteurs et monitrices dont M. Barraud est l'animateur clairvoyant et pratique.

Souhaitons que la Journée 1972, apporte de nouvelles forces, un sang frais et jeune dans les rangs de cette utile association dont on ne dira jamais assez la grande nécessité. (nl)



Savoir comment secourir un blessé s'apprend minutieusement. (photos DS)

Au Grand Conseil bernois

Loi sur les traitements du corps enseignant: substantielles propositions d'augmentation

Le Grand Conseil bernois a commencé sa deuxième semaine de session, hier après-midi, en adoptant la nouvelle loi forestière discutée jeudi dernier, par 149 voix contre 1. Ce texte, dont certains articles seront revus avant la seconde lecture par la Commission parlementaire, doit assurer une meilleure protection des forêts et une exploitation plus rationnelle.

Au chapitre de l'agriculture, après quelques questions relatives au rapport de gestion, deux motions ont été approuvées à une grande majorité. Le Conseil exécutif est donc chargé d'examiner le problème des successions dans les exploitations agricoles, et de présenter un rapport jusqu'à fin 1973, sur l'enquête faite pour déceler les régions menacées d'abandon, et préconiser les mesures qui s'imposent.

Quant à M. Francis Erard, Moutier, préoccupé de la sauvegarde de la maison paysanne dans le Jura, il a obtenu toute satisfaction.

Une Commission jurassienne d'enquête chargée d'établir les inventaires vient d'être désignée, et un crédit destiné à financer les travaux urgents figurera dans le prochain budget de l'Etat. Ce souci de préservation du patrimoine est un problème d'actualité puisque, selon l'avis d'un architecte spécialisé dans les bâtiments historiques, le 80 pour cent du patrimoine architectural du Jura (il en est de même dans l'ancien canton) est irréparable et définitivement perdu. L'Etat n'a pourtant jamais négligé d'accomplir cette tâche de protection, devait déclarer le conseiller d'Etat Blaser. C'est ainsi qu'il vient de contribuer à la rénovation de la ferme de la «Grande Coronelle», dans la commune de Sonvilier. Il importe toutefois que les propriétaires, comme premiers intéressés, entreprennent les démarches nécessaires.

TRAITEMENTS DES ENSEIGNANTS

Le Grand Conseil a ouvert hier l'un des chapitres principaux de cette session: la nouvelle loi sur les traitements des membres du corps enseignant. Si personne ne semble contester les raisons qui militent en faveur de cette révision, les conséquences financières, en revanche, ne font pas l'unanimité au sein même des fractions. Aussi comprend-on que 18 députés se soient annoncés pour la seule discussion d'entrée en matière. Certains d'entre eux redoutent notamment les répercussions directes sur les finances communales.

Le 10 mai dernier, un nouveau décret sur les traitements des autorités et du personnel de l'Etat ayant été adopté, avec entrée en vigueur au 1er janvier prochain, il n'est pas possible de maintenir une discrimination entre les fonctionnaires cantonaux et le corps

enseignant. Plutôt que de prévoir une adaptation proportionnelle des anciens traitements, la direction de l'Instruction publique a préféré présenter un projet de loi radicalement nouveau, qui tienne notamment compte de la pénurie d'enseignants qui persiste, des exigences croissantes imposées aux maîtres, de l'importance de l'enseignement dans la société, de l'évolution rapide et des modifications des structures sociales, d'un souci de planification enfin par rapport avec les autres cantons.

Actuellement les enseignants appartiennent à différentes catégories qui provoquent des modes de rétribution différents. Des disparités existent entre localités, en raison des allocations de résidence. L'absence d'une ordonnance concernant les heures obligatoires des maîtres primaires empêche des allègements pour raison d'âge. La rétribution de l'enseignement supplémentaire varie d'une commune à l'autre. Les possibilités d'avancement sont minimes. Le versement du traitement simultanément par le canton et les communes crée des complications inadmissibles aujourd'hui.

Le nouveau texte de loi envisage de résoudre tous ces problèmes par une planification raisonnable.

LES CHARGES FINANCIÈRES

La moyenne des traitements était de 16.000 fr. pour les jardinières d'enfants, de 22.000 fr. pour les maîtresses ménagères, de 20.000 fr. pour les maîtresses d'ouvrages, de 24.000 fr. pour les instituteurs et de 31.000 fr. pour les maîtres secondaires. La première catégorie toucherait une augmentation de 3000 fr. et toutes les autres 6000 fr., exception faite des maîtres secondaires, 7000 fr. Les dépenses globales découlant de cette réadaptation sont estimées à 41,8 millions.

Compte tenu de la suppression des allocations et indemnités de logement

payées par les communes (12 millions), canton et communes devraient acquitter un supplément de 30 millions. Au lieu de la clé de répartition actuelle (25 et 75 pour cent), une modification interviendrait en ce sens que les communes verseraient 60 pour cent des traitements, et le canton 40 pour cent. Ainsi l'augmentation des deux parts serait égale, de l'ordre de 16 pour cent.

Les propositions de traitements applicables au corps enseignant — sans tenir compte du versement du 13e mois — sont les suivantes:

Jardinières d'enfants, de 17.822 fr. à 25.885 fr.; maîtresses d'ouvrages, de 21.931 fr. à 32.665 fr.; Maîtresses ménagères, Instituteurs, de 23.279 fr. à 34.617 fr.; Maîtres secondaires, de 27.966 fr. à 43.707 fr.

Assurance-maladie obligatoire

Le député socialiste Edmond Friedez, de Courrendlin, insatisfait de la réponse du gouvernement à une question relative aux améliorations concernant l'assurance-maladie pour les personnes âgées, a déposé une motion par laquelle il demande au Conseil exécutif d'instaurer une assurance-maladie obligatoire pour les personnes âgées.

Ces propositions substantielles, faites au moment où les communes éprouvent de très sérieuses difficultés budgétaires, ne peuvent manquer de provoquer certaines réticences, principalement chez les députés qui occupent des fonctions communales et qui ont calculé le montant des charges qui incombera aux municipalités. Quant à ceux qui sont chefs d'entreprise, ils ne voient pas d'un bon œil des revendications qui leur seront réclamées, d'une manière ou d'une autre, par leurs employés. Pour justifier que soit cette révision des salaires, elle survient au mauvais moment. C'est ce qui aigrit d'aucuns, c'est ce qui annonce des débats certainement passionnés. (af)

L'Imagination au pouvoir

S'attendre à être surpris, bon. Des parades sur les places publiques, des clowns un peu partout, mais mollo, eh! faut pas nous prendre d'embêlée pour des gamins ravis: on ne va pas déjà s'exaltier devant l'originalité sous prétexte qu'on nous babouine pour une fois le cirque au théâtre...

Samedi soir, à la Salle de Spectacle et sous les auspices du CCL, les comédiens du TPR et de la FJSTA (Fédération jurassienne des sociétés de théâtre d'amateurs) présentaient «Les Augustes», pièce de Bernard Liège annoncée gaillardement par les dites-parades dans la rue.

Public assez nombreux, public surpris puis public conquis. Sur scène on retrouve les clowns du cirque. Aussi vrais que nature. Avec quelque chose en plus, pour aller plus loin que la naïveté bon-enfant, que les sentiments bruts, que la balance gaîté-tristesse ou les galipettes et les baffes renversantes font la pluie et le beau temps. On est là pour s'amuser, on s'amuse et pas avec n'importe quel: liberté - subversion - terrorisme, satellites, parasites ou charnières du pouvoir qui lui, change de mains à grands coups de gueule. Pas plus compliqué que ça. Jusqu'à ce qu'on s'aperçoive qu'un cabotin à la tête de l'Etat peut devenir aussi venimeux qu'un général ordinaire.

La pièce de B. Liège est souvent désoyante, parfois inquiétante, toujours truffée d'humour, mais elle doit un bon nombre de ses qualités à l'interprétation plus qu'au texte: 33 comédiens pour semer l'ambiance, dont

Ce soir, à la Radio romande PAGE JURASSIENNE

Trois sujets (arts, profession et police) seront présentés ce soir, dès 18 heures, par Pierre Boillat, sur le 2e programme de la Radio suisse romande.

Avec MM. Jean-Paul Pellaton et Antoine Jeker, nous nous intéresserons à l'activité florissante des galeries d'art dans le Jura. M. Willy Jeanneret parlera de l'Ecole jurassienne de perfectionnement professionnel. Enfin, M. J. Pfanner dévoilera tous les risques que comporte une attitude irrespectueuse dans les auberges, sur la route ou à la pêche et à la chasse, après l'adoption par le Grand Conseil bernois du décret sur les amendes d'ordre.

un Auguste II drôlement bien dans sa peau. Quant à la mise en scène elle fait foin des limites d'un plateau et devient mise en scène où la bouffonnerie galope et s'installe de chaque côté. «Partout» est la dimension idéale dans laquelle voudrait évoluer le théâtre populaire. On voit qu'il est bien accueilli quand comme les «Augustes», il emballa des caricatures savoureuses dans des allures d'exutoire. Le bonbon acidulé dans un papier fleuri. Habilement vôtre. (fb)

De la route à l'hôpital

Hier à 18 h. 30, une automobile conduite par Mlle Marie-Lise Hasler, en voulant éviter un chien sur la route cantonale St-Imier - Mt-Crosin, est allée se jeter contre un poteau électrique, à l'entrée de Saint-Imier. Quatre personnes avaient pris place dans la voiture et ont été blessées. Elles ont été transportées à l'hôpital de district à Saint-Imier. Outre la conductrice, il s'agit de Mme Hasler-Droz et de Mlles Chantal Perrin et Anne-Lise Vuilleumier, de Tramelan. On ne peut encore se prononcer sur la nature et la gravité de leurs blessures. (ni)

Le Parti socialiste bernois lancera deux initiatives

Réuni en congrès à Berne, en présence de 300 délégués du Jura et de l'ancien canton, et de plusieurs invités, le Parti socialiste du canton de Berne a décidé, à une très forte majorité, de lancer une initiative pour l'élection des conseillers aux Etats bernois par le peuple. Le droit du Jura à un conseiller aux Etats devrait d'autre part être garanti.

Une seconde initiative sera également lancée, et proposera une révision partielle de la loi fiscale, dans le sens d'une augmentation des déductions sociales et de la progression des taux d'imposition pour les revenus élevés.

Le congrès a en outre salué la décision de la Commission des transports du Grand Conseil bernois de proposer la suspension des études concernant la construction d'un aérodrôme au Grand-Marais auquel il est opposé. Enfin, le parti s'est choisi un nouveau

président en la personne de M. Erwin Schneider, conseiller d'Etat, de Kehrsatz, qui remplacera M. Johann Mathys, de Langenthal. (ats)

BIENNE

Au Parti national romand

Hier soir, les membres du Parti national romand, après avoir entendu MM. Girardin et Nicati lui parler de deux projets de lois soumis au peuple, a recommandé leur acceptation à ses adhérents.

Le PNR a décidé en principe d'établir une liste commune, pour les élections de novembre prochain, avec tous les partis de droite, pour le maire et les conseillers municipaux. Par contre, une liste de 20 noms du PNR sera établie pour le Conseil de ville.

Animation culturelle à Delémont

Une semaine «Paris-Camargue»

Après la semaine Stravinsky-Ramuz, mise sur pied au mois de juin, l'animation culturelle entame aujourd'hui le second volet de son programme 1972. Jusqu'à samedi prochain diverses manifestations mettront en effet en exergue les charmes de deux régions françaises, et Delémont vivra à l'heure de la Camargue et de Paris.

Pour servir de cadre à leurs festivités, les promoteurs de l'animation ont jeté leur dévolu sur la place Neuve qui, pour l'occasion, troquera son visage habituel pour se muer en quai de bouquinistes avec fleuristes, portraitistes, marché aux puces.

D'autre part musiciens et chanteurs,

MONTFAUCON

Cyclomotoriste renversé par un poulain

Hier, à 7 h. 50, un paysan de la région cheminait le long de la route cantonale, en direction de Montfaucon, conduisant une jument et son poulain. Soudain ce dernier fit un écart sur la gauche, au moment où un cyclomotoriste entreprenait de dépasser le groupe. Le poulain rua et donna un coup de pied qui atteignit la roue avant du vélomoteur, provoquant la chute de son conducteur, M. Antoine Noirjean, de Saint-Brais, retraité. Tombé sur la tête, il souffre d'une forte commotion qui a nécessité son transport à l'Hôpital de Saignelégier. (y)

- Douleurs?
- Grippe?
- Maux de tête?

ASPRO

soulage vite

Nouveau: maintenant aussi sous forme de comprimés effervescents

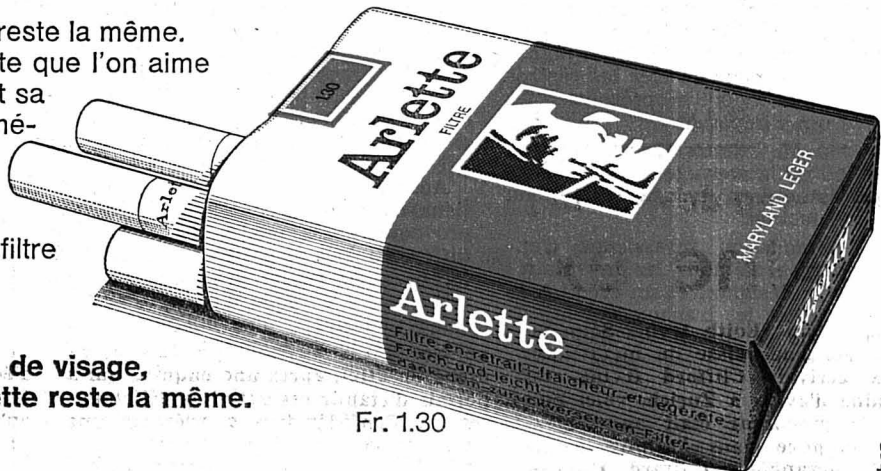


Arlette

change de visage...



... mais la cigarette reste la même. Arlette, une cigarette que l'on aime pour sa fraîcheur et sa légèreté. Pour son mélange équilibré de tabacs Maryland. Pour son arôme naturel et pour son filtre en retrait.



Arlette change de visage, oui, mais la cigarette reste la même.

Fr. 1.30

Matthey



meubles
graber
AU BÛCHERON

A louer

Pour le 31 octobre 1972 ou date à convenir dans l'immeuble

Succès 11

magnifiques appartements de 2, 3 et 4 pièces, très soignés, grand living, cuisine avec cuisinière électrique, four visible, frigorifique, hotte de ventilation; salle de bains avec WC séparé pour les 4 pièces; grand balcon; ascenseur; service de conciergerie; situation très tranquille; trolleybus à proximité; garages dans le bâtiment.

Loyer mensuel pour les

| | |
|--------------------------------|-------------------|
| 2 pièces Fr. 327.- | charges comprises |
| 3 pièces Fr. 457.- à Fr. 497.- | " " |
| 4 pièces Fr. 560.- à Fr. 590.- | " " |

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à l'Etude Francis Roulet, avocat-notaire, L.-Robert 76 à La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 17 83.

Pour votre appartement — Pour votre bureau
De votre plus beau souvenir de vacances

FAITES TIRER UNE

PHOTO GÉANTE

en noir jusqu'à 5 m. en une pièce
en couleur jusqu'à 2,5 m. en une pièce.

STUDIO PERRET

Rue Fritz-Courvoisier 11
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 47 84 - 22 43 13

OCCASIONS

- VOLVO 144, grand luxe, bleu métal, 1972, 5000 km.
- VOLVO 144, grand luxe, bleu métal, 1971, 25 000 km.
- VOLVO 121, rouge, 1969, 56 000 km.
- FIAT 125, spéciale, 5 vitesses, 1971, 16 000 km.
- AUDI 60, grise, 1968
- N.S.U. 1200 C., rouge, 1968, 63 000 km.

GRAND GARAGE DU JURA S.A.

La Chaux-de-Fonds 117, av. Léopold-Robert
Tél. (039) 23 22 55 ou 23 14 08

FABRIQUE DE BIENNE,
rattachée à un important groupement horloger,
engage tout de suite ou date à convenir

contrôleur statistique

Ce nouveau collaborateur, justifiant de solides connaissances horlogères, sera appelé à organiser et à diriger le visitage d'un département de remontage.

Faire offre sous chiffre 80 - 70431 avec photographie, aux Annonces Suisses S. A., 2501 BIENNE.

Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 20 000.-

- Pas de caution:
Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous uniquement à la première banque pour prêts personnels.

Banque Procrédit

2300 La Chaux-de-Fonds,
av. L.-Robert 23, tél. 039/23 16 12
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

NOUVEAU Service express

Nom

Rue

Endroit

ROULEZ TOYOTA

Grâce au leasing dès

Fr. 199.-

par mois + casco

GARAGE DES MONTAGNES

Michel Grandjean S.A.

Avenue Léopold-Robert 107
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 64 44

MAZOUT

Meyer-Franck

135, av. Léopold-Robert
Tél. (039) 23 43 45

Dans le canton de St-Gall Un dangereux élève-conducteur

Deux passagers d'une voiture conduite par un élève-conducteur ont péri noyés, dimanche peu après midi, au fond d'un véhicule qui était tombé dans un bras de la Linth près d'Uznach (SG).

Il s'agit de MM. Sutter, 36 ans, commerçant et père de trois enfants, et Ullmann, restaurateur, 35 ans, célibataire. Un autre passager ainsi que le conducteur de la voiture sont parvenus à regagner la terre ferme à la nage, alors que les deux malheureux, dont les corps ont été remontés à la surface par des hommes-grenouilles de la police cantonale saint-galloise, demeuraient prisonniers du véhicule.

Détail navrant : l'élève-conducteur, qui de Scherikon (SG) voulait se rendre à Uznach, roulait à vive allure sur une route qui de surcroît était interdite à la circulation. (ats)

Sur la route cantonale 13 Des chanceux

Les dix-huit passagers d'un car qui s'est retourné dimanche sur la route nationale No 13, près de Landquart, en ont été quittes pour la peur. Seul un enfant a été légèrement blessé.

Le chauffeur du car n'avait pas remarqué suffisamment tôt une file de voitures qui s'était formée en direction de Sargans. Son véhicule entra alors en collision avec la voiture qui le précédait. Le lourd véhicule se mit à zigzaguer, se retourna et s'immobilisa au bord de la chaussée. (ats)

Près de Lugano Il tue sa femme à coups de mousqueton

Dimanche soir, vers 23 heures, un habitant de Pregassona, près de Lugano, âgé de 38 ans, a tué sa femme de cinq coups de mousqueton. Après son forfait, le meurtrier, qui avait ouvert le feu alors que son épouse se trouvait au lit, s'est livrée à la police. On ignore les causes de ce drame. (ats)

Sur la route Lausanne-Genève

Le conseiller national Déonna et sa femme tués lors d'une collision de voitures

M. Raymond Déonna, conseiller national genevois, et ancien président du parti libéral, importante personnalité du monde économique suisse, a perdu la vie dans un accident de la circulation sur la route Lausanne - Genève, dans la nuit de dimanche à lundi.

Il était 22 h. 30 quand, à la sortie est d'Allaman, le conducteur d'une voiture genevoise roulant à vive allure vers Lausanne, perdit la maîtrise de son véhicule dans un virage. Cette machine entra en collision frontale avec une autre automobile genevoise, qui circulait en sens inverse et était pilotée par M. Déonna. Elle fit enfin un tête-à-queue et heurta une troisième voiture qui suivait celle de M. Déonna et venait de s'arrêter.

Le choc fut extrêmement violent. M. Raymond Déonna, 62 ans, fut tué sur le coup. Sa femme, Mme Anne-Marie Déonna-Vernet, 58 ans, grièvement blessée, devait succomber durant son transport à l'Hôpital de Morges. Les occupants des deux autres véhicules n'ont pas été sérieusement atteints. (ats)

Un brillant défenseur du grand patronat

Le conseiller national Raymond Déonna, libéral de Genève, qui vient d'être tué en compagnie de sa femme dans un accident de voiture, comptait certes parmi les défenseurs les plus après — et les plus brillants — de la libre entreprise et du grand patronat. Les petits consommateurs, les gens de revenu modeste n'en peuvent pas moins rendre hommage à ce parlementaire impulsif et tenace qui entreprit tout seul, voici quinze mois, un remarquable travail législatif contre les abus de la vente à tempérament. Nous ne pensons pas pouvoir mieux saluer la mémoire de Raymond Déonna qu'en faisant le point sur l'initiative qui porte son nom. Voici l'histoire.

En juin 1971, Raymond Déonna dépose sur le bureau du Conseil national un projet de loi entièrement rédigé, une trentaine d'articles. But de l'exercice : réglementer la vente à crédit de manière à mieux protéger le consommateur, souvent peu averti, qui se lance dans un achat malheureux et s'empêtre dans les complications juridiques face à un vendeur mieux armé. Raymond Déonna rassemble donc dans une loi spéciale tout ce qui, à travers divers textes, mais principalement le code

des obligations, touche la vente à tempérament. Deux axes au projet Déonna ! D'abord, élargir la définition de ces ventes pour toucher aussi la prestation de certains services (cours par correspondance, voire petit crédit : Raymond Déonna se défendait bien de vouloir mettre dans sa loi des dispositions qui ressortissent à la loi sur les banques, mais ne voulait pas que la première put être détournée par un habile recours à la seconde), ainsi que certains baux à loyer. Et puis, le champ d'application dûment étendu, prévoir des sanctions pénales en cas d'abus.

En août 1971, la commission ad hoc du Conseil national (se substituant en quelque sorte au Conseil fédéral, selon une procédure toute neuve) donne mandat au Département de justice et police d'ouvrir une procédure de consultation sur le projet Déonna. En février 72, le Département transmet les résultats à la commission, sensiblement modifiée — soit dit en passant — depuis les élections d'octobre 71. Nous ne connaissons pas ces résultats dans le détail. Nous savons, par exemple, que les milieux bancaires ont réagi de façon très sévère à l'égard du député genevois, alors qu'une longueur d'onde commune était plutôt habituelle entre eux. Nous nous souviendrons aussi que Raymond Déonna avait personnellement demandé (et obtenu) que les organisations de consommateurs et les associations féminines soient associées à la consultation.

Pour décider la marche à suivre au vu des résultats de celle-ci, la commission tarde à se réunir : agendas surchargés partout. Et c'est le 31 août 72, dix jours avant sa mort, que Raymond Déonna débat pour la dernière fois de son projet. La commission décide d'en suspendre l'examen, le Conseil fédéral étant résolu à prendre, de son côté, les mesures utiles à une réglementation nouvelle de la vente à crédit. Convain-

cu de la bonne volonté gouvernementale, Raymond Déonna ne s'oppose pas à cette suspension. Les propositions gouvernementales devraient être connues dans un an. Sur le fond comme dans la forme (une loi spéciale ? des révisions partielles de textes existants ?) elles ne coïncideront pas forcément avec les vues du député genevois. Si c'est le cas, tant mieux, sinon ?

Raymond Déonna se réservait expressément le droit, alors, de défendre envers et contre tout son initiative. Lorsque la Commission du National, une fois en possession des projets que vont élaborer les services de M. Kurt Furgler, reprendra l'examen du dossier, il faudra s'en souvenir.

H. F.

Au Comptoir suisse Journée indienne

Le maréchal Arjan Singh, ambassadeur de la République de l'Inde à Bâle, entouré de gracieuses Indiennes en sari, a accueilli hier au pavillon d'honneur de son pays, de nombreuses personnalités invitées à la journée officielle de l'Inde, au 53e Comptoir suisse de Lausanne.

L'Inde, qui participe pour la deuxième fois au Comptoir suisse, expose les produits de son industrie, de son artisanat et de son agriculture, et souligne son effort de développement économique. En 1971, le grand pays asiatique nous a vendu pour 53,6 millions de francs et nous acheta pour 90,3 millions de francs de produits, ce qui a laissé un solde favorable à la Suisse de 36,7 millions de francs. (ats)

Mme Irving devant la justice suisse

Une extradition significative

Lorsque Mme Edith Irving-Sommer, épouse d'origine suisse du maintenant fameux écrivain Clifford Irving, est descendue d'avion à Zurich, voici huit jours, le procureur était au rendez-vous. Complice dans l'affaire de la fausse biographie d'Howard Hughes, elle venait se livrer à la justice suisse à la demande des autorités.

« De son plein gré », tint à préciser son avocat !

En fait, si Mme Irving est bien venue d'elle-même en Suisse pour répondre de diverses accusations concernant son rôle dans cette rocambolesque es-

croquerie, c'est qu'elle y a été un peu poussée. C'est le moins que l'on puisse dire ! En effet, après une enquête qui a permis d'établir ses activités délictueuses, la Confédération a présenté une demande d'extradition officielle aux Etats-Unis par l'intermédiaire d'un avocat d'origine helvétique établi à New York, Me Reverdin. Une suite favorable a été donnée à cette requête. L'accord de principe obtenu de la justice américaine, Mme Irving n'avait plus qu'à se plier à la convocation zürichoise avant que la mesure ne soit exécutée par contrainte. Les délits qui lui sont reprochés tombent précisément sous le coup d'une convention d'extradition passée avec les USA le 14 mai... 1900. Traitée dont le contenu était déjà fort complet puisque l'article 2 mentionne « La contrefaçon, la falsification de documents publics ou privés, l'usage frauduleux de tels documents, etc ». L'article 5 précise que cette demande doit être faite par le représentant diplomatique ou par un agent consulaire, Me Reverdin ayant donc rempli cette fonction. C'est la troisième fois que l'avocat new-yorkais était ainsi mandaté. Il paraissait intéressant de souligner le déroulement de cette procédure qui a permis de mettre Mme Irving à disposition des autorités suisses. En une époque où l'on ergote longuement sur les problèmes du secret bancaire et de ses incidences sur la

lutte contre le crime en général, le fait qu'il ait pu être levé pour permettre d'éclaircir l'affaire Howard Hughes - Irving vient démontrer judicieusement qu'il ne constitue pas forcément un obstacle à l'administration de la justice.

JAL



Mme Irving à Kloten : l'heure de rendre des comptes. (photo asl)

Avion suisse de combat

Ni Corsair, ni Milan, on recommence à zéro

L'appareil américain a été victime du budget!

SUITE DE LA 1ère PAGE

« Assez d'actes des mots », suivant en somme ce mot d'ordre, le Conseil fédéral a pris la seule décision, peut-être, propre à désamorcer la crise qui couvait et dont la démission Schulthess fut le dernier des prodromes, en date tout au moins. On peut en effet prendre pour hypothèse que le Corsair était irrecevable au Parlement.

Avion sophistiqué, américain et favori de M. Rudolf Gnaegi, le Corsair avait certes à peu près tout ce qu'il faut pour déplaire à ceux que ne pouvait convaincre l'enthousiasme unanime des spécialistes chargés de l'évaluation. Mais n'importe quel avion peut réunir les tares nécessaires aux yeux d'un parlement, pour peu que celui-ci, au moment de choisir l'appareil et de voter le crédit, ne se sente pas au clair sur l'origine et les implications de la proposition qu'on lui fait.

Relisez les interventions parlementaires de ces dernières années sur l'avion de combat ; une seule certitude s'en dégage : les élus ne savent pas ce que l'on attend de leur vote, ils savent seulement qu'ils ne mangeront pas d'un plat pré-digéré.

L'IMPRESSION QUE LES CAROTTES ÉTAIENT PLUS QUE CUITES

Fâcheusement, M. Gnaegi donnait l'impression que les carottes étaient plus que cuites. Le chef du Département militaire, qui fut membre — avec MM. Furgler et Graber, on le sait — de la Commission Mirage, pensait-il vraiment que la sensibilité du Parlement en cette sorte d'affaires s'est éteinte avec le temps ? Trouvait-il, plutôt, dans la minutie des travaux d'évaluation et dans l'unanimité des experts un double argument pour assurer les Chambres que l'affaire née autour du chasseur

Dassault ne pouvait se reproduire avec l'avion américain ? Si tel fut bien le cas, M. Gnaegi a péché par omission, c'est-à-dire en oubliant que la toute-puissance des experts en leurs laboratoires, comme des hauts fonctionnaires en leurs départements, hérisse le parlementaire de milice. Si parfaite fut-elle en théorie, la procédure d'évaluation ne pouvait dissimuler un vice constitutif — celui d'avoir lieu en vase-clos.

QUESTION DE COULEUR

Oui, nous pouvons raisonnablement admettre que le Conseil fédéral a bloqué la machine pour ne pas se laisser emporter jusqu'à un échec devant les Chambres. Nous ne prétendons pas, pour autant, que les raisons économiques et financières qu'il avance lui servent d'alibi, mais nous ne saurions les surestimer. La détérioration des finances fédérales, la nécessité d'une politique conjoncturelle strictement disciplinée, tout cela était clair depuis longtemps déjà, et n'empêcha pas le Conseil fédéral de prendre à tour de bras, devant l'opinion publique, des rendez-vous pour annoncer la décision qu'il prendrait. On pensait alors : Corsair ou Milan ; non pas : Corsair, Milan, ou rien pour l'heure.

« Assez d'actes, des mots ! ». Le commandant de corps Studer peut juger noir le jour du jugement. Mais de quelle couleur eût-il fallu peindre — si le Corsair avait été choisi — la colère des Chambres et l'alourdissement de l'horizon politique ?

Jean STEINAUER.

Dans le canton de Schaffhouse

Criminel repris, il était ivre

La police cantonale de Schaffhouse a réussi, en collaboration avec les gardes-frontière, à mettre la main sur un automobiliste recherché pour avoir pris la fuite après avoir provoqué un accident sur territoire de l'Allemagne fédérale. L'automobi-

liste s'avéra être un criminel évadé d'une prison de Suisse romande.

Après son évasion, celui-ci avait commis plusieurs vols de voitures dans une ville de Suisse romande, avant de prendre la fuite vers l'Allemagne à bord d'un véhicule volé à un diplomate. C'est près de la frontière suisse que le malfaiteur, en état d'ébriété, perdit le contrôle du véhicule et provoqua un accident. (ats)

Voir autres informations
suisse en page 27

En quelques lignes...

LIESTAL. — Le directeur de la justice du demi-canton de Bâle-Campagne, M. Stoekli, a déclaré hier qu'aucune intervention de la troupe n'est actuellement prévue pour la surveillance des installations portuaires sur le Rhin.

PFEFFIKON. — Les frères Villiger SA, Pffeffikon (LU), ont repris toutes les actions (capital-actions : 400.000 fr.) des fabriques de cigares Opal A. Eichenberger-Baur SA, Beinwil am See.

ZURICH. — Le Conseil d'Etat zürichois s'est prononcé contre une augmentation des impôts fédéraux directs, dépassant celle qui est prévue dans l'Ordonnance fédérale sur les finances fédérales. Le Conseil d'Etat s'est également élevé contre l'introduction d'un impôt fédéral direct spécial.

GENÈVE. — L'Association internationale pour la protection des écrivains de langue allemande, dont le siège est à Zurich, a, à la suite de l'attentat de Munich, lancé un pressant appel au président de la Confédération, M. Celio, afin que « le bureau de l'Organisation pour la libération de la Palestine à Genève, dont l'établissement avait été autorisé de manière incompréhensible » d'ailleurs, il y a dix mois, soit fermés sans retard et que les Arabes attachés à ce bureau quittent le pays dans les plus brefs délais ».

NATIONS-UNIES. — S'il existe une volonté politique suffisante, les principaux problèmes à résoudre pourront l'être « dans les semaines à venir », a notamment déclaré, hier, à Genève, le secrétaire général de la CNUCED (conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) à l'ouverture de la nouvelle réunion de la conférence des Nations Unies sur le cacao.

LAUSANNE. — Le rapport annuel de la Commission romande de la ligne du Simplon relève que, des huit voies ferrées principales traversant la chaîne des Alpes (Mont-Cenis, Loetschberg, Simplon, St-Gothard, Arlberg, Brenner, Tauern et Semmering), la ligne du Simplon présente encore aujourd'hui le tracé et le profit de loin les plus favorables, compte tenu de l'altitude la plus basse.

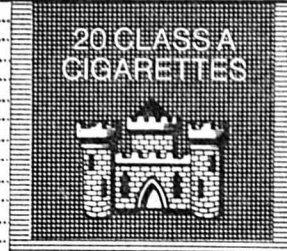
L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES

Direction générale: Willy Gessler
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillet
Rédaction-Administr.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél. 039/21 11 35 • Tél. 35 251
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44

What a good time for the good taste of a Kent.



Connaissez-vous la KENT? Depuis de nombreuses années elle est une des meilleures cigarettes américaines. Son nouveau mélange de tabacs a été composé spécialement pour lui donner une saveur plus fine, plus harmonieuse et augmenter votre plaisir de fumer. Vous le remarquerez dès la première bouffée!



KENT

WITH

THE MOST IMPROVED FRONT FILTER
NOUVEAU BLEND
 (ENCORE PLUS FIN)
 CRUSH-PROOF BOX

Lintas K 722

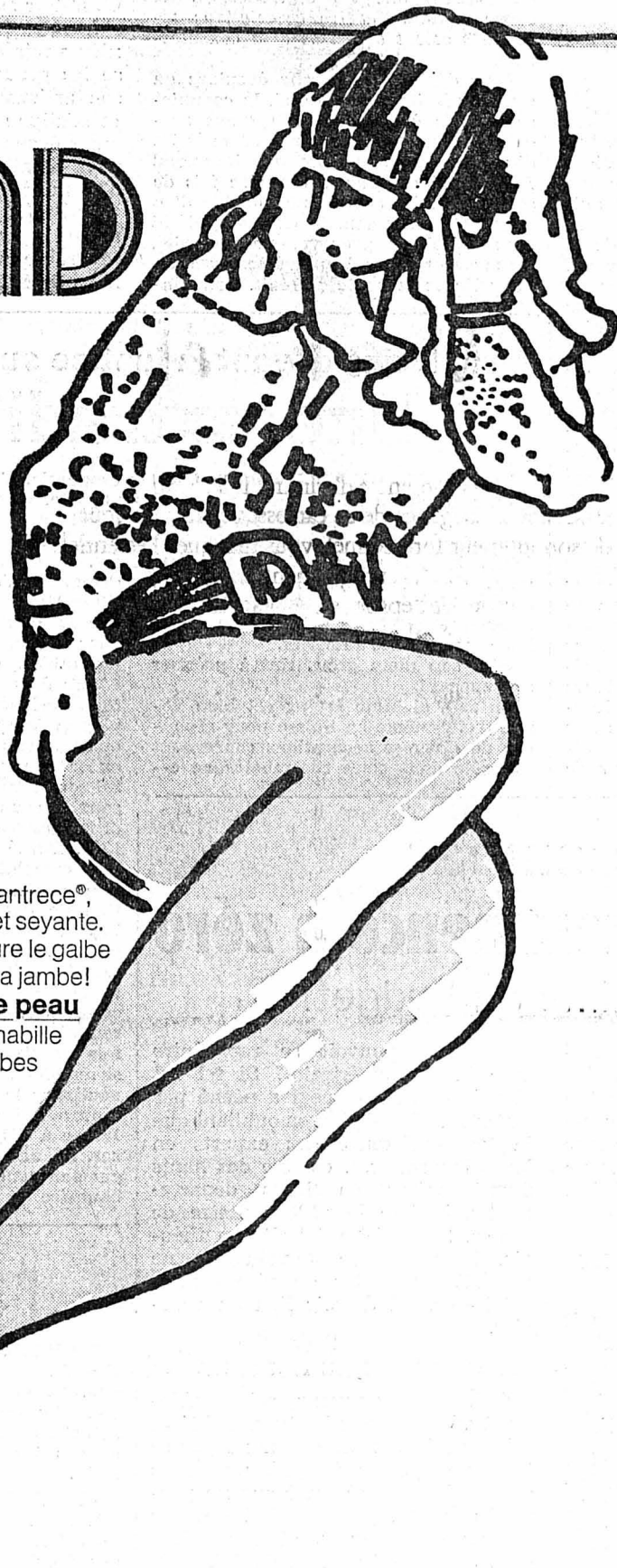
M-TREND

Maintenant en Multipack



Le collant en Cantrece®, une fibre souple et seyante. Plus de plis, elle assure le galbe parfait de la jambe!
L'élégance à fleur de peau
 M-Trend, le collant qui habille vos jambes

Dans les grandeurs I à III et super-grand IV 3.50



2 collants 550

(au lieu de 7.-)

3 collants 8.25 (au lieu de 10.50) etc.

Une exclusivité
MIGROS



MUNICIPALITÉ
 DE SAINT-IMIER

Votations fédérale et cantonale des 22, 23 et 24 septembre 1972

Les électrices et les électeurs de la circonscription politique de Saint-Imier sont convoqués pour les vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 septembre 1972 afin de se prononcer sur les objets suivants :

VOTATION FÉDÉRALE

Acceptez-vous l'initiative pour un contrôle renforcé des industries d'armement et l'interdiction d'exportation d'armes ?

VOTATION CANTONALE

Loi sur le régime applicable aux mineurs délinquants et concernant la modification de la loi du 31 janvier 1909 sur l'organisation des autorités judiciaires.

Les opérations de vote se feront à l'urne, au rez-de-chaussée de l'ancien collège secondaire, rue Agassiz, le **vendredi 22 septembre 1972 de 18 h. à 20 h.**, le **samedi 23 septembre 1972 de 18 h. à 22 h.**, et le **dimanche 24 septembre 1972 de 10 h. à 14 h.**

Un bureau de vote sera également ouvert à la gare CFF le samedi 23 septembre 1972 de 11 h. à 14 h.

Les bureaux de La Chaux-d'Abel et des Pontins fonctionnent le dimanche 24 septembre 1972 de 10 h. à 12 h.

Les militaires qui entrent au service avant le 22 septembre 1972 peuvent voter au Secrétariat municipal, pendant les heures de bureau, en présentant leur carte d'électeur et leur ordre de marche.

Bureau du village : président : M. Terraz Jean-Jacques.

Bureau de La Chaux-d'Abel : président : M. Amstutz Henri.

Bureau des Pontins : président : M. Aeschlimann Georges.

Le registre des votants sera déposé au Secrétariat municipal, à la disposition des électrices et des électeurs qui voudraient le consulter, jusqu'au 21 septembre 1972. Les ayants-droit au vote qui, jusqu'à cette date, ne seraient pas en possession de leur carte d'électrice ou d'électeur peuvent la réclamer au Secrétariat municipal, personnellement ou par écrit, jusqu'au 21 septembre 1972 à 18 h. 15.

Saint-Imier, le 12 septembre 1972.

CONSEIL MUNICIPAL

On cherche à La Chaux-de-Fonds, pour un commerce de moyenne importance, sur l'avenue Léopold-Robert ou quartiers place du Marché ou de l'Hôtel-de-Ville, ou même dans les rues adjacentes

PLUSIEURS LOCAUX

attendants ou non, mais dans le même immeuble, de différentes grandeurs, disponibles dès le 1er mai 1973.

Situation au rez-de-chaussée, au 1er étage ou dans les sous-sols.

Faire offres sous chiffre NK 19950, au bureau de L'Impartial.

On s'abonne en tout temps à « L'IMPARTIAL »

LA COMPAGNIE
DES MACHINES A COUDRE
SINGER

a l'honneur d'informer son aimable clientèle qu'elle a confié la représentation et le service de ses produits à

**Monsieur
Claude SCHMUTZ**

qui succède à M. André Matile, décédé. Elle conservera de ce collaborateur actif et dévoué un souvenir ému.

La Compagnie SINGER vous invite à visiter son magasin de la **PLACE DU MARCHÉ** dont le cadre a été entièrement transformé et rajeuni. En dehors des célèbres MAGIQUES A COUDRE, M. Schmutz sera très heureux de vous présenter les aspirateurs, machines à repasser et machines à tricoter SINGER. Vous trouverez en outre un choix très complet de mercerie et de pièces détachées. M. Schmutz pourra vous donner tous les conseils de couture et des leçons concernant l'usage des produits SINGER pour lesquels il s'est engagé à fournir un service impeccable et rapide.

M. CLAUDE SCHMUTZ
Représentant officiel de la Compagnie SINGER
Place du Marché 8 Tél. (039) 22 11 10
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :

Armes : infanterie sans lance-mines
Régions : LES PRADIÈRES - MONT-RACINE (carte nationale de la Suisse au 1 : 50'000 Vallon de St-Imier, feuille no 232.)

Jours, dates et heures :
Jeudi 14.9.72 de 0800 à 2200 Jeudi 21.9.72 de 0800 à 2200
Vendredi 15.9.72 de 0800 à 2200 Vendredi 22.9.72 de 0800 à 2200
Lundi 18.9.72 de 0800 à 2200 Lundi 25.9.72 de 0800 à 2200
Mardi 19.9.72 de 0800 à 2200 Mardi 26.9.72 de 0800 à 2200
Mercredi 20.9.72 de 0800 à 2200

Armes : aviation (Lancement de bombes inertes)
Jours, dates et heures :
Jeudi 28.9.72 de 0600 à 1900 Vendredi 29.9.72 de 0600 à 1900

Zones dangereuses :
Limitées par les régions Les Petites-Pradières - pt 1430 - crête jusqu'au Mont-Racine - La Motte - lisière de forêts Est du Mont-Racine jusqu'aux Petites-Pradières.

No de tf du poste de cdmt pendant les tirs :
du 14.9 au 26.9.72 (038) 41 28 23
du 27.9 au 29.9.72 (031) 62 37 75

Régions : Vue-des-Alpes - Saffrière - Crêt-Meuron (carte nationale de la Suisse au 1:25'000 Val-de-Ruz, feuille no 1144.)

Jours, dates et heures :
Jeudi 14.9.72 de 0800 à 2200 Lundi 18.9.72 de 0800 à 2200
Vendredi 15.9.72 de 0800 à 2200 Mardi 19.9.72 de 0800 à 2200

No de tf du poste de cdmt pendant les tirs : (038) 53 35 52

MISE EN GARDE :

1. Vu le danger de mort il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.

3. **PROJECTILES NON ÉCLATÉS :**
— En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant encore contenir des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.
— Quiconque trouve un projectile non éclaté ou une partie de projectile pouvant contenir encore des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de le signaler à la troupe, au poste de destruction des ratés ou de gendarmerie le plus proche. L'adresse du poste de destruction des ratés le plus proche peut être demandée par téléphone au No 11.
— La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse est réservée.

4. Les demandes d'indemnité pour des dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.

5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou de celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction de ratés :
Cp GF 2, Neuchâtel, tf 038/24 43 00
Office de coordination de la place de tir des Pradières, cp Gardes-Fortifications 2, 2006 Neuchâtel, tf 038/24 43 00

Le commandant de troupe
Tf 038/41 28 23 Tf 031/62 37 75

Lieu et date : Neuchâtel, le 4.9.72

A louer tout de suite ou début octobre

Particulier achète à bons prix tous genres de MONTRES ANCIENNES, or, argent et métal, gravures, argenterie. Paiement comptant. Faire offres à M. ROLAND HUG, Parc 137, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 41 06 ou 26 83 53.

logement

3 1/2 pièces, tout confort, tapis, frigo, Coditel, lift, 1er étage, centre. Fr. 420.— par mois, charges comprises. Tél. (039) 22 10 38 dès 19 h.

Nettoyages

Bâtiments, lavage de cuisines, vernissage, fenêtres, fonds, tapis — DÉBARRAS de chambres-hautes et caves. Tél. (039) 22 38 74.



Rekord II
Admirable à l'oeil.
Une révélation au volant.

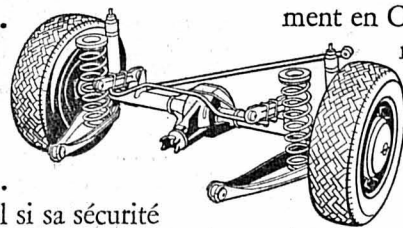


Si vous vous contentez d'admirer la Rekord II en vous attachant à l'élégance de sa carrosserie, au bon goût de son intérieur fonctionnel, vous manquez l'essentiel: sa technique. Et c'est uniquement en roulant qu'on peut la vérifier et l'éprouver. Alors: au volant!...

Châssis Tri-Stabil.
«Tri-Stabil» veut dire: 1. Stabilité dans les virages; 2. Stabilité en ligne droite; 3. Stabilité lors du freinage.

Des moteurs puissants et sûrs.
99 ch ou 108 ch pour les cylindrées respectives de 1,7 ltr. et 1,9 ltr.
Reprises franches et vitesse de croisière élevée.

Opel: la sécurité et le confort.
La Rekord II ne serait pas une Opel si sa sécurité n'atteignait pas le plus haut niveau: freins à double



circuit hydraulique et à disque à l'avant; habitacle de sécurité; zones d'absorption de chocs; colonne de direction de sécurité.

Le confort va de soi: sièges individuels anatomiques à l'avant avec dossier réglable en continu; confort aisé pour 5 personnes; aération sans courant d'air; vaste coffre et maints détails qui placent la Rekord II en tête des voitures de sa classe.

La Rekord II existe en Limousine, 2 ou 4 portes, également en Coupé, Sprint, et CarAVan. La S 1900 est un modèle construit en Suisse, pour la Suisse.

La Rekord II peut être équipée de la boîte GM entièrement automatique à 3 rapports. Un luxe qui devient chaque jour davantage une nécessité.

Opel Rekord II dès Fr. 11.900.—*
(*Prix indicatif. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.)

Opel Rekord II. La nouvelle génération.

Opel — la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande : Aigle Garage des Mosses 2 14 14, Avenches J.-P. Divorne 75 12 63, Begnins Garage du Jura 66 14 58, Bienne Auto-Besch 41 55 66, Merz & Amez-Droz SA 3 53 33, Bulle Garage Majestic 2 84 84, Château-d'Éx Garage du Pont 4 61 73, La Chaux-de-Fonds Garage Guttman SA 23 46 81, Delémont Garage des Eaux-Vives 22 35 33, Fribourg Garage de Pérolles 22 38 88, Genève Garage des Délices SA 44 71 50, Extension Autos SA 32 11 35, Lausanne Ets Ramuz et Garage Edelweiss SA 24 04 44, Le Locle Garage du Rallye 31 33 33, Martigny Garage J.-J. Casanova 2 29 01, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions SA 61 22 46, Moutier Garage Prévotois 93 16 77, Neuchâtel Garage du Roc 33 11 44, La Neuveville Garage Belcar 51 25 59, Porrentruy Garage des Ponts 66 12 06, Rolle Garage Wurld 75 17 25, Sion Garage de l'Ouest 2 81 41, Tramelan Garage Alouette 97 50 40, Les Verrières Garage-Carrosserie Franco-Suisse 66 13 55, Yverdon Garage Bouby-Rolls 2 54 60
et nos distributeurs locaux à: Attalens 56 41 10, Belfaux 45 12 36, Bercher 81 82 42, Bevaix 46 13 96, Bex 5 23 38, Bremblens 71 19 69, Bussigny 89 11 66, Cheseaux 91 12 29, Chexbres 56 11 56, Colombier 41 35 70, Cossonay 87 15 96, Court 92 91 50, Le Crêt 8 54 29, Dombresson 53 28 40, Echallens 81 15 95, Epalinges 32 53 66, Estavayer-le-Lac 63 10 08, Fahy 76 63 20, Fully 5 35 23, Genève 33 b av. de Miremont; 9 rte des Jeunes 42 50 46; 9 bd d'Yvoy 25 28 00, Glovelier 56 71 29, Les Haudères 4 65 27, Lausanne 21 pl. du Tunnel 23 72 17, Marnand 64 10 57, Mézières 93 12 45, Moillesulaz 48 02 00, Montana 7 23 69, Morges 71 26 48, Naters 3 24 40, Nods 51 26 17, Le Noirmont 53 11 87, Onex 92 62 24, Orbe 7 21 77, Payerne 61 29 80, Petit-Lancy 92 37 32, Le Pont 85 12 50, Prilly 24 62 63, Pully 28 94 94, Raron 5 16 66, Renens 34 01 94, La Rippe 67 12 55, Romont 52 22 87, Savigny 97 11 55, Soyhières 32 11 36, Sainte-Croix 6 26 76, Saint-Imier 41 36 44, Saint-Maurice 3 63 90, Vallorbe 83 14 88, Versoix 55 16 94, Vevey 51 88 60, Veyras s/Sierre 5 26 16, Villeneuve 60 10 51.

PIZZERA & LADOR — BIENNE

Bureau d'architecture
Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir un

dessinateur-architecte
et un

technicien-architecte

ayant quelques années de pratique et une solide expérience du bâtiment, aptes à travailler de manière indépendante, également un

apprenti-dessinateur

pour le printemps 1973, mais pouvant commencer déjà maintenant un stage préliminaire.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire à Pizzeria & Lador, rue Hugli 5, Bienne ou téléphoner au (032) 3 94 44.

FLUCKIGER & CIE

FABRIQUE DE CADRANS
2610 SAINT-IMIER

cherche pour date à convenir, si possible immédiatement :

1 mécanicien en étampes

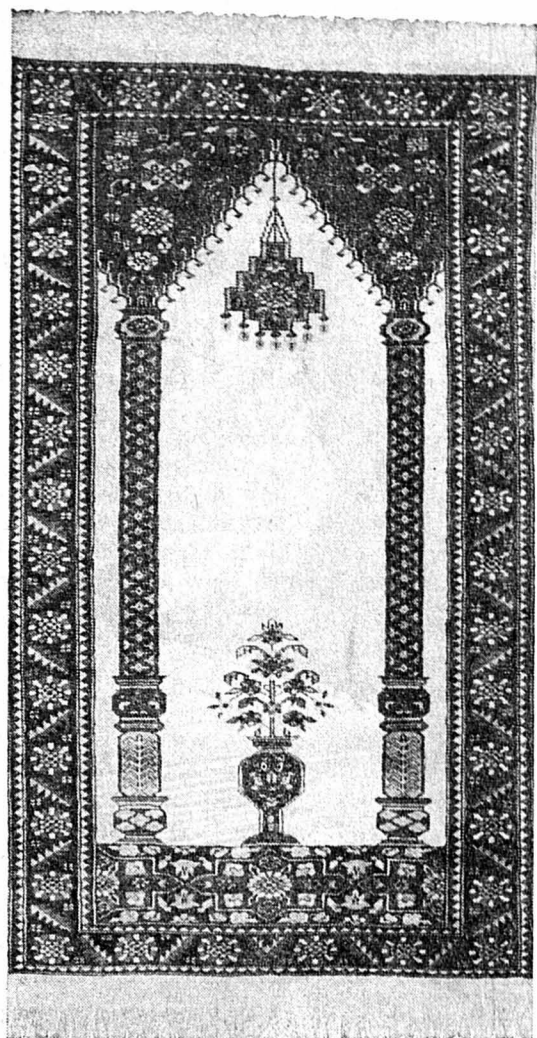
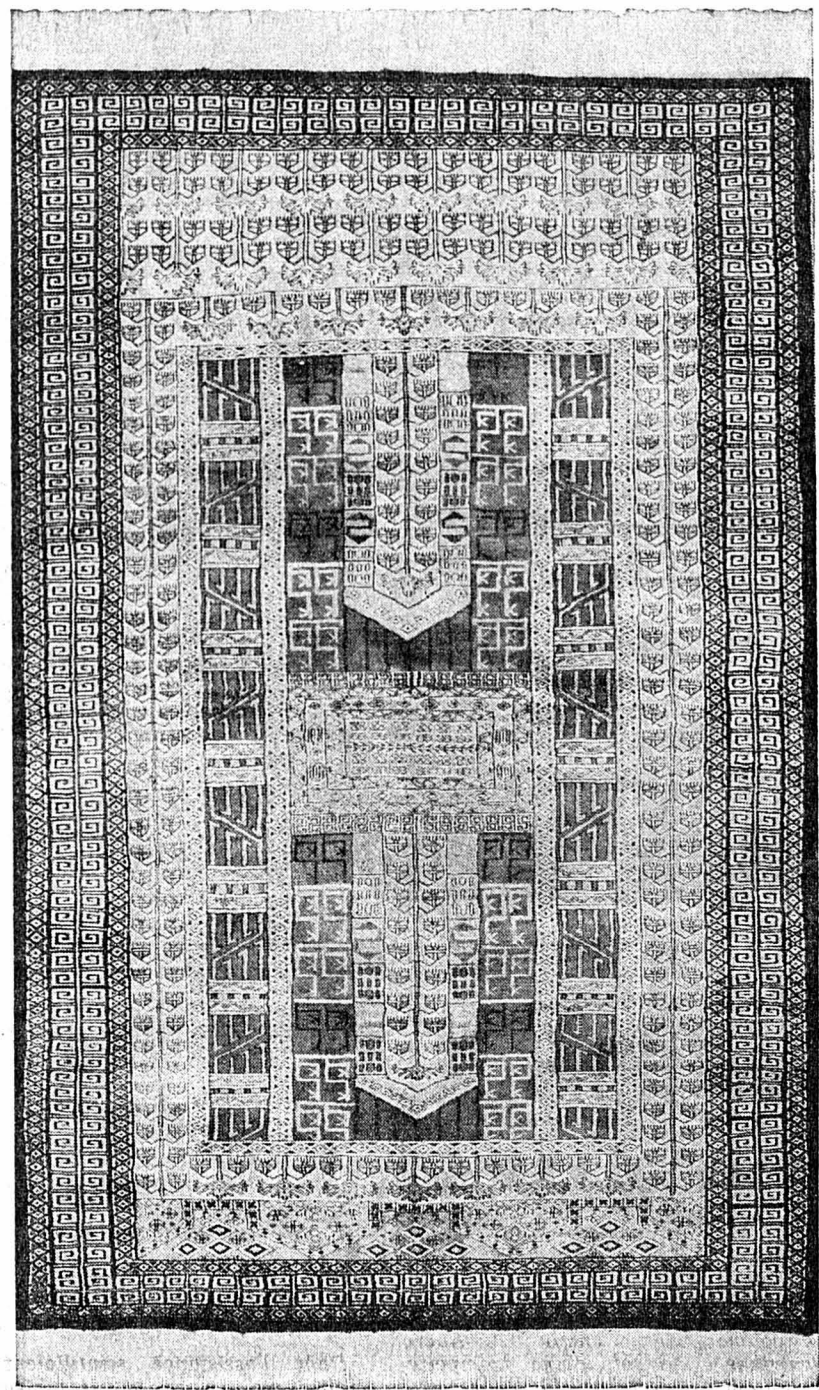
1 mécanicien-outilleur

pour son département mécanique

Les intéressés voudront bien adresser leurs offres de service au chef du personnel. Renseignements éventuels au (039) 41 31 61, interne 17.

... de véritables trésors de l'Orient

Migros vous offre, à nouveau, de véritables tapis d'Orient, noués main. Provenant de différentes régions des pays des mille-et-une-nuits,



chacun de ces tapis, est un chef-d'œuvre d'art artisanal et, par l'originalité de son dessin, l'harmonie de ses couleurs, une pièce unique.

Parmi notre grand choix de: Belouch, Hamadan, Afgan, Paki-Bochara, Schiraz, Bachtiar, Karadja, etc..., vous trouverez certainement le tapis dont vous rêviez, à un prix abordable, ... un prix MIGROS.

MIGROS

MARCHÉ MIGROS, rue Daniel-JeanRichard

TECHNICUM NEUCHÂTELOIS (Le Locle-La Chaux-de-Fonds) COURS DU SOIR 1972-1973

Les cours du soir de l'hiver 1972-1973 s'ouvriront dans la semaine du 23 au 28 octobre. Ils auront lieu, sauf indication contraire, de 19 h. 15 à 21 h. 15. Chaque cours comprendra 12 à 15 leçons de 2 heures (éventuellement les soirs et les heures prévus pourront être changés d'entente entre les participants et les professeurs).

Les inscriptions seront prises par les secrétariats respectifs contre paiement d'une finance non remboursable de Fr. 25.— à verser aux comptes de chèques postaux (Le Locle 23 - 1466; La Chaux-de-Fonds 23 - 1532) jusqu'au 23 septembre 1972, dernier délai, en indiquant au verso du coupon postal le No du cours désiré.

Tous les participants seront convoqués personnellement.

DIVISION DU LOCLE

Horlogerie et microtechnique

- | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------|
| *1. Réparation de montres et pendules | C. Jubin | mardi |
| 2. Réglage (virolage, centrage), mise en marche | R. Gonthier | jeudi |
| *3. Les mécanismes de chronographes | R. Castella | lundi |
| *4. Montres électroniques (assemblage et contrôle) | J.-C. Cattin | mardi |
| 5. Dessin technique et normalisation NIHS-VSM | R. Juillerat | mardi |
| 6. Théorie et pratique des machines à pointer et initiation à l'électro-érosion | A. Pécaut | lundi |

* Exigences: Certificat fédéral de capacité

Mécanique

- | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| 7. Calculs d'atelier | F. Zürcher | mardi |
| 8. Dessin technique | W. Griessen | mardi |
| 9. Commandes hydrauliques et pneumatiques pour machines-outils | W. Griessen | lundi |
| 10. Initiation à la programmation pour commandes numériques de machines-outils | | |
| Théorie et utilisation de la machine | | |
| Nombre de places limité à 10 | K. Hug | lundi |
| 11. Utilisation courante de la règle à calcul | X. Jaccard | lundi et jeudi |
| 12. Cours spécial de perfectionnement en mécanique destiné aux manœuvres n'ayant pas eu la possibilité de faire un apprentissage ou à des ouvriers qui désirent approfondir leurs connaissances en fraisage, tournage ou ajustage | A. Duvoisin A. Girardet G. Cuany P. Mindel M. Meyer A. Kocher | vendredi soir et samedi matin |
- Durée du cours: 96 heures
Finance d'inscription: Fr. 100.—

Pour ce cours seulement la finance d'inscription sera perçue lors de la première leçon
Nombre de places limité

Electrotechnique

- | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-------|
| 13. Etude des circuits logiques et de leur utilisation dans les machines automatiques (2e partie) | J. Bielser | jeudi |
| 14. Electricité élémentaire (théorie) | P.-A. Aeby | jeudi |

DIVISION DE LA CHAUX-DE-FONDS

Horlogerie et microtechnique Mécanique — Art appliqué

- | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------|
| 15. Cours pratique relatif à la montre électronique « Dynotron » Certificat fédéral de capacité exigé Nombre de places limité à 8 | W. Bouverat | jeudi |
| 16. Cours pratique relatif à la montre électronique « Mosaba » Certificat fédéral de capacité exigé Nombre de places limité à 8 | A. Jeanmaire | mardi |
| 17. Pratique et perfectionnement dans le réglage Nombre de places limité à 10 | Mme J. Monnier | mardi et jeudi |
| 18. Perfectionnement dans le réglage de précision théorie et pratique Certificat fédéral de capacité exigé Nombre de places limité à 10 | P. Girardet | mardi et jeudi |
| 19. Dessin technique de boîtes et cadrans (en bureau technique) | F. Worpe | lundi |
| 20. Métrologie, notions et applications | Ph. Guyot | lundi |
| 21. Electro-érosion | R. Vuille | lundi |
| 22. Commandes par fluides, initiation à l'automation | R. Berthoud | lundi |
| 23. Manipulations électroniques Nombre de places limité à 10 | F. Schwab | jeudi |
| 24. Mathématiques appliquées Représentations graphiques | P. Jeanneret | lundi |
| 25. Initiation à la programmation des calculatrices de table | F. Schwab | lundi |
| 26. Organisation scientifique du travail | G. Robert | jeudi |
| 27. Application du contrôle statistique en fabrication horlogère | B. Veuilleumier | lundi |

début 25 septembre

- | | | |
|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-------|
| 28. Initiation à la mécanique automobile | A. Ambühl R. Baer J. Frutschy A. Margot L. Thiébaud | lundi |
|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-------|

- | | | |
|----------------------------------|-----------------|-------|
| 29. Dessin, composition couleurs | J.-P. Perregaux | mardi |
| 30. Modelage (modèle vivant) | W. Egger | mardi |
| 31. Dessin d'observation | F. Amacher | jeudi |
| 32. Ciselure et repoussé | R. Boichat | lundi |

Les participants seront admis aux cours avec modèle vivant selon leur degré d'avancement et sur préavis du maître du cours et du directeur.

Perfectionnement professionnel

Horlogerie et microtechnique

- Cours de connaissances générales en horlogerie durée 1 an à plein temps
- Formation de technicien en restauration d'horlogerie ancienne durée 2 ans à plein temps
- Préparation aux examens de maîtrise fédérale d'horloger rhabilleur durée selon capacités

Mécanique

- Préparation aux examens de maîtrise fédérale de mécanicien cours du soir et samedi matin 2 ans 1re année
- Préparation aux examens de maîtrise fédérale de mécaniciens en automobiles Cours B 2 ans 1re année cours du soir et samedi matin
- Préparation pour l'obtention du certificat fédéral de capacité de mécanicien de précision article 30 cours du soir 1re année
- Cours de perfectionnement et de préparation aux examens professionnels de conducteurs de camions article 30 samedi matin 2 semestres d'hiver 2e semestre

Techniciens option construction

- Formation de techniciens en microtechnique
- Formation de techniciens en mécanique durée 2 ans à plein temps

Technicum du soir Section exploitation

- Formation de techniciens
- Cours préparatoire 1 an
- Section technique 2 ans

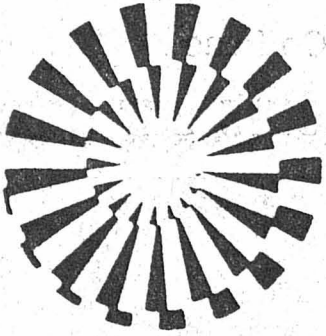
Remarque générale

Les participants aux cours de perfectionnement professionnel doivent être en possession d'un certificat d'apprentissage ou exercer la profession de façon régulière. Les cours qui ne réuniraient pas un nombre suffisant d'inscriptions n'auront pas lieu.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser aux secrétariats: Le Locle, tél. (039) 31 15 81; La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 34 21.

LA COMMISSION

Munich 72 • Munich 72 • Munich 72 • Munich 72 • Munich 72

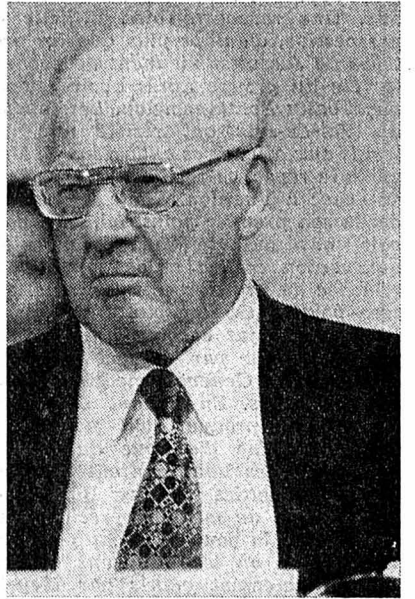


Les dernières médailles ont été attribuées hier Une dernière fois, M. Avery Brundage a annoncé la fin des Jeux olympiques

Au cours de la cérémonie de clôture, le président sortant du CIO, M. Avery Brundage, a prononcé l'allocution traditionnelle suivante : « Au nom du comité international olympique, j'exprime ma profonde reconnaissance au président Gustav Heinemann et au peuple allemand, aux autorités de la ville de Munich et au comité d'organisation des Jeux olympiques. Je déclare clos les Jeux de la 20e olympiade et appelle, selon la tradition, la jeunesse de tous les pays à se retrouver dans quatre ans à Montréal, afin de fêter les Jeux de la 21e olympiade. Souhaitons qu'elle se réunisse dans la joie

et dans la concorde afin que, dans l'intérêt de l'humanité, la flamme olympique soit sauvegardée à tout jamais ».

S'adressant spécialement aux habitants de la ville organisatrice, M. Brundage a ajouté : « Chers Munichois, votre hospitalité cordiale et amicale nous a profondément émus. Nous avons fêté ensemble les jours de joie exhubérante. Nous avons supporté avec vous les heures difficiles et très sombres. L'heure de l'adieu est venue. Nous retournons dans nos pays et nous vous disons : au revoir ».



M. Avery Brundage.

Cérémonie de clôture et prochain rendez-vous

Les Jeux olympiques de Munich, qui avaient débuté dans la joie, se sont achevés au stade olympique. En raison du deuil israélien, le programme avait été profondément modifié, la musique légère faisant notamment place à de la musique classique. Dans la tribune d'honneur, on trouvait, autour de M. Avery Brundage, président sortant du CIO, M. Gustav Heinemann, président de la République fédérale d'Allemagne, le chancelier Willy Brandt et M. Jean Drapeau, maire de Montréal, ville organisatrice des Jeux olympiques de 1976.

Athlètes, bras dessus, bras dessous

À 19 h.30 précises, la fanfare olympique retentissait. Précédés des « Bläserbuben », orchestre composé de jeunes Munichois, et de jeunes filles en costumes folkloriques des différentes régions de la Bavière, les porte-drapeau des nations participantes pénétraient dans le stade. Ils étaient suivis de l'énorme cohorte des athlètes, bras dessus, bras dessous, sans distinction de race ou de nationalité. Ovationnés par le public, ils saluaient et prenaient place sur la pelouse où ils formaient un tapis mouvant et multicolore. Derrière la tribune de presse se déployait alors un immense drapeau israélien.

Clôture officielle

M. Avery Brundage montait à la tribune placée sur la pelouse, devant les athlètes. Les drapeaux de la Grèce, de la République fédérale d'Allemagne et du Canada étaient hissés, tandis que retentissaient les hymnes des trois pays. Pour la dernière fois en tant que président du CIO, M. Brundage s'adressait à l'assistance pour appeler la jeunesse de tous les pays à se retrouver à Montréal.

La flamme s'éteint...

L'obscurité se faisait ensuite dans le stade. Sur un des panneaux lumineux, on pouvait lire : « Thank you Avery Brundage ». Au son d'une trompette, la flamme olympique qui avait brûlé pendant dix-sept jours au-dessus du stade, s'éteignait lentement. Les dernières lueurs disparues, l'assistance, debout, observait une minute de silence à la mémoire des victimes de Fuestenfeldbruck. D'une colline voisine éclataient cinq salves de coups de canon. L'Hymne olympique retentissait.

...puis le drapeau quitte le stade

Eclairés par des projecteurs, les huit rameurs ouest allemands champions olympiques à Mexico amenaient le drapeau et quittaient le stade. L'arc-en-ciel composé de cinq tuyaux en matière plastique aux couleurs olympiques, symbole de paix et d'entente entre les peuples, s'illuminait. Dans l'obscurité, six cents couples en costume folklorique de la Bavière, avaient pris place sur la piste. Quatre cents éclaireurs portant des torches, ceinturaient l'intérieur du stade. Les projecteurs se rallumaient. Les athlètes commençaient à quitter le stade, escortés jusqu'au village olympique par les jeunes éclaireurs.

Rendez-vous à Montréal en 1976 !

Dans l'assistance scintillaient des milliers de lampes. Sur le tableau lumineux apparaissait le nom de Montréal. Les drapeaux s'agitaient, la foule des athlètes sortait lentement par la Porte du marathon, tandis que les Britanniques formaient une farandole. Il était 20 h.15. La cérémonie prenait fin. On se donnait maintenant rendez-vous à Montréal en 1976.



Prochain rendez-vous est pris... (bélino AP)

TABLEAU FINAL DES MÉDAILLES

Dans l'ordre or, argent, bronze et total :

| | or | argent | bronze | total |
|-------------------|----|--------|--------|-------|
| URSS | 50 | 27 | 22 | 99 |
| Etats-Unis | 33 | 31 | 30 | 94 |
| Allemagne orient. | 20 | 23 | 23 | 66 |
| Allemagne occ. | 13 | 11 | 16 | 40 |
| Japon | 13 | 8 | 8 | 29 |
| Australie | 8 | 7 | 2 | 17 |
| Pologne | 7 | 5 | 8 | 20 |
| Hongrie | 6 | 13 | 16 | 35 |
| Bulgarie | 6 | 10 | 5 | 21 |
| Italie | 5 | 3 | 10 | 18 |
| Suède | 4 | 6 | 6 | 16 |
| Grande-Bretagne | 4 | 5 | 9 | 18 |
| Roumanie | 3 | 6 | 7 | 16 |
| Finlande | 3 | 2 | 4 | 8 |
| Cuba | 3 | 1 | 4 | 8 |
| Hollande | 3 | 1 | 1 | 5 |
| France | 2 | 4 | 7 | 13 |
| Tchécoslovaquie | 2 | 4 | 2 | 8 |
| Kenya | 2 | 3 | 4 | 9 |
| Yougoslavie | 2 | 1 | 4 | 7 |
| Norvège | 2 | 1 | 1 | 4 |
| Corée du Nord | 1 | 1 | 3 | 5 |
| Nouvelle-Zélande | 1 | 1 | 1 | 3 |
| Ouganda | 1 | 1 | 0 | 2 |
| Danemark | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Suisse | 0 | 3 | 0 | 3 |
| Canada | 0 | 2 | 3 | 5 |
| Iran | 0 | 2 | 1 | 3 |
| Belgique | 0 | 2 | 0 | 2 |
| Grèce | 0 | 2 | 0 | 2 |
| Autriche | 0 | 1 | 2 | 3 |
| Colombie | 0 | 1 | 2 | 3 |
| Mexique | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Pakistan | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Tunisie | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Argentine | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Corée du Sud | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Liban | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Turquie | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Mongolie | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Brésil | 0 | 0 | 2 | 2 |
| Ethiopie | 0 | 0 | 2 | 2 |
| Espagne | 0 | 0 | 2 | 2 |
| Jamaïque | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Inde | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Niger | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Ghana | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Nigeria | 0 | 0 | 1 | 1 |

Le Grand Prix hippique des nations

Les dernières médailles à l'Allemagne de l'Ouest, les USA et l'Italie

La dernière médaille d'or des Jeux olympiques de Munich est revenue à l'Allemagne qui, devant les 80.000 spectateurs qui emplissaient une fois de plus les gradins du stade olympique, a remporté le Prix des nations. Grands favoris, les Allemands ont cependant été sérieusement inquiétés par les Américains, qui ne se sont finalement inclinés que pour un quart de point. C'est le passage du dernier cavalier américain, Bill Steinkraus, qui a été déterminant. Il eut fallu en effet qu'il réussisse un « sans faute » pour faire gagner son équipe. Le passage de la rivière lui fut fatal. Plus qu'à cet échec du champion olympique individuel de 1968, c'est à leur homogénéité que les Allemands doivent leur succès. Au cours des deux manches, aucun d'entre eux n'a jamais été pénalisé de plus de huit points.

la France, la Belgique, la Pologne, le Portugal, l'URSS, le Mexique, le Japon et la Hongrie se trouvant éliminés.

1. Allemagne de l'Ouest, 32 points (Fritz Ligges avec « Robin » 4-4, Gert Wiltfang avec « Askan » 8-4, Hartwig Steenken avec « Simona » 4-8, Hansgunther Winkler avec « Torphy » 8-8) ; 2. Etats-Unis, 32,25 (Neal Shapiro avec « Sloopy » 8,25-0, Kathy Kusner avec « Fleet Apple » 20-12, Frank Chapot avec « White Lightning » 9-28, William Steinkraus avec « Main Spring » 0-4) ; 3. Italie, 48 (Vittorio Orlandi avec « Fulmer Feather Duster » 4-4, Graziano Mancinelli avec « Ambassador » 20-8, Raimondo d'Inzeo avec « Fiorello » 8-4, Piero d'Inzeo avec « Easter Light », abandon) ; 4. Grande-Bretagne, 51 ; 5. SUISSE, 61,25 (Max Hauri avec « Haiti » 15,5-8, Hermann von Siebenthal avec « Havana Royal » éliminé à deux reprises, Monica Weier avec « Erbach » 9,75-8, Paul Weier avec « Wulf » 8-12) ; 6. Canada, 64 ; 7. Espagne, 66 ; 8. Argentine, 121.



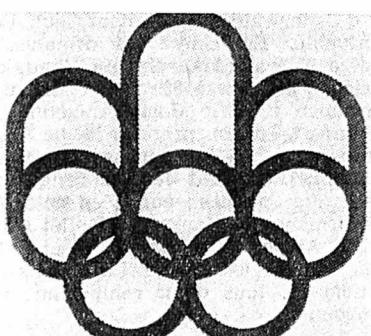
L'équipe de l'Allemagne de l'Ouest a remporté le Prix des Nations, avec (de gauche à droite) : Steenken, Ligges, Wiltfang et Winkler. (bélino AP)

Cinquième médaille d'or pour H. Winkler !

Dans cette équipe allemande se trouvait Hansgunther Winkler qui, à 46 ans, a ainsi obtenu sa cinquième médaille d'or. En 1956, 1960 et 1964, il avait déjà fait partie de la formation gagnante du Grand Prix des nations. Il avait en outre enlevé le titre olympique individuel en 1956. Il y a quatre ans, à Mexico, l'Allemagne, avec Winkler également, avait enlevé la médaille de bronze derrière le Canada et la France.

Satisfaction suisse

La Suisse a pris la cinquième place de cette ultime épreuve olympique, ce



L'emblème olympique des Jeux de 1976, à Montréal, dessiné par le graphiste canadien Georges Huel. (asl)

qui constitue un résultat plus qu'honorable si l'on compte que dix-sept équipes étaient en lice et qu'elle a devancé, dans la deuxième manche (les huit meilleures formations qualifiées seulement), le Canada (champion olympique à Mexico), l'Allemagne et l'Argentine. Max Hauri (Haiti), Monica Weier (Erbach) et Paul Weier (Wulf) se sont montrés à la hauteur sur un parcours particulièrement difficile. Seul Hermann von Siebenthal, dont les nerfs ne semblent pas avoir tenu, a déçu.

Première manche difficile

Sur le gazon du Stade olympique, la première manche (860 mètres, 14 obstacles et 17 sauts) avait déjà été marquée par un nombre inhabituel de fautes qui confirmait bien sa difficulté. Sur les 66 concurrents en lice, quinze avaient été contraints à l'abandon et 2 seulement avaient réussi à terminer sans faute : l'Américain Bill Steinkraus, le champion olympique de Mexico, et l'Argentin Jorge Llambi. Sept concurrents n'avaient cependant commis qu'une faute et le classement avant la deuxième manche se présentait ainsi :

Classement

1. Allemagne, 16 points ; 2. Etats-Unis, 16,25 ; 3. Grande-Bretagne et Espagne, 23 ; 5. Italie, 32 ; 6. Suisse, 33,25 ; 7. Canada, 36 ; 8. Argentine, 41 ; seules ces huit équipes pouvaient prendre part à la deuxième manche, le Chili,



Joie, malgré tout, au sein des différentes délégations. (bélino AP)

Sévères sanctions contre les hockeyeurs pakistanais

Les onze joueurs pakistanais qui ont participé dimanche à la finale du tournoi olympique de hockey sur terre ont été disqualifiés à vie de toute compé-

tion olympique par la Commission exécutive du CIO, qui a tenu sa dernière séance lundi à Munich.

La sanction vise individuellement chacun des joueurs et non leur comité olympique national, qui pourra envoyer une équipe à Montréal en 1976 et qui a fait simplement l'objet d'un blâme pour avoir laissé ses joueurs adopter une attitude contraire à la règle 26 (respect de l'esprit et de l'éthique de la tradition olympique) et aussi pour ne pas avoir su empêcher ses joueurs de molester un docteur au contrôle antidopage.

Ces onze joueurs ont fait l'objet d'une sanction supplémentaire de la part de la Fédération internationale de hockey sur terre : pendant quatre ans, les participants à la finale contre l'Allemagne de l'Ouest ne pourront pas jouer en match international.

D'autre part, la médaille d'argent du tournoi de basketball a été mise en suspens. Son attribution sera décidée à la prochaine réunion de la Commission exécutive du CIO, qui aura lieu en février à Lausanne et au cours de laquelle les représentants du comité olympique des Etats-Unis seront entendus.

ICI LA PREMIÈRE LIGUE

AUDAX DEVIENT LEADER

Après la coupe, le championnat a repris ses droits, sauf pour Le Locle qui, au repos, en a profité pour battre les réserves de Bienne dans le but de se préparer pour le derby neuchâtelois qui l'opposera samedi prochain à Audax. Une rencontre bien difficile en perspective, d'autant plus que les protégés de Jaccottet viennent de prendre la tête du groupe après avoir sévèrement battu Fontainemelon. Les joueurs du Val-de-Ruz ont résisté une mi-temps aux offensives audaxiennes. Mais après le repos, ce fut l'avalanche. Tenu en échec à Yverdon, Stade nyonnais a perdu son premier point. Ici, les Nyonnais ont égalisé la marque alors qu'Yverdon oublia grâce à une balle relâchée de Bron. Avec trois matchs et zéro point, UGS est plutôt mal parti. Dimanche il fut encore battu sur son propre terrain par Central Fribourg, alors que les Genevois menaient pourtant au repos. En battant Dürrenast, Monthey a prouvé qu'il possède la meilleure ligne d'attaque du groupe. Il est vrai, les Valaisans ont bénéficié de deux pénalités face aux Bernois, ce qui est tout de même appréciable. La surprise de la journée vient peut-être de Rarogne où les Valaisans ont été très normalement battus par Meyrin. Est-ce dire qu'il faudra compter avec les Genevois, cette saison ? C'est possible. Quant à Renens, il revient de Thoune avec un heureux succès. Chances peut-être puisqu'une mi-temps durant, Thoune, mené à la marque depuis la 44e minute, joua pratiquement sur un camp et c'est sur une contre-attaque vaudoise qu'il encaissa dans les dernières secondes le deuxième but. Classement du groupe ouest :

| | | | | | |
|--------------------|---|---|---|---|---|
| 1. Audax Neuch. | 3 | 2 | 1 | 0 | 5 |
| 2. Monthey | 3 | 2 | 0 | 1 | 4 |
| 3. Renens | 3 | 2 | 0 | 1 | 4 |
| 4. Meyrin | 3 | 2 | 0 | 1 | 4 |
| 5. Centr. Fribourg | 3 | 2 | 0 | 1 | 4 |
| 6. Stade Nyonnais | 2 | 1 | 0 | 3 | 3 |
| 7. Yverdon | 3 | 0 | 3 | 0 | 3 |
| 8. Rarogne | 2 | 1 | 0 | 1 | 2 |
| 9. Le Locle | 2 | 1 | 0 | 1 | 2 |
| 10. Thoune | 3 | 1 | 0 | 2 | 2 |
| 11. Dürrenast | 3 | 0 | 2 | 1 | 2 |
| 12. Fontainemelon | 3 | 0 | 1 | 2 | 1 |
| 13. UGS | 3 | 0 | 0 | 3 | 0 |

Delémont gagne un point

Dans le groupe central, Delémont enregistre son premier point. Heureux

Coupe d'Italie de football

Quatrième et dernier tour éliminatoire : GROUPE 1 : Verona - Novara 0-0 ; Foggia - Varese 1-1. Classement final : 1. Juventus 6 points ; 2. Varese 5 ; 3. Verona 3. — GROUPE 2 : Brescia - Reggina 3-2 ; Catania - Torino 0-1. Classement final : 1. Reggina 6 ; 2. Brescia 5 ; 3. Lanerossi et Torino 4. — GROUPE 3 : Perugia - Ternana 5-0 ; Cagliari - Arezzo 3-0. Classement final : 1. Cagliari 8 ; 2. Arezzo 4 ; 3. Perugia et Ascoli 3. — GROUPE 4 : Catanzaro - Genoa 2-1 ; Lecco - Sampdoria 1-1. Classement

Quatrième ligue jurassienne

Dotzigen - Taeuffelen 2-6 ; Gruntern - Lyss 2-3 ; Iberico - Aarberg 3-2 ; Anet - Ceneri 4-0 ; Aarberg b - Buren 0-2 ; Anet b - Diessbach 0-12 ; yLss b - Radelfingen 1-8 ; Orpond - Port 1-4 ; Taeuffelen b - Hermmigen 1-6 ; Aegerten - Azzurri b, 2-3 ; Etoile-Ruti 2-3 ; Longeau - Perles 1-4 ; Superga Perles - USBB, 2-2 ; Gruntern b - Port b, 7-0 ; Lamboing b - Longeau b, 2-3 ; Poste Bienne - Evillard - Macolin 4-0 ; Radelfingen b - Douanne 1-2 ; La Rondinella - Sonceboz 1-1 ; Mâche - Buren b, 15-1 ; La Neuveville - Reuchenette 5-4 ; Poste Bienne b - Boujean 34, renvoyé ; Lyss c - Aegerten b, 3-2 ; ASA Les Breuleux - Le Nvromont 3-1 ; Corgémont - Courtelary 6-1 ; Tavannes - Villeret 1-1 ; Saignelégier - Montfaucon 5-1 ; Villeret b - Saignelégier b, 3-4 ; Court - ASA Les Breuleux b, 3-0, forfait ; Les Genevez - Reconviiler 0-1 ; Lajoux - USI Moutier 2-5 ; Olympia - Bévillard 1-1 ; Rebeuvelier - Courrendlin 3-3 ; Delémont - Vicques 6-1 ; Perrefitte - Corban 3-1 ; Courroux - Moutier 1-4 ; Mervelier - Montsevelier 4-3 ; Movelier - Courtételle 2-2 ; Develier - Boécourt 2-1 ; Moutier b - Bourrignon 1-5 ; Bassecourt - Pleigne 5-0 ; Delémont b - Courroux b, 8-7 ; Porrentruy - Bonfol 3-3 ; Cornol - Bassecourt b, renvoyé ; Saint-Ursanne - Coeuve 1-6 ; Courgenay - Lugnez 0-4 ; Glovelier - Courtemaiche 1-5 ; Coeuve b - Bure 3-8 ; Courtedoux-Boncourt b, 2-1 ; Bonfol b - Fahy 0-1 ; Porrentruy b - Chevenez 6-2 ; Alle - Grandfontaine 0-4.

JUNIORS INTERREGIONAUX A II : Langenthal - Soleure 3-3 ; Porrentruy - Gerlafingen 6-2 ; Thoune - Berne 1-3 ; Wangen - Derendingen 5-3 ; Berthoud-Sparta 1-3.

présage pour l'avenir ? On le souhaite. Les Jurassiens ont fait bonne impression face au leader Laufen et le match nul est mérité pour eux. A Soleure, Moutier a partagé les points. Ce fut un match difficile pour le néo promu qui doit ce demi-succès à son gardien Fluckiger, excellent, retenant notamment un penalty. Enfin, Porrentruy a joué avec la peur de perdre à Emmenbrücke. Il est vrai, les Lucernois sont un peu « la bête noire » des Jurassiens. 4 à 0, la défaite est amère pour Porrentruy qui devra se reprendre pour ne pas perdre le contact avec les clubs de tête. Classement central :

| | | | | | |
|----------------|---|---|---|----|---|
| J | G | N | P | Pt | |
| 1. Laufen | 3 | 2 | 1 | 0 | 5 |
| 2. Nordstern | 2 | 2 | 0 | 0 | 4 |
| 3. Moutier | 3 | 1 | 2 | 0 | 4 |
| 4. Baden | 2 | 1 | 1 | 0 | 3 |
| 5. Emmenbrücke | 3 | 1 | 1 | 1 | 3 |
| 6. Turgi | 3 | 0 | 3 | 0 | 3 |
| 7. Concordia | 3 | 1 | 1 | 1 | 3 |
| 8. Porrentruy | 3 | 1 | 1 | 1 | 3 |
| 9. Soleure | 3 | 0 | 2 | 1 | 2 |
| 10. Berne | 3 | 1 | 0 | 2 | 2 |

Championnat suisse de football des réserves

La Chaux-de-Fonds-Sion 1-1

LA CHAUX-DE-FONDS : Tièche ; Bouille, Friche, Dunkel, Bovet ; Zürcher, Meury, Renevy ; Pagani, Mérillat I, Boillat. — ARBITRE : M. Paul Schneuwly, d'Estavayer-le-Lac. — BUTS : 72e Meury, 88e Roth.

La Chaux-de-Fonds ce n'est plus seulement 16 joueurs réservés à la première équipe, c'est aussi la formation deuxième, celle qui dispute le championnat suisse des réserves. Ainsi en a décidé l'entraîneur Richard Jaeger qui a trouvé un écho favorable auprès du président, M. Perret-Gentil.

Samedi passé en lever de rideau du match de ligue nationale, les réservistes de La Chaux-de-Fonds et de Sion se rencontrèrent et bataillèrent farouchement durant 90 minutes. Ce n'est qu'en fin de partie que se fit la décision.

Menant les opérations avec beaucoup de panache, les Montagnards prirent le large par Meury à la 72e minute. La victoire semblait acquise lorsqu'à deux minutes de se séparer, Sion parvenait à égaliser.

final : Internazionale 7 ; 2. Catanzaro 6 ; 3. Genoa et Sampdoria 3. — GROUPE 5 : Fiorentina - Bologna 2-2 ; Monza - Bari 3-2. Classement final : 1. Bologna 7 ; 2. Cesena 5 ; 3. Fiorentina et Monza 4. — GROUPE 6 : Como - Mantova 1-1 ; Atalanta - Reggina 5-0. Classement final : 1. Atalanta et Roma 7 ; 3. Mantova 3. — GROUPE 7 : Brindisi - Palermo 0-0 ; Lazio - Tarante 1-2. Classement final : 1. Napoli 7 ; 2. Taranta, Palermo et Brindisi 4.

Vétérans, groupe A : Delémont - Moutier 3-2 ; Court - Tramelan 4-4 ; Porrentruy - Aurore 2-2. — Groupe B : Saint-Imier - Boujean 34 1-13 ; Tavannes - Bévillard 2-1. — Groupe C : Chevenez - Courrendlin 7-2 ; Glovelier - Bonfol 6-1 ; Les Genevez - Les Breuleux 1-2.

| | | | | | |
|--------------|---|---|---|---|---|
| 11. Kriens | 3 | 0 | 2 | 1 | 2 |
| 12. Breite | 2 | 0 | 1 | 1 | 1 |
| 13. Delémont | 3 | 0 | 1 | 2 | 1 |

Six équipes invaincues

Dans le groupe oriental, six équipes restent invaincues : Blue-Stars, Gossau, Toessfeld, Uzwil, Red-Star et Frauenfeld. Avec une victoire sur Gambarogno. Blue-Stars partage la première place avec Gossau qui a péniblement battu Coire. Classement du groupe oriental :

| | | | | | |
|------------------|---|---|---|---|---|
| 1. Blue Stars | 3 | 2 | 1 | 0 | 5 |
| 2. Gossau | 3 | 2 | 1 | 0 | 5 |
| 3. Toessfeld | 3 | 1 | 2 | 0 | 4 |
| 4. Giubiasco | 3 | 2 | 0 | 1 | 4 |
| 5. Uzwil | 2 | 1 | 1 | 0 | 4 |
| 6. Red Star | 2 | 1 | 1 | 0 | 3 |
| 7. Vaduz | 3 | 1 | 1 | 1 | 3 |
| 8. Frauenfeld | 2 | 0 | 2 | 0 | 2 |
| 9. Locarno | 3 | 0 | 2 | 1 | 2 |
| 10. Coire | 3 | 1 | 0 | 2 | 2 |
| 11. Zoug | 3 | 0 | 2 | 1 | 2 |
| 12. Gambarogno | 3 | 0 | 1 | 2 | 1 |
| 13. Rapid Lugano | 3 | 0 | 0 | 3 | 0 |

R D.

On a suivi avec plaisir l'ordonnance de cette jeune formation où les talents ne manquent pas. Cette équipe est à suivre. P. G.

Championnats suisses cadets et juniors d'athlétisme à Saint-Gall

Bon comportement des Neuchâtelois

Le canton de Neuchâtel n'a jamais eu autant d'athlètes à ces championnats où ses représentants ont fait bonne figure dans l'ensemble et se sont mis en évidence en remportant deux titres. Si les conditions étaient normales samedi, il n'en fut pas de même dimanche puisque la pluie handicapait les athlètes et rendait les installations médiocres.

Titres pour G. Gambarini et J. Toffolon, de Cortailod

Bien que les installations étaient détrempées, le recordman cantonal du saut en hauteur, J. Toffolon, s'attribua le titre avec 1 m. 95. C'est là une excellente performance qui vient souligner une belle saison du gars de Cortailod. Déjà championne en cross et récente vainqueur du match Suisse-France, Gaby Gambarini était la favorite logique du 1500 mètres où sa principale rivale fut la Chaux-de-Fonnière Patricia Gränicher qui lui résista jusqu'à 250 mètres du but. Trois autres Neuchâteloises obtenaient encore des deuxième places : Carole Gehring sur 100 mètres haies en 15"5 ; Dominique Etienne au saut en hauteur avec 1 m. 55, et Monique Juan (Neuchâtel) sur 200 mètres cadettes. La Chaux-de-Fonnière D. Marozzi, qui ressentait une blessure, ne put donner sa juste mesure sur 400 mètres cadettes où elle termina cinquième en 63"2.

Record neuchâtelois pour C.-L. Monnier, de l'Olympic

C'est également au cours de ces championnats nationaux juniors que La Chaux-de-Fonnière Claire-Line Monnier a battu le record cantonal du lancer du disque avec 29 m. 17, performance qui lui assurait la quatrième place de cette spécialité. C'est un encouragement pour cette jeune athlète de l'Olympic qui devrait sensiblement faire progresser cette discipline.

Bien que comptant parmi les meilleurs juniors suisses du 800 mètres, le Chaux-de-Fonnière J.-F. Gnaegi n'a pu

Un prélude au motocross de Coffrane

Course de cyclomoteurs sur gazon



Une phase de cette épreuve.

Une première suisse ? Peut-être. C'est en tout cas ce qu'affirmaient, dimanche, les organisateurs du motocross de Coffrane qui avaient mis sur pied pour le jour même une course de cyclomoteurs sur gazon. Il pleuvait, il faisait froid et le « gazon » annoncé, à dire vrai, est devenu rapidement une piste de boue gluante qui obligeait les concurrents à ralentir en route pour débarrasser leur chaîne de mottes semi-liquides qui bloquaient la mécanique. Organisée très vite, la manifestation a pourtant eu son petit succès, et il ne fait pas de doute qu'elle puisse prendre une autre ampleur une année prochaine : malgré leur 30 kmh. imposé

par la loi, les conducteurs de cyclos, modifiés ou non, ont dû faire la preuve de leur habileté bien plus que de la puissance de leur machine.

L'école, cette année, a été dure, et humide. Elle a remplacé avantageusement les tours pétaradants faits en ville. Et, qui sait ? Peut-être préparait-elle de futurs crossmen ? Résultats : **Cyclo non modifiés** : 1. Eddie Pignolet La Chaux-de-Fonds ; 2. Claude Amann ; 3. Jacky Cottoerno Noiraigue ; 4. Michel Pelle Neuchâtel.

Cyclos modifiés : 1. Eric Lapraz Auvignier ; 2. Michel Paratte Boudry ; 3. Michel Ryf Auvignier ; 4. Franco Maulle Le Locle. (ab)

quin se mettait en évidence en remportant le saut en hauteur avec 1 m. 40. Jr.

Les vainqueurs

JUNIORS. — 100 mètres : Franco Faehndrich (Lucerne) 10"9 ; 200 mètres, Faehndrich 22"3 ; 400 mètres, Manfred Kaiser (Zurich) 49"8 ; 800 mètres, Roland Laubscher (Bâle) 1'55"5 ; 1500 mètres, Franz Buhler (Lucerne) 4'11"9 ; 5000 mètres, Hanspeter Stauffacher (Zurich) 16'02"2 ; 110 mètres haies, Hansjoerg Riemensberger (Saint-Gall) 14"6 (meilleure performance suisse junior) ; 2000 mètres steeple, Paul Haltiner (Saint-Gall) 6'03"2 ; 400 mètres haies, Beat Mathis (Huttwil) 55"2 ; hauteur, Joseph Toffolon (Cortailod) 1 m. 95 ; longueur, Gustav Munz (Schaffhouse) 6 m. 90 ; triple saut, Bernard Gross (Belfaux) 14 m. 16 ; perche, Fritz Rohner (Winterthur) 4 m. 10 ; poids, Erich Luscher (Coire) 15 m. 00 ; disque, Riccardo Crivelli (Biasca) 41 m. 32 ; marteau, Peter Steifenhofner (Zurich) 57 m. 38 ; javelot, Gilbert Baeriswil (Guin) 60 m. 04 ; 10.000 marche, Christian Bernard (Nyon) 51'41. — JEU-NESSE A : 400 mètres, Christian Bruderer (Saint-Gall) 49"8 ; 800 mètres, Bernard Vifian (Lucerne) 1'54"0 (meilleure performance suisse jeunesse) ; longueur, Rolf Wissling (Zurich) 7 m. 14 (meilleure performance suisse jeunesse).

JEU-NESSE FILLES. — 100 mètres, Judith Hein (Zurich) 12"1 ; 200 mètres, J. Hein 25"8 ; 400 mètres, Elena Balle-rini (Zurich) 59"5 ; 800 mètres, Monika Faesi (Aarau) 2'18"9 ; 1500 mètres, Gaby Gambarini (Cortailod) 5'10"2 ; 100 mètres haies, Regula Frefel (Winterthur) 15"5 ; hauteur, R. Ferfel 1 m. 65 ; longueur, Doris Carpinelli (Schaffhouse) 5 m. 37 ; poids, Elisabeth Sulgerbuhl (Zurich) 11 m. 78 ; disque, Marianne Anliker (Berne) 34 m. 94 ; javelot, Barbara Baertschi (Wettingen) 35 m. 91. — JEU-NESSE A : 400 mètres, Brigitte Kamber (Bâle) 57"5.

Gymnastique

Les Neuchâtelois

à la Fête cantonale

Lucernoise et unterwaldienne

Désireux de multiplier les contacts avec les sportifs d'autres cantons, quelques gymnastes de l'ancienne section de La Chaux-de-Fonds et deux de Neuchâtel Ville se sont rendus à Rickenbach, lieu où les cantons de Lucerne et d'Unterwald organisaient leur Fête cantonale. En classe performance 1, Pierre Fahrni (Ancienne La Chaux-de-Fonds) s'est classé 23e ; en classe performance 2, Eric Jost (Ancienne La Chaux-de-Fonds) prenait la 8e place tandis que P.-Y. Linuesa (Neuchâtel Ancienne) obtenait le 11e rang (tous deux avec palmes ; enfin, en catégorie performance 3, Hansrudi Chollet (Neuchâtel Ancienne) se classait 6e et François Mugeli (Ancienne La Chaux-de-Fonds) 8e, tous deux remportant une couronne.

Voir autres informations sportives en page 21

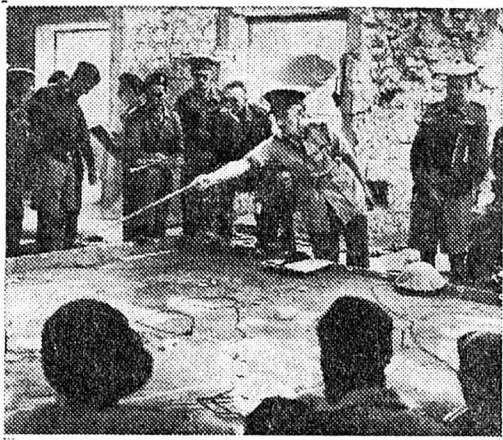
Les skieurs nordiques suisses s'entraînent



Les skieurs nordiques sont déjà à l'entraînement, mais ils sont « au vert », car la neige n'est heureusement pas encore au rendez-vous. C'est aux Rasses s/Sainte-Croix que les skieurs suisses ont été réunis. Voici (de gauche à droite) : Muller Hans, Arnold Hans, Patista Albin, Renggli Franz, Wallinonn Erwin, Vianin Georges, Parolini Roberto, Pfeuti Charles, Jäggi-Kreuzer Hansuli, Geeser Werner, Hauser Edy et Kalin Alfred. (photo asl)

La victoire change de camp

Le 23 octobre, Montgomery est parvenu à tromper Rommel sur le but de son effort principal. Jusqu'ici, les Anglais Wavell et Auchinleck, comme Rommel du reste, ont tourné par le désert pour acculer l'adversaire à la côte. «Monty» choisit de tourner par la côte pour acculer Rommel au désert.



Le 2 novembre, les dernières réserves allemandes ont dû être engagées, tandis que l'aile gauche britannique peut se dégarnir au profit de «Supercharge», le formidable coup de boutoir qui donnera à Montgomery l'avantage définitif.

Sur un ordre formel du Führer, Rommel renonce à regrouper ses troupes sur des positions défendables et perd au total plus de la moitié de ses effectifs.

La puissance de l'Axe en Afrique du Nord est brisée. Le moral de Rommel également. Le 4 commence sa retraite. Le 8, 72000 Américains et Anglais débarquent au Maroc et en Algérie...

Pourquoi ce conflit a-t-il éclaté? Pourquoi Hitler a-t-il écarté ses meilleurs généraux? Pourquoi l'impréparation militaire française et américaine? Pourquoi semble-t-il que Roosevelt ait souhaité Pearl Harbor? Pourquoi les Russes furent-ils les premiers à Berlin?

Aujourd'hui, grâce aux innombrables documents retrouvés dans les archives des belligérants, il est enfin possible d'écrire la véritable histoire de cette conflagration mondiale. Le plus grand fléau de tous les temps: 38 millions de morts, 56 nations impliquées.

Vous vous passionnez pour LA DERNIÈRE GUERRE: le rythme du récit laisse son unité à chaque série d'événements tout en transportant vivement le lecteur d'un théâtre d'opérations à un autre. Un effort particulier a été fait pour présenter une exceptionnelle collection de documents photographiques originaux (dont un grand nombre en couleurs), telles les prises de vue du reporter officiel du III^e Reich.

LA DERNIÈRE GUERRE, Histoire controversée de la deuxième guerre mondiale: une confrontation passionnante entre les hommes d'Etat et les militaires qui la provoquèrent, la déclenchèrent et y jouèrent un rôle.

Chaque lundi, achetez LA DERNIÈRE GUERRE, rédigée par l'éminent historien suisse Eddy Bauer, récemment

disparu, et préfacée par le colonel Rémy. C'est une nouvelle collection Alpha qui présente, en 160 fascicules hebdomadaires que vous pourrez réunir en dix magnifiques volumes, le récit complet des terribles événements de 1939-1945.

Au total, 3200 pages, plus de 4000 illustrations et 41 cartes stratégiques en couleurs.

LA DERNIÈRE GUERRE, chaque lundi dans tous les kiosques et en librairie:

2.60

Fr. **2.60** seulement.

OFFRE SPÉCIALE: UN NUMÉRO GRATUIT!

Les numéros 1 et 2 pour le prix d'un seul: Fr. 2,60 seulement.

CADEAU

Dans le fascicule N° 3, un premier poster d'une série reproduisant des quotidiens de l'époque.

Cette semaine lancement de

alpha LA DERNIÈRE GUERRE

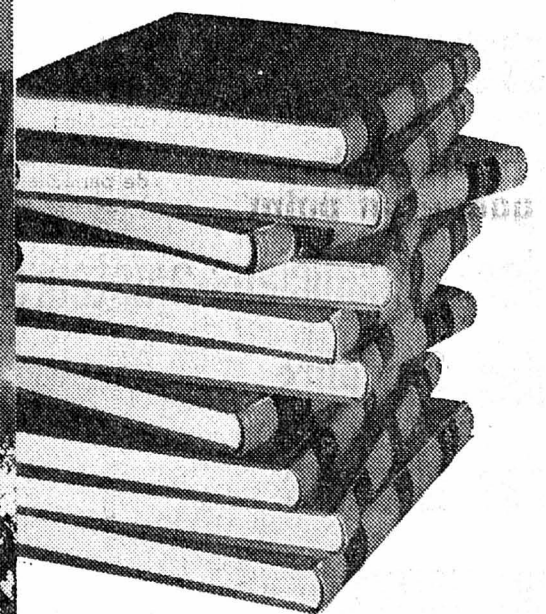
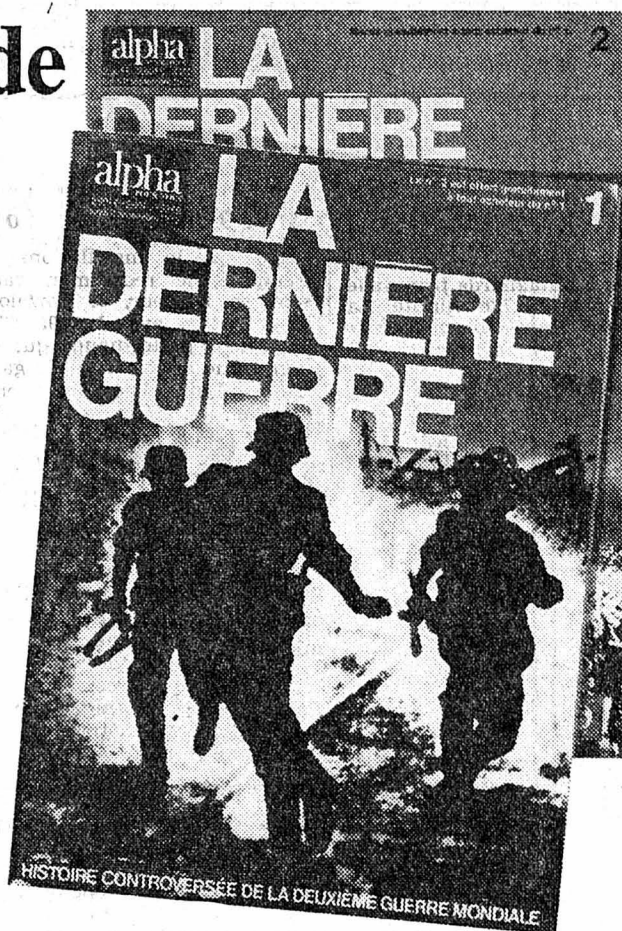
HISTOIRE CONTROVERSÉE DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

Collectionnez «LA DERNIÈRE GUERRE», un ouvrage indispensable pour comprendre notre époque.

Une nouvelle publication des

ÉDITIONS KISTER S.A.

Genève, Quai Wilson 33, tél. (022) 31 50 00



chaque lundi dans tous les kiosques et en librairie

OFFRES D'EMPLOIS

Mise au concours

L'Association pour la défense des intérêts du Jura (Chambre d'économie et d'utilité publique du Jura bernois) cherche pour la direction de son administration permanente, nouvellement créée à Moutier, une personnalité qualifiée pour le poste à plein temps de

secrétaire général

Tâches :

- animateur de l'association avec effort principal sur le développement économique du Jura,
- responsable du secrétariat et des comptes.

Exigences :

- formation de niveau universitaire de préférence,
- expérience d'animateur et de négociateur,
- esprit ouvert associé à une forte personnalité.

Conditions avantageuses pour un candidat qualifié.

Le cahier des charges peut être consulté au bureau du président de l'ADIJ, sur rendez-vous, place de la Gare 25, 2^e étage, à Delémont, téléphone (066) 22 25 81.

Entrée en fonction selon entente.

Les offres sont à adresser jusqu'au 15 octobre 1972 au président de l'ADIJ, M. René Steiner, case postale 262, 2800 Delémont 1.

Ogival S.A.

engage pour tout de suite ou date à convenir

**DÉCOTTEUR
EMBOÎTEUR**

**PERSONNEL
FÉMININ**

pour différents travaux d'assemblage et de contrôle.

Personnes habiles et consciencieuses seraient formées.

Travail uniquement en atelier.

Faire offres : rue des Ormes 22, ou téléphoner au (039) 23 24 31.

Nous désirons engager pour notre service des assurances de groupe un

employé

aimant les chiffres. Nous lui confierons certains travaux de statistiques, de bouclements et principalement des

calculs actuariels

ainsi que la correspondance y relative.

Ce poste offrant des possibilités de développement personnel conviendrait plus particulièrement à un **actuaire** ou à un **comptable**. Nous serions cependant disposés à assurer la formation d'un employé de commerce qualifié ayant des connaissances bancaires ou d'assurances. Nous donnerons la préférence à une personne stable, de langue maternelle française et âgée d'environ 25 ans.

Notre service du personnel renseignera et recevra volontiers les candidats.

LA NEUCHATELOISE

Compagnie d'Assurances sur la Vie
Musée 9, 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71



La collection des **EXTRAS** :

Datsun 240 C

(notre grande, notre prestigieuse six-cylindres)

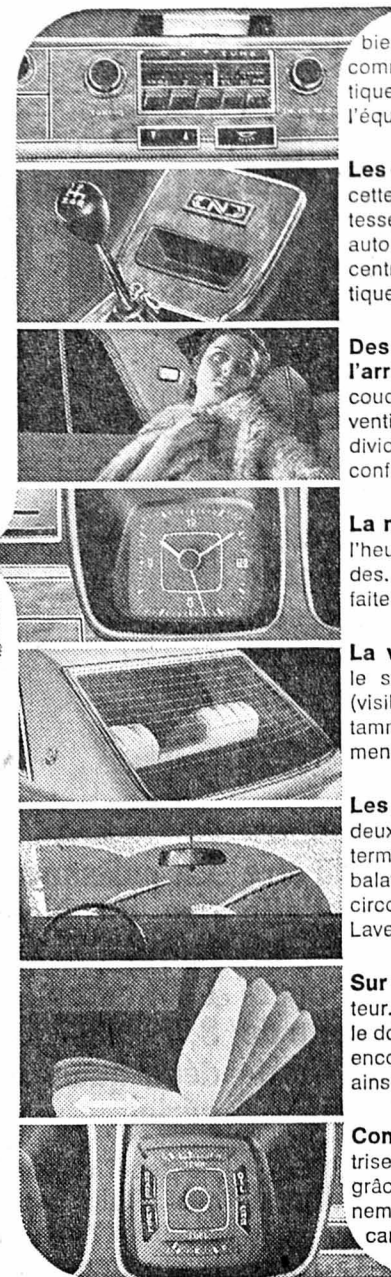


Garantie DATSUN: 12 mois ou 20000 kilomètres

Service DATSUN: plus de 200 agences dans toute la Suisse

Votre région :

La Chaux-de-Fonds : Garage-Carosserie de l'Est, Visinand & Asticher, rue de l'Est 31, (039) 23 51 88 — La Chaux-de-Fonds : Raoul Boichat, Station-Service Shell, 147, avenue Léopold-Robert, (039) 23 70 44 — Courtelary : Garage Tschanz-Froidevaux, (039) 44 16 88 — Neuchâtel : Mario Bardo, Garage-Carosserie, Sablons 47-51, (038) 24 18 43 — Neuchâtel : Garages Apollo S. A., 19, Faubourg du Lac, (038) 23 12 12 — Le Noirmont : Paul Nufer, Garage, (039) 53 11 87 — Saint-Imier-Villeret : A. Dalla Bona, Garage, (039) 41 34 78 — Travers : Garage Maurice Caretti, (038) 63 13 32.



Cette installation de radio est bien plus qu'un simple autoradio. Télécommande de l'arrière, sélecteur automatique, antenne électrique font partie de l'équipement de série.

Les gens exigeants veulent choisir. Avec cette voiture ils le peuvent. Levier de vitesse sportif au plancher. Ou transmission automatique avec sélecteur sur la console centrale. Ou encore transmission automatique avec commande au volant.

Des extras pour les passagers de l'arrière: des dossiers rallongés, appuie-coude large et escamotable, conduits de ventilation séparés, lampe de lecture individuelle, allume-cigare. Des voyages confortables en perspective.

La montre. Non seulement elle indique l'heure, mais encore la date et les secondes. Anti-éblouissante elle s'intègre parfaitement au tableau de bord.

La vitre arrière chauffante n'est pas le seul accessoire. Une lampe-témoin (visible dans le rétroviseur) permet constamment de contrôler le bon fonctionnement des feux arrière.

Les essuie-glaces à trois vitesses — deux vitesses et fonctionnement par intermittence (balaye, balaye, s'arrête... balaye, balaye, s'arrête) assure en toutes circonstances une excellente visibilité. Lave-glace électrique.

Sur la C le siège s'adapte au conducteur. En effet sur ce siège non seulement le dossier est réglable en inclinaison, mais encore la surface même ou l'on s'assoit ainsi que la position longitudinale.

Conduite souveraine. Contrôle et maîtrise vont de pair. Une meilleure maîtrise grâce à la lampe-témoin du bon fonctionnement des freins. Ou celle de la réserve de carburant. Ou encore celle du frein à main.

OFFRES D'EMPLOIS

SCHAUBLIN

Nous cherchons pour date d'entrée à convenir :

un contrôleur
des mécaniciens-ajusteurs
des fraiseurs
des aléseurs
un perceur
des opérateurs sur machine
un peintre
des commissionnaires-manutentionnaires

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à :
SCHAUBLIN S. A. Fabrique de machines,
 2735 Bévillard. Tél. (032) 92 18 52.

Méroz "pierres" s.a.

Manufacture de pierres d'horlogerie
 Avenue Léopold-Robert 105
 2301 La Chaux-de-Fonds

engagerait

personnel masculin

de nationalité suisse, frontaliers ou étrangers pour différents travaux propres et soignés.

Les personnes n'ayant jamais travaillé dans la partie seront mises au courant.

Prière d'adresser offre ou de se présenter à nos bureaux entre 16 h. et 17 h. 30.

Haefliger & Kaeser S.A.



cherche pour entrée immédiate ou à convenir

MAGASINIER

(chauffeur)

pour travaux de manutention (fûts) et livraisons à la clientèle avec camionnette.

Faire offres : Rue du Seyon 6
 2001 Neuchâtel, tél. (038) 21 11 21.

NOTZ

LES PROBLÈMES DE PERSONNEL VOUS INTÉRESSENT-ILS ?

Nous cherchons pour notre service du personnel un jeune

collaborateur commercial

qui dans le cadre de son activité coopérera à la recherche et à l'engagement du personnel et se verra confier la tâche d'apporter un soutien constant à nos employés.

Ce poste très important exige :

- Bonne compréhension des problèmes de personnel
- Don de persuasion
- Facilités d'expression et de rédaction
- Travail précis et soigné
- De bonnes connaissances des langues française et allemande.

NOUS OFFRONS :

- Formation de base solide et appropriée
- Possibilités de développement
- Conditions modernes d'engagement.

Veillez téléphoner ou faire parvenir vos offres de service à :

NOTZ & Co. S. A.
 Service du personnel
 Brügg-Bienne
 Tél. (032) 2 99 11

NOTZ

Banque Populaire Suisse



engage pour le printemps 1973

apprentis (es)

Les jeunes gens et jeunes filles terminant leur scolarité, qui s'intéressent à la profession d'employé (e) de banque, voudront bien se présenter ou écrire à la Direction de la Banque Populaire Suisse,

2610 SAINT-IMIER
 Téléphone (039) 41 44 44

en remettant leur bulletin scolaire.

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

sommelier (ère)

Congés : dimanche et lundi matin.

Bon gain. Vie de famille.

S'adresser au
RESTAURANT DE LA PLACE
 Neuve 6. Tél. (039) 22 50 41
 La Chaux-de-Fonds

Nous engageons une

employée de bureau

habile sténo-dactylo - téléphoniste. Travail à plein temps ou à temps partiel. — Entrée en fonction immédiate ou à convenir. — Nos bureaux sont proches de la poste principale. Adresser offres écrites avec photo à Case postale 75, 2301 La Chaux-de-Fonds.

AUREOLE

FABRIQUE D'HORLOGERIE

cherche pour son atelier, une

décalqueuse

TRAVAIL VARIÉ

Entrée tout de suite ou date à convenir.

Se présenter :

AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 66
 ou téléphoner au (039) 23 48 16.

RESTAURANT JURASSIEN
 Numa-Droz 1 La Chaux-de-Fonds

sommelier (ère)

Se présenter ou téléphoner au (039) 23 82 77.

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL



Automne au Tessin



LOCARNO

Vacances d'automne prolongées jusqu'à la fin d'octobre

23-24 septembre : Fête du raisin
8 octobre : Fête des châtaignes
Concerts, spectacles folkloriques, Casino Kursaal.

Renseignements : ENTE TURISTICO DI LOCARNO E VALLI, 6600 Locarno.

ALBERGO AMERICA

CAVERNA DEGLI DEI ROMANTIQUE LOCARNO

Visitez la maison unique au Tessin !
Tout sous un toit :
RESTAURANT AVEC SPÉCIALITÉS
SNACK-BAR. Prix modérés
CAVE DANCING HOTEL

Chambres très modernes avec tout confort. Prix de week-end intéressants. Cuisine soignée.

HÔTEL CAMELIA

Locarno-Muralto

Maison distinguée, tout confort. Très agréable pour vacances et séjours prolongés. A dix minutes de la gare, 500 m du lac, belle situation.
Si vous connaissez Locarno et sa région pittoresque, vous savez combien de joies vous attendent.
Soyez les bienvenus !

Direction : F. Lehmann, tél. (093) 33 17 67.



Hôtel Garni
Tél. (093) 33 10 33-4-5
Locarno - Minusio
Lac Majeur
Nouvel établissement, tout confort, situation tranquille sur le quai de Rivapiana.

Toutes les chambres doubles avec terrasse au sud et vue sur le lac et les montagnes.
Parc à voitures pour chaque client.
Prix : Fr. 29.— à Fr. 39.—, tout compris.
Direction : Fam. Qualizza-Leoni, via Verbano

MOTEL SAN-GOTTARDO Claro

Le premier motel que le touriste trouve en descendant des cols du Gothard, du Lukmanier et de Nufenen.
Endroit idéal pour des excursions.

Restaurant - Bar - Terrasse
Tél. (092) 66 15 66.

HÔTEL CEREDA

6514 Sementina
L'hôtel Cereda, à proximité de Bellinzone et à quelques kilomètres de Locarno, offre au touriste et à l'homme d'affaires tout ce qu'ils peuvent souhaiter pour les vacances et le repos.
Chambres modernes et confortables avec bain, douche, radio et téléphone.
Cuisine soignée et vins de notre propre production. Jardin ombragé. Salles pour réunions.
Grand parking et garage. A 1 km des nouveaux bains publics de Bellinzone.
Prop. : Fam. Cereda-Luchessa
Tél. (092) 27 24 31 - 27 24 32 - CH-6514 Sementina

HÔTEL LA PERLA

6592 St. ANTONINO

HOTEL au centre du canton sur une des grandes voies européennes, avec grand parc pour autos - Bar - accueillant restaurant - salle à manger - jardin avec piscine - prix modérés et ambiance familiale. Cuisine excellente.

Prop. : Fam. G. Bassi Tél. (092) 62 15 38

LOCARNO

L'une des deux plus célèbres stations climatiques de la Suisse italienne est Locarno, sur le lac Majeur. Tandis que les grands rapides européens sillonnent Lugano de jour et de nuit, en faisant un carrefour de tourisme international, Locarno est une ville terminale qui attire ceux qui veulent échapper aux folies bruyantes et qui sont à la recherche d'endroits paisibles et reposants. Voilà pourquoi cette ville diffère de bien d'autres stations, principalement par sa sérénité et sa tranquillité. Ici, on peut se rétablir, lire ou contempler l'harmonieuse beauté du paysage méridional, escalader les collines ou bien se baigner sur la plage magnifique, et ceci en oubliant les rigueurs citadines de la tenue vestimentaire.

On a le meilleur point de vue de Locarno du lac, quand on pénètre dans la magnifique baie. Située au pied du Monte-Brè, la ville avec ses blanches villas, ses hôtels, se dresse sur le rivage en une série de terrasses à l'altitude des environs de Monti et d'Orselina, tandis que le célèbre « Santuario » ou église de pèlerinage de Madonna del Sasso, construit sur un rocher boisé, à l'entrée de la gorge Romagna, domine la station dont le nom même représente la paix et l'entente dans le monde.

En contraste avec d'autres nombreuses stations, la ville et la population de Locarno ont conservé la simplicité du passé. La place du Marché est son centre typique, où les fleurs et les fruits sont vendus par les ruraux. De vieux chants et danses folkloriques sont quelquefois donnés par la population locale quand elle fête l'éclosion de sa fleur favorite, la camélia. Tandis que le climat et le paysage, l'architecture, la langue et les chants de Locarno dénotent un caractère typiquement italien, les gens sont néanmoins d'authentiques démocrates helvétiques, ayant été rattachés à la Suisse dès

ASCONA (200 m s/m)

Au nombre des cités touristiques que compte le Tessin, Ascona tient une place tout à fait à part, tant par son cachet, son charme que par son ambiance. Ce grand bourg, qui en peu de décennies a passé du village de pêcheurs à l'une des premières stations touristiques du Tessin, attire chaque année des foules de vacanciers et d'hôtes.

Ce n'est certes pas sans raison que l'on surnomme Ascona, le « Quartier des arts et des lettres », mais à cela il faut ajouter les beautés de son paysage. Vaste et aérée, la cité d'Ascona s'étale sur les rivages de l'une des baies les plus lumineuses du lac Majeur et plus haut sur les versants de son fameux Monte-Verità, couvert de villas et de jardins à la flore subtropicale des plus luxuriantes.

Ici, partout des sentiers tranquilles et des routes panoramiques vous invitent à la promenade et à l'admiration d'un paysage unique en son genre. De ces hauteurs, passons sur la rive, où nous trouvons la belle « Piazzaza », centre d'attraction d'Ascona, qui, malgré l'assaut de la modernisation, a su garder son cachet typiquement tessinois, avec ses maisons à loggias et ses élégantes

BELLINZONE

Elle est née et elle a grandi autour du « Castel Grande » (grand château) qui — gardien vigilant dans les siècles passés — menaçait les routes commerciales et militaires du « San-Bernardino » et du « San-Gottardo ». Les fortifications, les églises, quelques demeures patriciennes, les rues étroites convergeant vers la place « Nosetto » où avaient lieu les assemblées du peuple, sont autant de pages d'histoire.

Des civilisations variées s'y croisent ; c'est de là que le commerce antique se répandit au sud et au nord des Alpes.

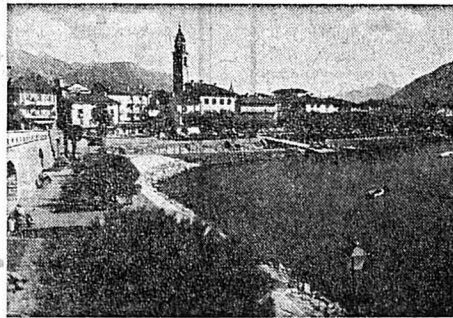
Bientôt, lorsque l'art de la guerre eut progressé, au « Castel Grande » qui avait subi de violents assauts et avait été renforcé, vint s'adjoindre le château de « Monte-Bello », celui-ci jeta ses murailles autour de la ville comme des bras robustes, pour la protéger, et, sous la menace, prolongea cette défense jusqu'au bord du Tessin. On éleva enfin le château de « Sasso-Corbaro » afin de compléter le système défensif de la place forte, le bourg, plus tard, s'étendit hors des murs dans la direction du fleuve, s'empara des terres voisines cherchant la puissance dans l'unité. La ville s'est développée au milieu des prés verts, elle a grimpé le long des pentes ensoleillées et sur les collines couvertes de vignes.

La beauté de la nature s'harmonise admirablement avec l'art incomparable des châteaux et des églises où s'affirme le génie italique dont les manifestations superbes survivent à la ruine des siècles et à l'incurie des hommes.



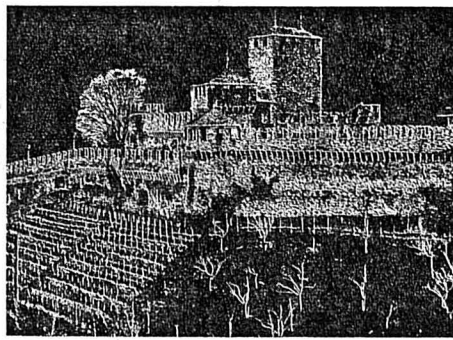
1513. La douceur du climat est due en partie à la faible altitude qui n'est que de 204 mètres au-dessus du niveau de la mer, et également aux chaînes de montagnes encerclant Locarno et Brissago, et qui les abritent des vents froids.

L'une des premières promenades qu'entreprend généralement le visiteur est un « pèlerinage » à l'église Madonna del Sasso (250 mètres), qui est accessible par un sentier abrupt, avec chemin de croix. Néanmoins si vous le préférez, un funiculaire vous épargnera cette difficile montée. Ce couvent possède deux autels datant de 1520 et le célèbre « Entombement » par Antonio Ciseri. De Monti, une agréable randonnée vous conduira, en passant par Orselina, à Brione et Navegna. De là, on peut se rendre à Contra et pénétrer dans la romantique vallée Verzasca. Les excursions dans le val Maggia ou aux villages des Centovalli sont également très intéressantes, et des autocars vous conduiront, en traversant des sites grandioses, autour des lacs Majeur et de Côme.



terrasses de cafés, rendez-vous du monde intellectuel des arts et de la musique. Outre ses manifestations mondaines ou pittoresques, Ascona offre, grâce à sa splendide baie du Verbano, toute une gamme de sports nautiques. Quant aux fervents du golf, ils trouvent ici un des plus merveilleux terrains (18 trous), donnant lieu à des tournois internationaux.

Et n'oublions pas qu'Ascona offre, depuis plus de 25 ans, des « Semaines musicales » dont la réputation dépasse de loin nos frontières.



Bellinzone, admirée et aimée par Turner, Ruskin, Corot et bien d'autres peintres, est une ville pittoresque et calme.

Entourée du vert de ses collines, elle se trouve au centre des voies de communications de toute la Suisse italienne.

De bons hôtels en ville et dans les environs (900 lits) et des campings y accueillent les touristes. Son établissement balnéaire est un des meilleurs en Suisse.

Baignée par le Tessin qui s'écoule paisiblement entre les rives ombragées avant de se jeter dans les eaux du lac Majeur, elle est de grand intérêt pour l'historique, l'artiste et le touriste désireux — seul ou en famille — joindre l'utile à l'agréable.

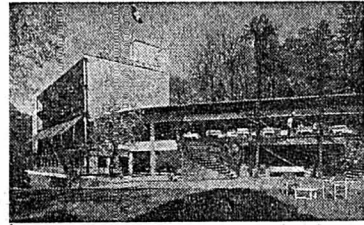
Pour tout renseignement s'adresser à l'Office du tourisme, 6500 Bellinzone. - Tél. (092) 25 21 31.

ASCONA

Séjour idéal en toute saison

Festivals de musique, exposition d'art, revue de modes, grandes compétitions internationales de golf, tournois de tennis, fêtes vénitienes, régates à voile, ski nautique, patinoire artificielle et piste de curling.

Syndicat d'initiative ASCONA et LOSONE



Hôtel Monte Verità ASCONA
(renové complètement en 1972)

Une maison de classe, située au-dessus d'Ascona, à l'écart du grand trafic routier. Parc naturel de 75.000 m². Restaurant. Bar. Pianiste. Piscine chauffée. Court de tennis. Centre d'excursions variées. Garages. Tél. (093) 2 12 81 Direction : A. Cotti

HÔTEL GARNI FLORIDA

ASCONA

Chambres avec douche. Bain. Situation tranquille, jardin. A 5 minutes d'Ascona. Ouvert jusqu'au 15 novembre.
Prix : Fr. 28.— à Fr. 35.—.

Propriétaire : Famille Failla-Thalmann.
Tél. (093) 2 49 23-24.

ALBERGO TICINO ASCONA

20, Via Muraccio.

Tranquillité assurée. Grand jardin ombragé. Parking devant l'hôtel. A 50 m du Centre et du Lido. Cuisine de 1^{re} qualité. Maître Tisot au fourneau.
Prix de la chambre : Fr. 25.— par personne.

Tél. (093) 2 35 81

Prop. : H. Balzano.

Loin de la route et du bruit, à 10 km de Locarno et d'Ascona (bus). Parmi des arbres verts, vous trouvez la maison de vacances

LA PERGOLA

Repos et tranquillité pour vous, paradis pour les enfants. Chambres doubles agréables, grandes chambres pour toute la famille. Possibilité de cuisiner le petit déjeuner.

Notre avantage : ouvert pendant toute l'année, aussi pour Noël et Nouvel-An.

prospectus : Fam. A. Thommen
6672 Gordevio-TI Tél. (093) 9 62 15 ou 7 77 30.

HÔTEL GARNI REX

6500 BELLINZONE - Via San Gottardo

Le premier restaurant garni à l'entrée de Bellinzone, sur la route principale. Chambres avec tout confort. Cuisine soignée - Parc pour autos.

Prop. : Fam. Pedrazzini - Tél. (092) 25 22 92.

HÔTEL UNIONE

Via G.-Guisan - BELLINZONE



- 75 lits - toutes les chambres avec bain
- Cuisine soignée et cave bien fournie
- Jardin et parc pour autos

Prop. : Fam. Berini-Berset Tél. (092) 25 55 77

Riviera du Gambarogno

lac Majeur

avec ses villages caractéristiques tessinois : Magadino, Vira, Piazzogna, S. Nazario, Gerra, S. Abbondio, Caviano et Indemini. Grâce au climat favorable de cette riviera suisse, vous trouverez même des orangers et des citronniers.

Renseignements : Pro Gambarogno, Vira.

HÔTEL GARNI FÉLIX

Bar - Tea-Room
6500 BELLINZONE Viale Stazione 25

Ouvert toute l'année
16 chambres tranquilles, avec ou sans bain, tout confort.
Possibilité de manger à la carte
Possibilité de faire des excursions.

Prop. : G. Zanetti - Tél. (092) 25 12 15-16.

BELLINZONE

riche en art et antiquités vous offre tranquillité.
Profitez de son établissement balnéaire, un des meilleurs en Suisse.

Pour tout renseignement s'adresser à l'Office du tourisme, 6500 Bellinzone. Tél. (092) 25 21 31.

OFFRES D'EMPLOIS

FAVRE & PERRET S.A.

Manufacture de boîtes de montres

104, Rue du Doubs 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 19 83

cherche

un chef mécanicien faiseur d'étampes

avec expérience de plusieurs années dans la boîte de montre, et habitué à diriger du personnel.

un étampeur

Se présenter ou téléphoner.

F. O. M. H.

LA CHAUX-DE-FONDS

cherche pour son secrétariat une

employée de bureau

Bonne dactylo et capable d'exécuter différents travaux administratifs.

Conditions et date d'entrée à convenir.

Faire offres par écrit à :
Secrétariat FOMH - 2301 La Chaux-de-Fonds.

MACULATURE
à vendre au bureau
de l'Impartial

PAUL STEINER

Constructions métalliques
Grandes-Crosettes 2 a
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 30 08

cherche

secrétaire

avec connaissances de la langue allemande.
Travail varié et intéressant.

serruriers

avec connaissances du métier.

magasinier

apprentis serruriers- constructeurs



viso
La haute couture de la gaine

Gagnez quelques centimètres, en portant...

...cet élégant soutien-gorge VISO,
en dentelle avec armature.
B-C en blanc ou noisette

26⁵⁰

...et la gaine VISO en dentelle
nylon, avec fermeture-éclair, d'un
maintien parfait. En noisette

57⁵⁰

Même modèle, en blanc ou noir

64⁵⁰

Une conseillère de la maison VISO est à
votre disposition, à notre rayon de corse-
terie, du 12 au 16 septembre.

au printemps

M. SANDOZ

Nous cherchons :

rectifieur sur machine Ewag
affûteurs-rectifieurs sur outils en métal dur
outilleurs-horlogers pour la fabrication
de petits outils
ouvriers spécialistes dans la rectification

Travaux intéressants et variés. Petites séries.
Places stables et bien rétribuées. Avantages
sociaux, caisse de retraite.

S'adresser à MARC SANDOZ, Stavy-Mollondin
25, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 15 02.

Nous cherchons

horloger complet
décoteur
acheveur-
metteur en marche

Entrée immédiate ou à convenir.
Fabrique SCHILD S.A., Parc 137,
La Chaux-de-Fonds. Tél. (039)
23 42 32.

Fabrique de boîtes métal cherche

tourneur mécanicien polisseur

(connaissant machines BULA).
S'adresser à :

DUPLAIN & HOTZ
La Chaux-de-Fonds
Nord 5 - Tél. (039) 23 19 88

Prometal

FABRIQUE DE BOITES DE MONTRES

cherche pour son département polissage

polisseurs meuleurs lapideurs spécialistes

pour travail à la main.

Nous cherchons des ouvriers de première main.

Faire offres ou se présenter à **PROMETAL S. A.**,
Morgarten 12, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 26 95 55.

FLUCKIGER & CIE

Fabrique de cadrans
2610 SAINT-IMIER

Nous offrons une situation très intéressante à :

employé-technico commercial

ou

employé

ayant un goût certain pour les problèmes techniques.

Poste à responsabilités.

Connaissance de la branche cadrans souhaitée.

Contacts nombreux avec la clientèle, les fournisseurs et la fabri-
cation.

Les intéressés voudront bien faire leurs offres de service au départe-
ment du personnel. Renseignements éventuels au téléphone (039)
41 31 61, interne 17.



Hôtel-
Restaurant
Point du Jour
«Chez Guido»
2034
Boudevilliers
Tél. (038)
36 12 66

cherche pour entrée immédiate :

jeune cuisinier sommelières (ers) commis de cuisine garçon de cuisine

Téléphoner ou se présenter.

Je déside traiter avec

représentants

ou

vendeurs

Secteur de vente : Industrie.

Prière de téléphoner au (039)
23 25 62.

OUVRIÈRE

pour découpages sur petites pres-
ses, est demandée. Mise au cou-
rant. Travail en fabrique.

S'adresser : Zollinger & Stauss,
rue du Temple-Allemand 47, La
Chaux-de-Fonds, tél. (039)
22 42 57, ou, en dehors des heu-
res de bureau 22 42 59.

Homme seul, région Neuchâtel,
cherche une

GOVERNANTE

d'origine romande, ou sachant
bien le français, pour s'occuper
de 3 enfants, âgés de 6 à 9 ans.
Poste à grande responsabilité,
offrant une grande indépendance.
Salaire intéressant. Libre le week-
end. — Faire offre écrite avec
les documents usuels, sous chif-
fre 87-483, aux Annonces Suisses
SA (ASSA), 2, fbg du Lac —
2001 Neuchâtel.

CARTES DE NAISSANCE
COLLECTION NOUVELLE
à l'Imprimerie Courvoisier SA

Aides de bureau
Ouvrières

Nous avons du travail tem-
poraire « sur mesure » à vous
proposer. Où - quand - et
pour combien de temps ? A
vous d'en décider. Bons sa-
laires, avantages sociaux.



Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 53 51

TELECTRONIC S.A.

engage

ouvrier

dynamique et consciencieux ayant
l'habitude d'exécuter de petits
travaux mécaniques tels que ta-
raudage, perçage, etc.

Personne suisse de préférence ou
hors plafonnement.

Ecrire ou se présenter à :

TELECTRONIQUE S. A.
Hirondelles 10
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 42 39.

rapides
PRÊTS
discrets

Banque de Crédit
1200 Genève, 11, rue d'Italie
Tél. 022 256265

Kredit Bank
3001 Bern, Storchengässchen 6
Tel. 031 2243 66

action



toute la gamme des yogourts pur fruit



0.95
le duo
au lieu de 1.20

Yoplait

naturellement fait naturellement frais

UNION LAITIÈRE VAUDOISE

EN VENTE CHEZ VOTRE DÉTAILLANT

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche pour date à convenir

mécanicien auto

si possible spécialiste VW, avec quelques années de pratique.

Bon salaire, horaire à convenir.

Faire offres à
A. DALLA-BONA, Garage de
l'Erguel, 2613 VILLERET, tél.
(039) 41 34 77 ou 8.

La CLINIQUE CECIL, av. Ruchonnet 53
1003 LAUSANNE

cherche

2 infirmières soignantes

qualifiées (internat ou externat à choix)

Offres avec copies de diplôme et certificats à la direction.



A deux pas de votre domicile
quartier ouest
Succès/Bois-Noir/Forges

PERSONNEL FÉMININ

pour département reliure et façon-
nage serait engagé par

FIEDLER ARTS GRAPHIQUES S.A.
Imprimerie offset et typo
Cernil-Antoine 14
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone (039) 26 77 77
Travaux propres et variés, conditions
de travail agréables.

Date d'engagement : tout de suite ou
à convenir.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir un jeune colla-
borateur de bonne instruction, de préférence boulanger-pâtissier, en
qualité de

collaborateur externe

pour visiter et s'occuper de notre clientèle dans les secteurs alimentation,
détailants, boulangerie et grands consommateurs en Suisse orientale.

Nous offrons :

- bon salaire, correspondant aux qualités
- prestations sociales d'avant-garde
- frais fixes d'auto et frais journaliers
- mise au courant minutieuse
- appui à la vente
- travail indépendant
- atmosphère de travail agréable
- emploi stable.

Les intéressés voudront bien faire leurs offres, avec photo, sous chiffre
A 25-61108, à Publicitas S.A., 6002 Lucerne.

Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN



FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL »

17

Anne-Marie Desmarest

La croisière inattendue

(Ed. Denoël - Droits réservés Opera-Mundi)

— Mais, alors, que puis-je proposer à ma sœur ?

Fervacque mit un certain temps à lui répondre. Peut-être réfléchissait-il. Il dit enfin :

— Vous savez combien je déteste vous décevoir, mais cette arrivée inattendue me déplaît plus que je ne puis dire. Votre sœur est charmante, mais comme le font souvent les filles très jeunes, elle voudra tout savoir et ce dynamisme, cette curiosité, risquent fort de me causer des ennuis. Ce n'était vraiment pas le moment de l'inviter.

— Mais je ne l'ai pas invitée, Bob ! Notre Granny, avec laquelle elle vivait depuis la mort de nos parents, vient de mourir subitement. Il est normal que ses dix-neuf ans cherchent refuge auprès de moi.

— Sans doute, Hélène, mais ces projets dérangent vraiment les miens. De toute façon, il

faut gagner du temps. Dites-lui, si vous voulez, de se rendre à Alger et de nous y attendre.

— C'est votre dernier mot, Robert ?

— Le dernier, en effet, car je ne puis agir autrement.

— Autrefois, Robert, le danger ne vous eût pas arrêté, quand il s'agissait de me faire plaisir !

Parce qu'il voyait venir la « scène », il essaya de couper court.

— Autrefois, darling, le « danger » comme vous dites, n'avait pas une telle envergure. Aujourd'hui, il en va tout autrement et je m'étonne que vous ne le compreniez pas !

— Je comprends surtout que vous ne m'aimez plus. D'ailleurs, vous n'êtes plus le même avec moi. Il y a des jours où je me demande si j'existe encore à vos yeux.

Pâle, crispée, elle se dressait devant lui comme une belle statue du désespoir. Une subite lassitude fit se courber les puissantes épaules de Fervacque. Pourtant, sa voix s'élevait en reprenant le tutoiement de leurs heures d'intimité.

— Si tu n'existais plus à mes yeux, chérie, crois-tu que je prendrais de tels risques pour pouvoir financer ce film sensationnel dont tu veux être la vedette ?...

Tout en parlant, il l'attirait contre lui, cherchait la bouche qu'elle détournait d'un air boudeur, mais qui céda bientôt aux lèvres droites.

Quand il la quitta, un peu plus tard, elle était souriante et rassurée. Elle s'empressa aussitôt d'adresser à sa sœur un radiotélégramme la priant de se rendre à Alger où l'« Atalante » devait effectuer une escale de quarante-huit heures avant de reprendre la mer.

Cela fait, elle s'enferma dans sa cabine jusqu'à l'heure où elle s'habillerait pour le dîner qui revêtait, ce soir-là, un caractère plus mondain. Le capitaine de l'équipage et son second devaient y assister et prendre part au bal qui allait suivre. Aussi Hélène voulait-elle être encore plus élégante, plus belle que d'habitude.

Gladys, sa femme de chambre personnelle, qui lui servait également d'habilleuse, se trouvant souffrante et obligée de garder la cabine, ce fut à Dany qu'échut la corvée de servir Hélène. Bien qu'elle s'en fût tirée à son avantage, car elle était adroite et fine, elle avoua, un peu plus tard, à Nathalie, qu'elle avait poussé un « ouf » de soulagement quand la vedette s'était enfin déclarée satisfaite.

— Quel poison ! ajouta-t-elle, avec tant de conviction que Nathalie ne put s'empêcher de rire.

La soirée fut une réussite. Après un repas par petites tables, ce qui laissait à chacun le plaisir de choisir ses compagnons préférés, le bal eut lieu, animé par un orchestre de tois musiciens supplémentaires, embarqués à Port-Vendres et dirigés par Sébastião Rodriguez au

piano. Parfois, Olivia accompagnait les musiciens avec ses chansons nostalgiques.

Parmi les jolies femmes présentes, Hélène était assurément la plus remarquée. Son fourreau de lamé or se révélait du même ton que sa magnifique chevelure, qu'elle portait, ce soir-là, massée sur le dessus de la tête en un épais chignon de boucles retenu par un diadème constellé de topazes et d'émeraudes. Un collier et des clips d'oreilles assortis achevaient de donner à sa beauté ce caractère spectaculaire qu'elle aimait prendre en public.

Dissimulée derrière une draperie, Nathalie ne pouvait s'empêcher d'admirer cette fille superbe et elle comprenait que sa seule vue pût emballer la foule innombrable de ses « fans ». Mais parce qu'elle connaissait aussi son manque de cœur et sa vanité, son admiration personnelle n'allait pas au-delà de la satisfaction qu'elle eût ressentie devant une œuvre d'art, un tableau de maître. La femme lui demeurait toujours aussi antipathique.

Pourtant, Nathalie devait reconnaître que, depuis le geste impulsif qui l'avait poussée à fuir ses sarcasmes, quelques jours auparavant, la vedette lui manifestait une sorte d'amabilité contrainte à laquelle elle ne l'avait pas habituée jusqu'alors. Sans chercher à en comprendre la raison, Nathalie enregistrait simplement ce changement.

(A suivre)

OFFREZ-VOUS UN APPARTEMENT DE VACANCES « EN VALAIS »

à vendre à **Arolla** station d'hiver et d'été alt. 2000m.

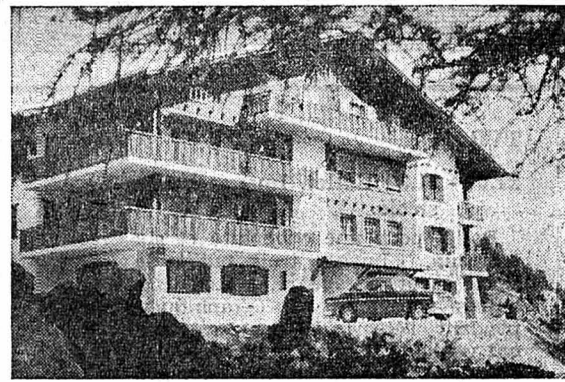
dans l'ensemble résidentiel

Les Marmottes

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS
de 1, 2, 3 et 4 pièces

Vente directe des constructeurs

Renseignements et prospectus: Bureau de vente AROLLA Tél. (027) 4 65 50



OFFRES D'EMPLOIS



Présente dans
l'aventure spatiale!



LUNAR ROVING VEHICLE

Notre ambition ne consiste pas uniquement à être No 1 sur le marché, mais également à entretenir des relations de première classe avec nos distributeurs. Désirez-vous nous aider à réaliser ce projet en qualité de

secrétaire

de notre chef de vente pour la Suisse romande et le Tessin ?

de notre chef de vente pour la Suisse romande et le Tessin ?

Dans une entreprise à la pointe du progrès et au sein d'une équipe dynamique, vous accomplirez un travail intéressant et varié. Vous aurez l'occasion d'utiliser et d'améliorer vos connaissances de la langue anglaise, et il est bien entendu que le français n'a pas de secret pour vous.

N'est-ce pas là un poste à votre convenance ?

Pour tous renseignements ou pour une demande d'emploi, veuillez prendre contact avec nous: tél. (032) 2 61 61, interne 578, M. Willen.

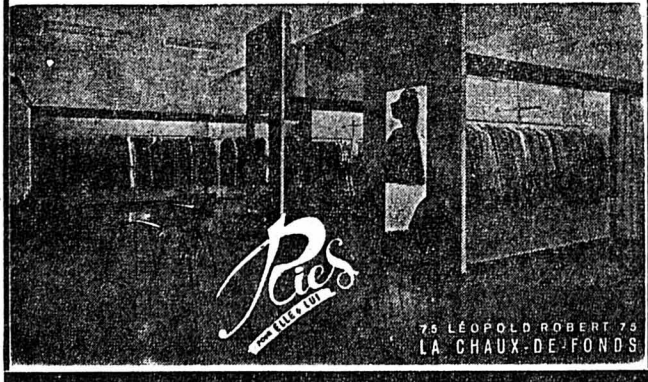
General Motors Suisse SA 2501 Bienne

CHEVROLET · PONTIAC · OLDSMOBILE · BUICK · CADILLAC · OPEL
VAUXHALL · RANGER · BEDFORD · GM DIESEL · FRIGIDAIRE · DELCO

On cherche:

VENDEUSE VENDEUSE auxiliaire COUTURIÈRE

Faire offres à



Res

73 LÉOPOLD ROBERT 73
LA CHAUX-DE-FONDS

Restaurant de l'Aérogare

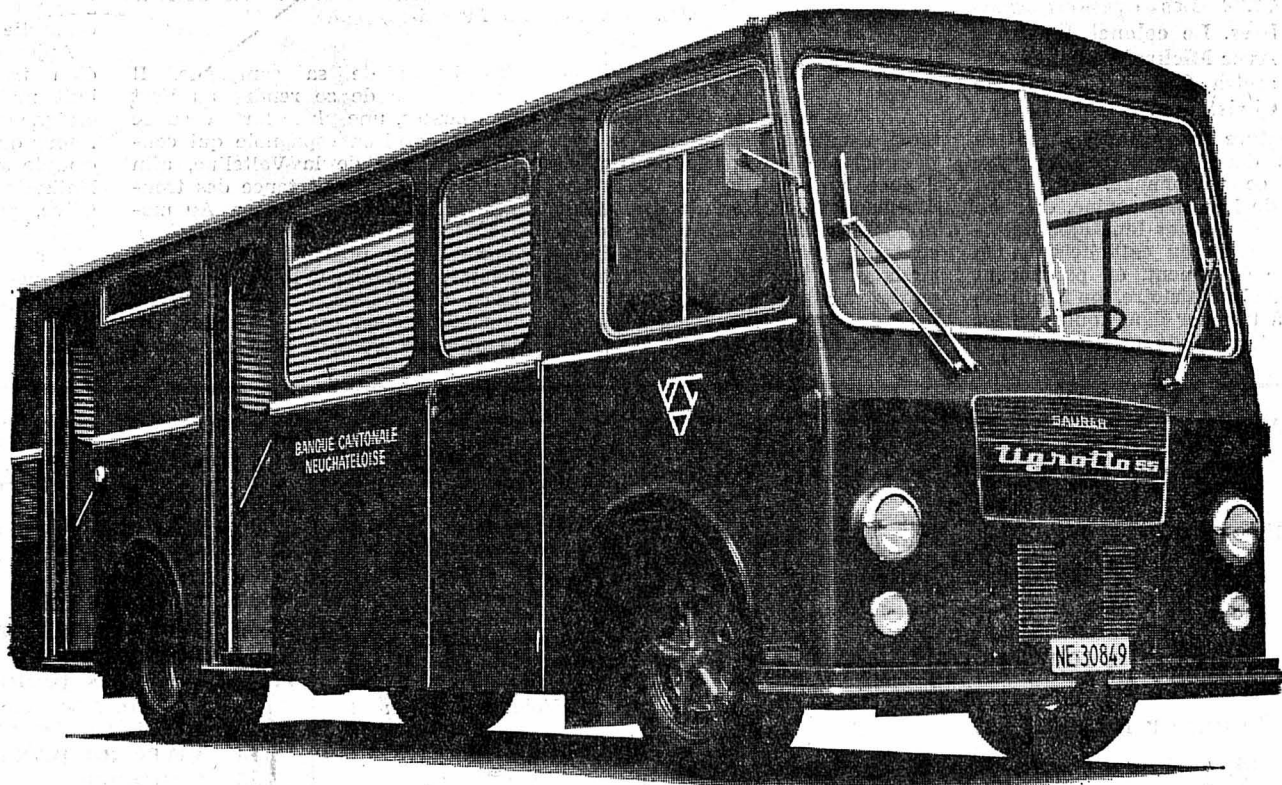
Boulevard des Eplatures 54, 2304 La Chaux-de-Fonds
cherche pour le 15 septembre ou à convenir :

GARÇON ou FILLE de BUFFET

Faire offres ou téléphoner au (039) 26 82 66.

la BCN vient à vous...

Succès oblige:
un deuxième camion-banque!



Dès le 13 septembre 1972, ce camion-banque parcourra votre région selon l'itinéraire suivant:

La Coudre

(station du funiculaire)

lundi 08h30 - 09h30
mercredi 08h30 - 09h30
vendredi 08h30 - 09h30

Les Parcs (Neuchâtel)

(Carrefour Brévards/Rosière)

lundi 10h00 - 11h00
mercredi 10h00 - 11h00
vendredi 10h00 - 11h00

Serrières

(Place du monument Suchard)

lundi 11h30 - 12h30
mercredi 11h30 - 12h30
vendredi 11h30 - 12h30

Bôle

(Maison communale)

mercredi 16h00 - 17h00
vendredi 16h00 - 17h00

Rochefort

(Place de l'Eglise)

mardi 08h30 - 09h00
jeudi 08h30 - 09h00

Les Forges (La Chx-de-Fds)

(Parc Numaga)

mardi 13h00 - 14h30
jeudi 13h00 - 14h30

La Charrière (La Chx-de-Fds)

(devant la poste)

mardi 15h00 - 16h15
jeudi 15h00 - 16h15

Les Jeanneret (Le Locle)

mardi 10h00 - 11h00
jeudi 10h00 - 11h00

Dombresson

(devant la poste)

mercredi 14h30 - 15h30
vendredi 14h30 - 15h30



Banque Cantonale Neuchâteloise
un service personnalisé

MÉCANICIENS

MÉCANICIENS- OUTILLEURS

Si vous aimez votre métier,

si vous préférez l'atmosphère d'une petite équipe jeune et dynamique à celle d'une grande usine, si vous désirez participer à de belles réalisations tout en obtenant les avantages matériels espérés, ne tardez pas de téléphoner au No (038) 57 14 66, pour fixer l'heure de visite à la
fabrique **FELCO FELIX FLISH**,
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane (NE).

Nous cherchons dans l'immédiat ou pour date à convenir :

un responsable

de notre secteur « emboutissage et découpage en reprise de pièces d'horlogerie ».

Qualification souhaitée :

faiseur d'étampes

ou

mécanicien

connaissant les outils de découpage.

Age idéal : 30-40 ans.

NOUS OFFRONS :

Un poste-cadre avec les avantages sociaux d'une entreprise de format international.

Logement à disposition.

Les offres que les personnes intéressées voudront bien nous adresser sous chiffre 28-900244 à Publicitas S.A., Delémont, seront traitées confidentiellement.

IMPART-TV IMPART-TV

TVR

21.00 - 21.30 Ballet. Images 3/4 de siècle.

Ballet pour une ouverture et six tableaux, « Images trois quart de siècle » fut enregistré, avec deux autres spectacles chorégraphiques, pendant l'été 1972. Ses créateurs ont voulu traiter des préoccupations et des thèmes importants de notre époque, en évoquant respectivement la drogue, le sexe, la violence, le mouvement hippie, l'espace, la surpopulation.

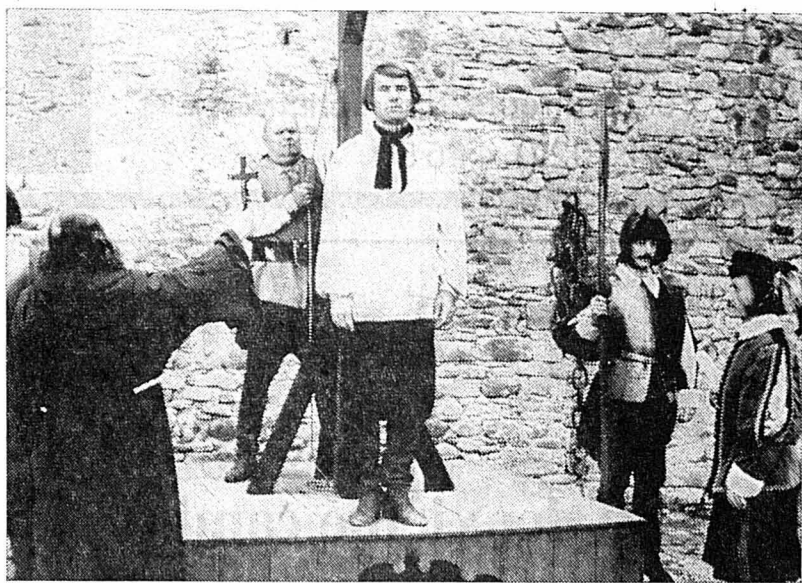
Une telle démarche aurait pu revêtir un aspect dramatisant, voire sinistre, si on tombait dans le piège d'une pseudo-philosophie laborieuse. Il n'en est rien, car « Images trois-quart de siècle », s'il est un regard lucide sur les événements du XXe siècle, ne prend pas les choses trop au sérieux.

Mélange subtilement dosé d'humour, de poésie et de provocation, ce ballet original est avant tout l'œuvre commune de trois créateurs.

21.30 - 22.20 Les évasions célèbres. Le colonel Jenatsch. Avec Michael Baloh, Alexandra Stewart, Françoise Christophe.

L'aventure du colonel Jenatsch s'inscrit dans une page d'histoire suisse; ce personnage, issu d'une famille de Haute-Engadine, était en fait un prédicateur fanatique, terrible adversaire du catholicisme. On découvre également, en parcourant les manuels d'histoire, qu'il n'hésita pas à tremper dans toutes sortes de meurtres et de massacres, sous

Sélection de mardi



Ce soir, à 21 h. 30, à la TV romande, les évasions célèbres: « Le Colonel Jenatsch ». (photo TV suisse)

le couvert d'exécutions révolutionnaires.

A Coire, dans les Grisons, le colonel Jenatsch recrute des mercenaires pour le compte du Roi de France. En effet, le Duc de Rohan, commandant en chef de l'armée du Roi, se prépare à entrer en guerre contre les Autrichiens et les Espagnols pour libérer la Valteline occupée et la rendre aux Grisons. Le Duc de Rohan convoque Jenatsch à Venise pour lui exposer les gran-

des lignes de sa campagne. Il lui ordonne de se rendre au Fort de Fuentes, une place forte occupée par la garnison espagnole qui contrôle l'entrée de la Valteline, afin de découvrir l'importance des troupes qui y sont cantonnées. Au moment de quitter le palais de Rohan, Jenatsch est présenté à une jeune femme, Lucretia Planta de Rietberg. Cette rencontre n'a rien de cordial, et pour cause: Lucretia est la fille de Pompée Planta, ancien

chef du parti espagnol, que Jenatsch a tué de sa propre main!

Déguisé en paysan, Jenatsch arrive, quelques jours plus tard, en vue de la place forte de Fuentes...

TVF I

12.30 - 13.00 Malican Père et Fils. Coup de foudre.

Le fils Malican prend une affaire en main et tombe amoureux de sa cliente.

Mais l'affaire simple au départ, tourne mal, car un crime est commis. Le père Malican, dont le fils est accusé du meurtre, débrouille l'affaire et trouve le vrai coupable.

TVF II

20.30 - 21.40 Mardi soir: les films de la semaine - «Vengeance en différé». Réalisation: Curtis Harrington.

Ce film psychologique et à « suspense » conte l'histoire d'Allan Calleigh, un jeune homme aveugle. Son infirmité remonte à la date où a éclaté un incendie dont il se croit responsable et qui a coûté la vie à son père tandis que sa sœur en est sortie défigurée.

Aujourd'hui Alain Calleigh sort d'un traitement psychiatrique de huit mois. Bien que son médecin craigne encore les conséquences d'un retour qu'il estime prématuré, Allan compte sur la présence de sa sœur Katherine et de son amie, la jeune Olive, pour contribuer à venir à bout de ses hantises. Mais de pénibles événements vont survenir. Des voix étranges annoncent des catastrophes au malheureux aveugle qui demeure convaincu que quelqu'un cherche à le tuer...

Point de vue

TABLE OUVERTE

Les «vacances» sont finies, les émissions reprennent, inchangées. Les sujets « collent » à l'actualité: cette fois, le choix d'un nouvel avion de combat, la semaine prochaine l'initiative sur l'exportation d'armes. La démocratie télévisée continue d'être représentée par cinq messieurs au minimum presque quadragénaires qui discutent durant quarante-cinq minutes entre eux puis répondent à neuf messieurs dont les voix affirment la maturité pour poser treize questions. Ces questions sont d'un bon niveau de curiosité, mais nous ne saurons jamais si elles reflètent l'ensemble de ceux qui prennent la peine de téléphoner.

Un politicien doué comme M. Carlos Grosjean déclare que les parlementaires sont incompétents pour le choix d'un avion. C'est le Conseil fédéral qui doit se prononcer, muni de tous les éléments d'appréciation — ce sera peut-être chose faite lorsque paraîtront ces lignes mais cela n'a pas tellement d'importance. Si un politicien doué se déclare incompétent, qu'en est-il de nous? Je suis donc forcément incompétent et presque tous mes lecteurs avec moi. Pourtant, je dois rendre compte d'un débat qui « saoule », comme le disait le premier interlocuteur, et tenter de faire comprendre ce qui s'y passa. Malgré mon incompétence, je cherche à comprendre pour pouvoir faire comprendre. Un débat comme celui de «Table ouverte» devrait faciliter cette compréhension, l'information étant peut-être la base essentielle de l'esprit de démocratie auquel je continue à croire, malgré la compétence des seuls experts: quand j'aurai compris, quand nous serons nombreux à avoir compris, peut-être que rien ne changera malgré tout et que nous comprendrons alors que la démocratie est morte, tuée par les experts qui servent les groupes de pression, celui de l'aviation militaire. Ou peut-être pas...

En tous cas, j'ai compris ceci: que ce débat sur le choix d'un avion de combat s'est déroulé dans un climat de confusion où la doctrine sur la défense nationale manquait de précision. A entendre M. Ott, pilote civil et colonel EMG, j'ai compris que les données de l'exercice auraient pu être différentes: sur recommandation des techniciens militaires, le Conseil fédéral aurait dû définir l'avion à trouver, les délais à respecter, le crédit à utiliser et les restrictions politiques. Ce ne fut, semble-t-il, que partiellement fait. J'ai compris aussi qu'on peut parler pendant septante-cinq minutes du choix d'un avion de combat après une procédure très longue d'évaluation sans mentionner le sens de la démission de M. Schulthess.

J'ai enfin et surtout compris que M. Grosjean avait raison de dire que la priorité devrait être de repenser la conception de la défense nationale, qu'il n'y a plus d'urgence à choisir un avion de combat maintenant que l'axe ancien de tension USA-URSS qui passait par l'Atlantique et l'Europe se déplace vers l'Asie. Mais ce vrai débat aura-t-il lieu un jour si un représentant de la majorité se sait minoritaire?

Freddy LANDRY

HIT PARADE

Voici le résultat de l'Enquête No 36 de la Radio romande:

1. Pop Corn (Hot Butter - Anarchic System - Mat Camison);
2. Une belle histoire (Michel Fugain);
3. Song Sung Blue (Neil Diamond);
4. En frappant dans nos mains (Mireille Mathieu);
5. Le mari de mama (Sheila);
6. Cach' ton piano (Les Charlots);
7. Annabelle (Daniel Boone);
8. Half a world (Michael Sherman);
9. Schools out (Alice Cooper);
10. My God Guru (T. Rex);
11. I've found my freedom (Mac and Katie Kissoon);
12. Je finirai par l'oublier (Nana Mouskouri);
13. Fan de toi (Michel Delpech);
14. Hello a (Mouth and Mac Neal);
15. Trop belle pour rester seule (Ringo);
16. Little Willy (The Sweet);
17. Je voudrais dormir près de toi (Frédéric François);
18. Il était une plage (Les Associés);
19. C'est au mois d'août (Pierre Perret);
20. Un jour sans toi (Crazy Horse).

SUISSE ROMANDE

- 18.00 Téléjournal
- 18.05 (c) La jeune sculpture américaine
- 18.25 (c) Demain
- 18.50 (c) Trois petits tours et puis s'en vont Pour les petits.
- 19.00 (c) Courrier romand
- 19.10 (c) Sébastien et «La Mary-Morgane» 2e épisode. (2e diffusion).
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 (c) Carrefour Edition spéciale. A l'occasion du 53e Comptoir suisse, à Lausanne.
- 20.20 Un nom, des chansons... Philippe Clay
- 21.00 (c) Ballet: Images 3/4 de siècle
- 21.30 (c) Les Evasions célèbres Le Colonel Jenatsch. Avec: Michael Baloh - Alexandra Stewart.
- 22.20 Téléjournal

ALLEMAGNE I

- 16.15 (c) Téléjournal
- 16.20 (c) Hello Burundi Rencontres africaines, un film d'H. Rox-Schulz.
- 17.05 (c) Pour les enfants Vacances en Irlande, série. 17.30 Voler, un vieux rêve.
- 17.55 (c) Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 (c) Téléjournal
- 20.15 (c) Show Elke Sommer Avec Marty Feldman, E. Huberty, etc.
- 21.15 (c) Le Dernier Paradis Pièce d'A. Muller, avec D. Hufschmidt, etc.
- 22.40 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE II

- 17.30 Téléjournal
- 17.35 (c) Mosaïque Pour l'ancienne génération.
- 18.05 (c) Plaque tournante Reportage et musique.
- 18.35 (c) Hocus - Pocus - Musicus Série.
- 19.10 (c) Visite à bord De la série La Grande Barrière de Corail.
- 19.45 Téléjournal
- 20.15 Allemagne et Pologne - Vingt-cinq ans après Reportage.
- 21.00 (c) Amicalement vôtre Série policière.
- 21.50 (c) Magazine culturel
- 22.35 (c) Téléjournal
- 22.50 (c) Sacha ou Heie Film d'H. Griesmayr.

FRANCE I

- 12.30 Malican Père et Fils 1. Coup de foudre. Avec: Claude Dauphin - Michel Bedetti.
- 13.00 24 heures sur la I
- 13.46 Je voudrais savoir... Devenir éducateur spécialisé...
- 17.55 Pour les jeunes Un livre pour vous. 18.15 Les fables de La Fontaine.
- 18.35 Vivre au présent
- 18.55 Calimero Calimero est trop malin.
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Réponse à tout
- 19.45 24 heures sur la I
- 20.15 Danse sur un Arc-en-Ciel (10) D'après le roman d'Utta Danella. Avec: Eckart Aschauer.
- 20.30 A armes égales Georges Marchais - Alain Peyrefitte. Le monde socialiste: Réussite ou échec? Un ton au-dessus Avec: Anna Stella Shic, piano; Pierre Barbizet, piano; l'Ensemble de musique ancienne de Lyon.
- 24 heures dernière

FRANCE II

- 14.30 (c) Aujourd'hui, Madame La rentrée des mères de famille et des ménagères.
- 15.10 Boomerang Un film d'Elia Kazan. Avec: Dana Andrews - Wyrley Birch.
- 19.00 Actualités régionales
- 19.20 (c) Colorix Yogi l'Ours.
- 19.30 (c) Des chiffres et des lettres Jeu, avec «Le compte est bon» et «Le mot le plus long».
- 20.00 I. N. F. 2
- 20.30 (c) Mardi soir 11. Vengeance en différé. Avec: Anthony Perkins - Julie Harris - Joan Hackett.
- 21.40 (c) Témoins 11. Dieudonné Costes.
- 22.40 (c) Match sur la 2
- 23.30 Télénuit

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 Télévision scolaire
- 10.30 (c) Télévision scolaire
- 17.00 La maison des jouets Programme pour les petits.
- 17.30 Télévision scolaire
- 18.40 (c) Fin de journée
- 18.45 Téléjournal
- 19.00 (c) L'incident De la série « Toni et Véronique ».
- 19.30 L'antenne
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 (c) Expédition Colorado
- 21.05 (c) Marche d'orientation
- 21.25 Télédébat

SUISSE ITALIENNE

- 18.40 Un sport, mais lequel?
- 19.05 Téléjournal
- 19.15 Rencontres L'anarchiste Luigi Bertoni, évoqué par R. Brogini.
- 19.50 (c) Le monde où nous vivons Les Montagnes Rocheuses, documentaire.
- 20.20 Téléjournal
- 20.40 Magazine de la Suisse italienne
- 21.10 L'Oro dei sette Santi Film.
- 22.35 (c) Ciné-revue
- 23.00 Téléjournal

IMPART-RADIO

SOTTENS

Informations à 12.30, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 22.30, 23.55. — 12.25 Communiqués. Météo. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 12.50 Mardi les gars! 13.00 La radio raconte l'Histoire: 1928, 14.05 Réalités. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. Les Hasards du Voyage (12). 16.50 Bonjour les enfants! 17.05 Fallait le faire. 17.30 Bonjour-bonsoir. 18.30 Le journal du soir. Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 72. 20.00 Plages privées. 20.15 Soirée théâtrale. La Puce à l'Oreille, comédie de Georges Feydeau. 22.40 Club de nuit. 23.30 Anthologie du jazz. 23.55 Miroir-dernière. 24.00 Hymne national.

2e programme

14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Le journal romand. Edition jurassienne. 18.30 Rhythm'n pop. 19.00 Emission d'ensemble. Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitàs, informations en roman-

che. 19.40 Musique pour la Suisse. 20.00 Informations. 20.05 Médecine et santé. 20.30 Les sentiers de la poésie. 21.00 Les nouveautés de l'enregistrement. 22.00 Nocturnes. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 12.30, 15.00, 16.00, 18.00, 22.15, 23.25. — 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Feuilletton. 14.30 Caprice genevois. 15.05 Opéras. 16.05 Lecture. 16.30 Pour les personnes âgées. 17.30 Pour les enfants. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Actualités. 20.00 Hit-parade. 20.30 Treize mois pour douze auteurs: Septembre. 21.15 Mélodies. 22.25 La scène du jazz. 23.30-1.00 Pop 72.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. — 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Intermède musical. 13.25 Contrastes 72. 14.05 Radio 2-4. 16.05 A tu et à toi. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Les tout derniers disques.

18.30 Chronique régionale. 19.00 Ensembles musette. 19.15 Actualités. Sports. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Tribune d'actualité. 20.45 Chœurs montagnards. 21.00 Les couples célèbres, série. 21.30 Danse. 22.05 Notre terre. 22.35 Galerie du jazz. 23.00 Actualités. 23.25 - 24.00 Nocturne musical.

MERCREDI

SOTTENS

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00. — 6.00 Bonjour à tous! Miroir-première. 6.35, 8.10 La route, ce matin. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Le journal du matin. 8.05 Revue de presse. 8.15 Cent mille notes de musique. 9.05 A votre service! 10.05 La ménagère apprivoisée. 11.05 Demandez le programme. 12.00 Le journal de midi. La transhistoire.

2e programme

10.00 Panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15 Radio-

scolaire: A vous la chanson. 10.45 Cours d'anglais de la BBC. 11.00 Université radiophonique internationale. Connaissance de la photographie. 11.30 Initiation musicale. 12.00 à 18.00 Programme musical interrégional. 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.10 Musique. 6.20 Mélo-dies populaires. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Musique d'opéra et de ballet. 9.00 Entracte. 10.05 Les Sylphides, musique de ballet, Chopin-Glazounov. 10.30 New Creoles Dixieland Band. 11.05 Musique et bonne humeur. 12.00 Palette musicale.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00. — 6.00 Disques. Concert matinal. 7.10 Sports. Arts et lettres. Musique variée. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique.

IMPART-RADIO

CINÉMAS

CORSO Tél. 22 25 50 20 h. 30 18 ans

BOURVIL - LINO VENTURA
LES GRANDES GUEULES

Un film dru, robuste, solidement charpenté, plein de sève et de vie

EDEN Tél. 22 18 53 20 h. 30 Que le film 16 ans

Annie GIRARDOT, Bruno PRADAL, François SIMON dans le film retentissant de André Cayatte

MOURIR D'AIMER

La reprise la plus attendue, un énorme succès !

EDEN 18 h. 30 20 ans

L'art d'aimer dans divers paradis de l'amour...

Le Japon, l'Inde, le Népal, Hawaï, etc.

RAPPORTS SEXUELS DANS LE MONDE

Le rapport sexologique le plus extraordinaire

PLAZA Tél. 22 21 23 20 h. 30 18 ans

Le plus suédois des films français

MICHELÈ GIRARDON, CHRISTIAN KERVILLE

ALYSE ET CHLOE

L'envoûtement d'une femme pour une autre

SCALA Tél. 22 22 01 19 h. 16 ans

Le film de NINO MANFREDI

Prix de la première œuvre au Festival de Cannes 1971

LE SAINT QUI LOUCHE

(Per grazia ricevuta)

SCALA 21 h. 16 ans

En couleurs

Un film d'action à la fois drôle et violent

PAPA LES PETITS BATEAUX

Réalisé par Nelly Kaplan

avec Sheila WHITE, Michel BOUQUET

Restaurant de la Place

Neuve 6 — Tél. (039) 22 50 41

ON PREND ENCORE DES PENSIONNAIRES



Pour avoir bonne mine
mangez des œufs
de La Brévine !

A VENDRE

VW Pick-up

modèle 1965 - expertisée - 10 700 km. - avec bâche. — Tél. (039) 22 30 92.

- LIVRES -

d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange. Lib. Place du Marché. Tél. (039) 22 33 72. La Chaux-de-Fonds

LES MOSSÉS

Chalets et appartements 2 à 15 personnes à louer saison. «Le Mazot», tél. (025) 2 18 92.

Ménalux

vos nouvelles cuisinières avec four auto-nettoyant. Forte reprise pour votre ancien appareil.

Modèle depuis Fr. 395.-

DONZÉ

Appareils ménagers LE NOIRMONT Tél. (039) 53 12 28

A l'avenue Léopold-Robert 33 et sur 2 étages

Reymond

mon libraire qui me laisse bouquiner à ma guise.

Tél. (039) 22 13 47, heures des repas.

Tél. (039) 22 38 03.



au volant...
Lunettes von guntent

Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03.

Mélanges

CAGES

A vendre plusieurs cages d'oiseaux, modernes et anciennes, à l'état de neuf. Tél. (039) 23 86 32.

PIANO

On demande à acheter, d'occasion, piano brun pour étude, indiquer prix et marque. Ecrire sous chiffre WM 19890 au bureau de L'Impartial.

A louer VILLA

non meublée, éventuellement meublée, de 4 pièces, jardin, garage, située près du Gymnase. Libre tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre DA 20039, au bureau de L'Impartial.

Chauffage

vos calos à mazout vieillissent. Faites l'échange contre un calo de luxe avec allumage électrique. Modèle 7500 cal. 180 m³, depuis Fr. 395.-.

DONZÉ
Appareils ménagers LE NOIRMONT Tél. (039) 53 12 28

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 ct. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

OUTILLAGE COMPLET D'HORLOGER
Etabli - lampe - chaise - layette ainsi qu'un lot complet de fournitures. Prix intéressant. Tél. (039) 22 68 33.

4 BEAUX MANTEAUX de pluie, en toile cirée pour enfants 8-12 ans. Une jupe en daim rouge 42, 1 jupe écossaise 42, (neuves). Tél. (039) 23 40 29.

LE LOCLE

A vendre

CHAMBRE A COUCHER noyer, lits jumeaux, bas prix. Le Locle, tél. (039) 31 12 84.

On vient de toute la **RÉGION** acheter ses **PULLS**

à la chemiserie **TRIANON** 22, avenue Léopold-Robert

A louer



Mer. 13 sept. Dép. 18 h. 30 Fr. 28.-
JEUX SANS FRONTIÈRE
à LAUSANNE avec billet tribune

JEUNE FÉDÉRAL

Dim. 17 sept. Dép. 7 h. 30. Fr. 41.-
SALVAN-LES MARÉCOTTES
avec un excellent dîner

Dim. 17 sept. Dép. 7 h. 30. Fr. 18.-
LAUSANNE le Comptoir

Lundi 18 sept. Dép. 13.30 Fr. 13.-
UNE BELLE COURSE D'APRÈS-MIDI

Inscriptions et renseignements :
AUTOCARS GIGER
Tél. (039) 22 45 51 - Cernin-Antoine

A LOUER
tout de suite à Sonvillier, joli

rez-de-chaussée

de 2 pièces, cuisine et dépendances remis à neuf avec chauffage général. Tél. (039) 41 12 85.

A LOUER

CHAMBRES

meublées, tout confort, libres le 1er octobre 1972

STUDIO

meublé, tout confort, centre ville, libre tout de suite.

Tél. (039) 22 36 36.

A louer

appartement 3 pièces, au 4^e étage.

Prix mensuel Fr. 80.-

Tél. (039) 22 13 47, heures des repas.

A l'avenue Léopold-Robert 33 et sur 2 étages

Reymond

mon libraire qui me laisse bouquiner à ma guise.

COMPTOIR DE LAUSANNE

les 14 et 20 septembre

Départ 7 h. 30. Prix Fr. 14.-

Inscriptions : **CARS CHRISTINAT**
FONTAINEMELON
Tél. (038) 53 32 86

Le Service de consultations conjugales

est ouvert
à Neuchâtel, fbg du Lac 3,
et à La Chaux-de-Fonds,
rue de la Serre 11 bis.

Prendre rendez-vous au
(038) 24 76 80.



Hôtel-Restaurant

Au *Boccalino*

Spécialités italiennes **SAINT-BLAISE**

Après les plus grands restaurants de Suisse le BOCCALINO a été chargé d'organiser une

GRANDE PÉRIODE DE LA GASTRONOMIE CHAMPENOISE

qui commencera ce jour et finira le mercredi 27 septembre.

Quelques spécialités :

- Le Croustillon rémois
- La Casserolette de langouste à la fine de la Marne
- Le filet de sole au champagne
- La darne de brochet à l'oseille au champagne
- La truite pannée à la Biron
- Le homard au champagne
- Le délice du Seigneur D'AY
- Les rognons de veau flambés au marc de champagne
- Le tournedos des vendangeurs
- Le grenadin de veau au champagne
- La potée champenoise
- Les fromages de la région de Reims

Sous la haute compétence de Monsieur André Desvignes, co-adjuteur - Héraut d'Armes - du Doct Collège des Maîtres de la Table - Chambella de l'Ordre des Coteaux de Champagne.

Fermé le lundi du Jeûne Téléphone (038) 33 36 80 privé

VOYAGES TOURING

Les programmes «hiver 72-73» viennent de paraître

| Entre mille suggestions, nous vous offrons : | | |
|----------------------------------------------------------------|-----------|---------------------|
| MAJORQUE | 1 semaine | dès Fr. 250.- |
| MAJORQUE | 4 jours | dès Fr. 195.- |
| (Il s'agit de vols de propagande) | | |
| DUBROVNIK | 4 jours | dès Fr. 169.- |
| | | octobre et novembre |
| ROME | 4 jours | dès Fr. 198.- |
| | | octobre et novembre |
| ATHÈNES | 4 jours | dès Fr. 298.- |
| BUDAPEST | 4 jours | dès Fr. 198.- |
| ISTANBUL | 4 jours | dès Fr. 349.- |
| LISBONNE | 4 jours | dès Fr. 298.- |
| LONDRES | 4 jours | dès Fr. 198.- |
| une nouveauté | | |
| TAHITI | 18 jours | dès Fr. 2390.- |
| MEXIQUE | 15 jours | dès Fr. 1590.- |
| nos programmes classiques | | |
| AFRIQUE ORIENTALE | 9 jours | dès Fr. 990.- |
| CEYLAN | 9 jours | dès Fr. 1195.- |
| BANGKOK | 10 jours | dès Fr. 1295.- |
| LES CANARIES | 8 jours | dès Fr. 475.- |
| MAROC | 8 jours | dès Fr. 717.- |
| TUNISIE | 15 jours | dès Fr. 737.- |
| COSTA DEL SOL | 8 jours | dès Fr. 582.- |
| CROISIÈRES DE NOËL avec « Ancerville » ou « Eugenio C » - etc. | | |

Le TCS est aussi votre agence de voyages :

BILLETS d'avion, bateau, passage des tunnels alpins, bons d'essence, cartes et guides touristiques, CHANGE
Demandez nos programmes détaillés : **TOURING CLUB SUISSE**, avenue Léopold-Robert 88, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 11 22 - 23 - 24

Bel appartement 3 1/2 pièces

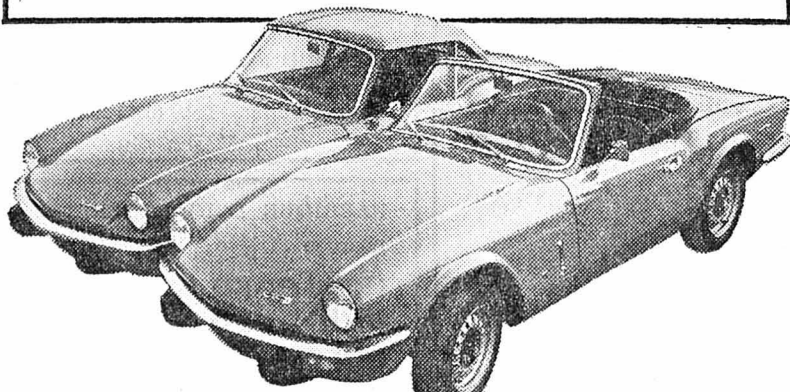
9e étage d'un immeuble moderne, quartier ouest, loyer Fr. 495.-, charges comprises.

Tél. (039) 23 83 66, heures de bureau.

Gain accessoire

Peu importe où vous habitez, voici enfin UN TRAVAIL AGRÉABLE ET BIEN RÉMUNÉRÉ dans le domaine des assurances (pas de vente).

Appelez PAX Agence générale de Bienne Ruth Jakob + Cie (032) 3 90 45.



TRIUMPH British Leyland Switzerland
8021 Zurich tél. 01/5456 00 T 53 f

Grand Magasin



cherche

VENDEURS ou VENDEUSES

pour ses rayons de

- ménage
- sport
- mercerie

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au chef du personnel au téléphoner au (039) 23 25 01.

C'est formidable!



La 504 Injection

Race, confort, perfection technique caractérisent cette voiture idéale. Pourquoi idéale ?

Parce que la technique de l'injection de la 504 parfaitement au point, confère au moteur souplesse extrême et puissance accrue, économise l'essence, permet des démarrages impeccables en toutes saisons.

Parce que la 504, de par sa suspension à 4 roues indépendantes, et ses fameux sièges enveloppants, offre un confort véritablement idéal aux passagers, tout particulièrement sur mauvaise route et sans ralentir l'allure.

Parce que la 504 répond à toutes les exigences quant à sa mécanique et à son équipement.

Magnifique routière, puissante et infatigable, la 504 Injection est on ne peut plus docile et agréable en ville.

Spéciale par son système d'injection, cette 504 2 litres est destinée à une large diffusion.

Si la 504 Injection n'est pas une voiture de sport, elle permet une conduite sportive par sa tenue de route excep-

tionnelle, sa souplesse et ses accélérations, sa boîte de vitesses maniable et bien étagée, son freinage très sûr.

Les 504 avec moteur à injection ou à carburateur sont livrables avec boîte automatique ZF.

... et encore une nouveauté!

La 504 à carburateur est désormais livrée avec levier de vitesse au plancher.

Faites un essai et vous direz certainement: «c'est formidable!»

PEUGEOT
504
Injection TI

Importateur pour la Suisse:
Peugeot-Suisse S.A.
Giacomettistrasse 15, Berne

200 concessionnaires
et agents qualifiés

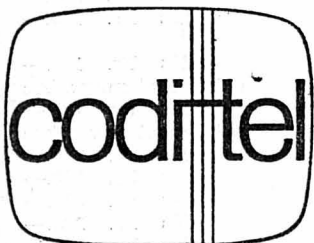


Concessionnaire: **Garage et carrosserie des Entilles S.A.**

La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 146, tél. 039/22 18 57
Le Locle, rue Girardet 33, tél. 039/31 37 37

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

AGENTS: GARAGE DU MIDI S. A., rue du Midi, 2610 SAINT-IMIER - GARAGE DE LA PRAIRIE, 2316 Les PONTES-DE-MARTEL - GARAGE CLÉMENCE, 2724 LES BREULEUX - GARAGE BELLEVUE, 2875 MONT-FAUCON - STATION SERVICE SHELL, R. CHAPATTE, 2710 TAVANNES - GARAGE BUCHER, 2740 MOUTIER



cherche

monteur-électricien
ou
mécanicien-électricien
possédant permis de conduire A.

Prière de prendre rendez-vous, tél. (039) 22 27 33.

Commerce de vin de la place
cherche pour entrée immédiate ou
à convenir un

aide de cave

Place stable, travail varié, caisse
de retraite.

Faire offres par téléphone au (039)
22 10 47.

MÉCANICIEN FRAISEUR et MÉCANICIEN de PRÉCISION

habiles et consciencieux, pouvant
travailler de manière indépendante,
sont demandés pour entrée immédiate
ou époque à convenir.

S'adresser à Fabrique Jeanrenaud SA
Rue A.-M.-Piaget 72
La Chaux-de-Fonds

Frappeurs de cadrans

sont demandés pour entrée immédiate ou époque à
convenir.

On mettrait éventuellement au courant des per-
sonnes consciencieuses.

S'adresser à la FABRIQUE JEANRENAUD S.A.,
rue Alexis-Marie-Piaget 72, LA CHAUX-DE-FONDS.

On cherche

1 emboîteur
1 horloger
complet

pour entrée immédiate ou date à
convenir.

Faire offre sous chiffre 120766, à
Publicitas SA, 2610 Saint-Imier.

Madame, Mademoiselle,

Comme moi, vous pouvez vous
offrir l'objet de vos rêves, qui
sans être un luxe, agrément la
vie.

Entrez dans la ronde des produits
cosmétiques, en travaillant indé-
pendamment et quand bon vous
semble, alors vos désirs devien-
dront réalité.

Téléphoner au (038) 57 17 53 de
17 h. à 21 h.

On cherche tout de suite ou à
convenir

un
bon mécanicien
en automobiles

Préférence sera donnée à personne
connaissant la voiture Peugeot ou
Mercedes.

Faire offre :
GARAGE Fr. BUCHER S.A.
Agence Peugeot, Daf, Mercedes
2740 Moutier. Tél. (032) 93 18 95.

FABRIQUE D'HORLOGERIE
cherche

HORLOGER
SPÉCIALISTE

en atelier ou domicile, sur cal.
ESA 9154 Dynotron, pour tra-
vaux de terminaison (posage-emb-
boitage-contrôle et décottage).

Tél. (039) 23 74 74 - interne 32.

LA VIE JURASSIENNE

ESCHERT

25 ans d'enseignement

Les autorités communales et scolaires, ainsi que M. M. Péquignot, inspecteur scolaire, ont participé à la cérémonie qui a marqué les 25 ans d'enseignement de Mme Marie Buhlmann. (fx)

Ritrovo Ticinese inaugurée à Tavannes

Samedi après-midi, sous la direction de M. Guido Lilla, de Reconvilier, et en présence du Dr Igio Rotangi, président central de Pro Ticino, les Tessinois ont inauguré leur maison située au plateau d'Orange, à proximité immédiate des places de tennis et de football.

Cette maison, située sur une parcelle appartenant à la bourgeoisie de Tavannes, peut recevoir 57 personnes dans sa salle principale. La société compte 75 membres, et elle a été fondée en 1942. Les travaux ont démarré en 1970, et c'est bénévolement que divers artisans, d'origine tessinoise surtout, ont effectué les aménagements. On a prononcé de vibrants discours, on a bu, on a mangé, on a chanté samedi sur le plateau d'Orange. (cg)

L'ACTUALITÉ SUISSE

Près de Palézieux

Happé par le train

Dans la nuit de dimanche à lundi, peu après minuit, un train direct roulant de Fribourg en direction de Lausanne a heurté peu après Palézieux, sur le passage à niveau non gardé de l'Abbaye de Sales, un piéton qui fut tué sur le coup. La victime, Jean-François Girard, 19 ans, vivait à Granges-Veveyse. (ats)

En Suisse centrale

Les amoureux des bateaux à vapeur

« Enthousiasmés par la beauté majestueuse des cinq bateaux à vapeur assurant encore les liaisons régulières sur le lac des Quatre-Cantons et persuadés de leurs valeurs historiques et publicitaires », les membres d'une nouvelle association, qui vient de se créer en fin de semaine à Lucerne, se proposent d'apporter leur soutien pour que tout soit fait de manière à maintenir en vie aussi longtemps que possible les bateaux à vapeur sur le lac des autres cantons. Le président de l'Association d'« Amis des voyages en bateaux à vapeur » est M. Hermann Heller, député au Grand Conseil lucernois. (ats)

A Grandson

Un institut suisse d'armes anciennes

Samedi soir a eu lieu au Château de Grandson l'inauguration de l'« Institut suisse d'armes anciennes », sous la direction de M. Engène Heer, intendant du château et de son musée. C'est après avoir constaté l'état d'abandon où se trouvait souvent nombre d'armes et d'armures dans des collections privées et des musées que quelques personnalités ont décidé de créer cet institut. Il sera un centre d'information au service des collectionneurs et se consacra aux recherches, expertises et restaurations. (ats)

« Grande Dixence » dépose plainte

La société « Grande-Dixence SA » a déposé plainte à la suite du barbouillage à la peinture d'une surface du barrage, barbouillage qui eut lieu en pleine nuit par des inconnus dont on ignore encore les réelles intentions. On a découvert sur place divers matériels qui faciliteront sans doute l'enquête.

Les seules lettres tracées à la peinture violette sont hautes de plusieurs mètres, mais il est difficile de deviner ce qui allait être écrit. Les hommes ont dû avoir recours à un matériel assez surprenant pour descendre sur plusieurs dizaines de mètres le long de la célèbre muraille au moyen de cordes et commencer une inscription interrompue sans doute par la bourrasque. (ats)

IN MEMORIAM

A notre cher époux,
papa et grand-papa

Samuel L'EPLATTENIER

12 septembre 1957
12 septembre 1972

Ton souvenir reste gravé
dans nos cœurs.

Ton épouse,
tes enfants
et petits-enfants

En cas de décès: R. Guntert

NUMA-DROZ 6
Téléphone jour et nuit 039/22 44 71
PRIX MODERES

Dans le canton d'Uri

Journée noire

Un accident de montagne qui a coûté la vie à deux personnes s'est produit dimanche en pays uranais. Deux cordées de la section du CAS des Mythen (Schwyz) effectuaient l'ascension du Kroente lorsque l'une d'elles dévissa. M. Léo Wobmann, ingénieur, 25 ans, et M. Aschwanden, étudiant, 19 ans, tous deux célibataires, de Goldau (SZ), ont été tués sur le coup.

D'autre part, un bloc de rocher de 25 kilos s'est détaché de l'Axenfels dimanche après-midi et est tombé sur l'Axenstrasse au nord de Fluelen (UR) où il a atteint une voiture zurichoise. La passagère de la voiture, Mme Claire Waller, 57 ans, de Zurich, a été mortellement blessée. (ats)

Noyade dans le lac de Neuchâtel

Le jeune Olivier Corminboeuf, 16 ans, domicilié à Avenches, s'est noyé dimanche après-midi dans le lac de Neuchâtel, alors qu'il se baignait près de Portalban (FR), où ses parents possèdent une maison de vacances. Les plongeurs de la brigade du lac de la Police cantonale vaudoise ont retrouvé le corps au large de Chabrey (VD). (ats)

Coups de ciseaux

Tavannes, un centre de haute couture? L'Association jurassienne des couturières, en collaboration avec l'École professionnelle, organise un cours pour ses membres de tout le Jura. Ce cours de plusieurs jours se déroule ce mois dans un local de l'Hôtel de Ville. Il est donné par un couturier de Zurich, M. Rähle; Mlle Rose-Marie Marchand, de Court, assumant la direction.

Pour sa part, la Commission de l'éco-ménagère annonce l'organisation, en octobre, de deux cours libres de couture de huit semaines, trois heures hebdomadaires à l'intention de toutes les personnes intéressées. (cg)

GRANDVAL

Un cyclomotoriste tué sur le coup

Hier, vers 14 h. 30, M. Alfred Bichsel, âgé de 77 ans, domicilié à Grandval, descendait à cyclomotor une rue débouchant sur la route cantonale.

N'ayant pas pris garde à la circulation, il a été happé de plein fouet par une camionnette de Boudry, dont le conducteur avait fait l'impossible pour l'éviter. Le malheureux vieillard a été tué sur le coup.

M. Bichsel était un ancien horloger fort connu dans les milieux apicoles. (fx)

TRAMELAN

Du Christ: « Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés; il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime ».

Saint Jean 15, v. 12-13

De saint Paul: « Tout ce que nous trouvons dans les Ecritures a été écrit dans le passé pour nous instruire, afin que nous ayons l'espérance au moyen de la patience et de l'encouragement que nous donne l'Ecriture. Que Dieu, de qui viennent la patience et l'encouragement, vous rende capables de vivre en bon accord les uns avec les autres, comme le veut le Christ Jésus, pour rendre gloire à Dieu le Père. »

Romains 15, v. 4-6

Dans l'espérance de la bienheureuse résurrection,

Monsieur Georges Guye-Vuilleumier;

Le pasteur et Madame Jean Guye-Montandon et leur fille;

Monsieur et Madame Georges Basté-Guye, à Genève, et leurs familles;

Monsieur et Madame André Guye-de Farias, leurs enfants et leurs familles, à Rio de Janeiro et Recife (Brésil);

La famille Neukomm-Vuilleumier, à Vernate (Tessin);

Madame Gertrud Vuilleumier-Zysset et ses enfants, à Bienne;

Madame Marie Wampfler-Guye, à La Neuveville (Mon Repos);

Monsieur et Madame Ernest Stolz-Perrin et leurs enfants, à Genève;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande tristesse de vous annoncer le décès de

Madame

Jeanne GUYE-VUILLEUMIER

leur très chère épouse, maman, belle-maman, tante, belle-sœur, parente et amie, qui s'est endormie dans la paix de son Seigneur, à 79 ans, en laissant à tous le lumineux souvenir de son amour chrétien vécu.

Tramelan, le 11 septembre 1972.

Ils vous invitent à la prière d'intercession, de même qu'à l'enterrement qui aura lieu à 13 heures à Tramelan, le mercredi 13 septembre.

Un bref recueillage aura lieu à la cure pour la famille à 12 h. 45.

Domicile mortuaire: 2720 Tramelan, rue Virgile-Rossel 16.

Une urne funéraire sera déposée au domicile.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

COURTELARY

Profondément touchée par les nombreux témoignages d'affection et de sympathie reçus lors du décès de

MADAME ZÉLINE LANGEL-BOURQUIN

sa famille remercie de tout cœur les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Courtellary, le 7 septembre 1972.

LIGNIÈRES

Monsieur et Madame Wilfred Junod-Basso, leurs enfants et petite-fille, à Genève et en France;

Madame Vve Alexandre Junod-Muller et ses enfants, à Saint-Imier et Bienne;

Madame et Monsieur Karl Dietz-Junod et leurs enfants, à Rheinfelden et à Brisbane (Australie);

Monsieur et Madame Cyril Junod-von Kaenel et leurs enfants, au Locle, à Apery et à Peseux;

Monsieur et Madame Gabriel Junod-Vuilleumier et leurs enfants, à Bienne;

Monsieur et Madame Yves Junod-Kuepfer et leurs enfants, à Bienne, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie,

Madame

Paul JUNOD

née Ellen LIENGME

qui s'est endormie dans la paix de Dieu, à l'âge de 85 ans, après une longue maladie, supportée avec courage et espérance chrétienne.

LIGNIÈRES, le 10 septembre 1972.

L'incinération aura lieu à Bienne, le mercredi 13 septembre 1972.

Culte à 14 heures, au crématoire, où le corps repose,

Domicile de la famille: 64, rue du Stand, 2502 Bienne.

Au lieu de fleurs, prière de penser à l'Armée du Salut de Bienne, compte de chèques postaux 25-7567.

Selon le vœu de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure.

Monsieur Marcel Rochat-Roulet, Les Charbonnières:

Monsieur et Madame Bernard Rochat, leurs enfants Bernard, Christian, Henri et Didier, à Moillesulaz,

Monsieur et Madame Marc Rochat, leurs enfants Yvelise, Jean-Marc et Pierre-Olivier, Le Lieu;

Monsieur et Madame André Lévy-Didisheim et leurs enfants, à Paris;

Monsieur et Madame Pierre Didisheim,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Laurette DIDISHEIM

née ROCHAT

leur chère et regrettée fille, sœur, belle-sœur, belle-mère, nièce, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, lundi, à l'âge de 50 ans, à la suite d'un tragique accident.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 11 septembre 1972.

L'incinération aura lieu mercredi 13 septembre.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 76, avenue Léopold-Robert.

Prière de ne pas faire de visite.

Au lieu de fleurs, veuillez penser au Service d'aide familiale de La Chaux-de-Fonds, ccp. 23-660.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA CROIX-ROUGE SUISSE
SECTION DE LA CHAUX-DE-FONDS
a la douleur de faire part du décès de

Madame

Laurette DIDISHEIM

née ROCHAT

sa dévouée collaboratrice, responsable du service d'Assistance.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Madame et Monsieur Friedhelm Joswig-Schmelzer
et leurs enfants

profondément émus par les marques de sympathie et d'affection reçues lors du décès de

MONSIEUR MARCEL GUILLARMOD

expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.

LE LOCLE

A toutes les personnes qui ont honoré la mémoire de notre chère disparue, par leur témoignage d'affection et de profonde sympathie et qui ont partagé notre douleur, nous adressons nos remerciements sincères. Les paroles sont impuissantes à exprimer nos sentiments, mais notre cœur en gardera un souvenir ému et reconnaissant.

Un merci tout particulier à tous ceux qui ont envoyé des fleurs ou des dons et apporté leur précieux réconfort.

Le Locle, le 12 septembre 1972.

LA FAMILLE DE
MADAME MONIQUE JOLIQVIN

A Paris Des « spécialistes » dérobent onze toiles de maîtres

Onze toiles de maîtres : quatre Vlamink, trois Utrillo, un Derain, un Sisley, un Pissaro et un Picasso valant deux millions de ff. ont été dérobés au cours du week-end à la galerie de peinture Tammenaga, à Paris.

Pour pénétrer dans les lieux, les cambrioleurs se sont d'abord glissés derrière la palissade d'un magasin mitoyen actuellement en réfection. Avec des marteaux et des burins, ils ont percé un orifice dans le mur pour pénétrer dans les lieux et, après avoir décroché les précieuses toiles des cimaises, ils sont repartis par le même chemin. (ap)

Dans la région toulousaine

Des repaires de révolutionnaires

Après que les gendarmes de Montrasdruc (Haute-Garonne) eurent été amenés à fouiller samedi une ferme isolée de Bessières qui servait de repaire à de jeunes révolutionnaires, l'enquête a jusqu'à présent permis seulement de vérifier un certain nombre d'hypothèses.

Le matériel d'imprimerie a bien été volé dans une imprimerie toulousaine. Quant aux armes, assez mal entretenues, elles ne présentent qu'un intérêt secondaire et sembleraient avoir seulement été récupérées par les occupants.

Par contre, ce qui préoccupe les policiers, c'est la découverte de paquets de chlorate, produit entrant dans la composition d'explosifs, et de cibles laissant supposer que la ferme était également un centre d'entraînement terroriste.

Enfin, à la lumière de certaines indications, le repaire de Bessières ne serait pas unique. D'autres pourraient se trouver dans la région, selon les enquêteurs. (ap)

Pour protester contre les « brutalités » britanniques

Electriciens protestants en grève à Belfast

Les électriciens de Belfast se sont mis en grève lundi, pour protester contre les « brutalités » de l'armée britannique.

Un porte-parole de l'Office d'électricité d'Irlande du Nord a déclaré que les centrales de l'est et de l'ouest de la capitale avaient dû cesser leur

A l'aéroport de Munich Des centaines d'Arabes contrôlés

Des dizaines d'Arabes ont été détenus temporairement à l'aéroport de Munich et des centaines d'autres ont été retardés dans leur voyage par les contrôles de sécurité, renforcés à la suite de l'attentat de Munich. Un porte-parole de la police a déclaré que 60 Arabes qui tentaient de quitter Munich dimanche ont été gardés à vue jusqu'à hier pour vérification d'identité. Cinquante-sept autres passagers arabes qui arrivaient à Munich ont été refoulés et placés dans des avions à destination de divers pays.

En tout, a ajouté le porte-parole plus de 500 partants ont été soumis à des contrôles rigoureux dimanche et hier.

Un porte-parole du ministère bavarois de l'Intérieur a annoncé qu'un homme avait été arrêté parce que son nom correspondait à un nom inscrit sur un papier trouvé sur l'un des Arabes tués dans la fusillade de mardi. Mais cet homme a été relâché par la suite après avoir fait la preuve

qu'il n'avait pas de lien avec les terroristes.

Après, la police bavaroise avait annoncé l'arrestation de trois Arabes, dont une femme.

Mais le ministère de l'Intérieur a précisé qu'aucun mandat d'arrêt n'avait été délivré et que la frontière entre les personnes arrêtées ou gardées à vue temporairement était « très fluide ».

Une brigade antiterroriste

La police allemande disposera bientôt d'une unité spéciale antiterroriste, a annoncé hier un porte-parole du ministère de l'Intérieur.

Il a précisé que les services d'investigation criminelle, dont le siège est à Wiesbaden, avaient déjà pris les premières mesures nécessaires à

M. Abba Eban paraît faire une ouverture aux Palestiniens

M. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères, a déclaré lundi que son pays accueillerait favorablement toute initiative de la Jordanie visant à inclure des Palestiniens dans l'équipe qu'elle pourrait envoyer pour négocier avec Israël.

Cette proposition semble s'écarter de la ligne officielle israélienne selon laquelle Israël ne négociera pas avec les Palestiniens, mais seulement avec les gouvernements arabes.

Pour les victimes israéliennes

D'autre part, le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a mis, hier, à la disposition des familles des victimes de l'attentat de Munich une somme de 3,2 millions de Marks (environ 3,8 millions de francs suisses).

Un cerveau de la mafia devra quitter Israël

Enfin, la Cour suprême israélienne a débouté hier M. Meir Lansky qui

En Ethiopie Chute d'un avion Onze morts

L'avion s'est écrasé dans les Monts Semien, à une centaine de kilomètres au nord-est de Gondar, et ses onze occupants ont péri. Parmi eux se trouvaient deux touristes américains. (ap)

En bref - En bref - En bref - En bref - En bref

Paris. — Le Département d'Etat américain a déclaré que des conversations avaient été annulées avec la France, au sujet d'une extension des droits d'atterrissage des avions français aux Etats-Unis.

Kampala. — Le président Amin a ordonné l'expulsion d'Ouganda de 12 instructeurs militaires britanniques. Ceux-ci devront avoir quitté le pays avant midi vendredi.

Istanbul. — La 18e assemblée annuelle de l'Association du Traitée atlantique, réunie à Istanbul, s'est ouverte hier matin. Les travaux, qui se poursuivront jusqu'au 15 septembre, porteront sur « le nouveau rôle de l'Europe dans l'Alliance atlantique en évolution ».

New York. — Selon un rapport établi par les médecins du service public de santé américain (PHS) chargé de l'étude de Tuskegee, au moins 28 Noirs de l'Alabama sont morts des suites d'une syphilis non soignée, mais le chiffre réel pourrait approcher de la centaine.

Santiago. — Le président Allende a déclaré que le Chili était menacé par la guerre civile, et il a demandé l'ouverture d'un dialogue sur le plan politique, en vue de trouver une solution.

Copenhague. — Le congrès annuel du Parti social-démocrate danois a recommandé aux électeurs danois de voter en faveur de l'adhésion au Marché commun lors du référendum du 2 octobre.

Menton. — Deux hommes armés ont réussi, dans la nuit de dimanche à lundi, à se faire remettre une somme de 220.000 francs français au Casino de Menton, sur la Côte d'Azur.

la formation de cette unité. Cette force d'intervention pourra être appelée par chacun des 10 Laender en cas d'urgence.

Le testament des fedayin

D'autre part, les corps des cinq fedayin tués la semaine dernière après l'attentat contre la délégation olympique israélienne à Munich, ont été transférés hier en Libye.

Par ailleurs, le commandement de guérilla palestinienne a publié à Beyrouth le testament des terroristes de Munich. Ces derniers remettent à leurs amis une somme de 500 dollars et 37 marks. Ils s'excusent auprès des sportifs que leur « acte aurait choqué ». Ils leur demandent toutefois de prendre connaissance du fait qu'un peuple souffre depuis 24 ans sous l'occupation. Les terroristes déclarent avoir voulu, par leur acte, ouvrir les yeux de l'opinion mondiale sur le problème palestinien.

« Le monde respecte seulement la force » déclare le testament qui indique enfin que ses auteurs sont des hommes forts puisqu'ils ont choisi la mort plutôt que la vie.

Démenti

Par ailleurs le bureau de Genève de la Ligue des Etats arabes a catégoriquement démenti l'information publiée par une revue hebdomadaire américaine mettant en cause, dans le carnage de Munich, un diplomate yéménite installé à Genève. (ap)

Réunion des Dix à Frascati

Un accord semble proche

SUITE DE LA 1ère PAGE

D'autre part, les principaux pays européens ont accepté hier de discuter une proposition allemande visant à unir leurs efforts pour lutter contre le terrorisme palestinien.

Les ministres des Affaires étrangères et des hauts fonctionnaires d'Allemagne, de Grande-Bretagne, de France, d'Italie et des Pays du Bénélux ont consacré trois heures de réunion à la crise du Proche-Orient. Dans ce contexte, ils ont fait brièvement allusion au terrorisme, mais ont décidé d'aborder la question de fond mardi, au cours d'une réunion à laquelle doivent participer le Danemark, la Norvège et l'Irlande. (ap)

UN EVENEMENT PAR JOUR

Capitale de l'âme européenne

Rome, « mère solitaire des empires morts », « Nibé des nations », accueille pour deux jours les ministres des finances et des Affaires étrangères des Dix.

« Cité de l'âme », la voilà éphémèrement sacrée capitale de l'âme européenne.

Dans son chaos de ruines, les bâtisseurs de notre continent trouveront-ils l'inspiration qui les unira pour reconstruire un nouvel empire plus paisible, plus pacifique et plus social que tous ceux qu'elle a vu s'effondrer ?

Du côté des politiques, le vent souffle au pessimisme.

Des rêveries de Schumann au Home Sweet Home entonné par la Grande-Bretagne, l'harmonie n'est pas aisée à établir.

En revanche, les économistes voient la vie plus en rose. Certes, sur le plan financier, les préoccupations électorales de M. Nixon empêchent tout accord majeur. Les Etats-Unis étant incapables, jusqu'à la fin de l'année, de définir une politique monétaire, les Européens pourront tout au plus plaquer quelques arpegges de virtuoses. Mais, « nolens volens », ils devront admettre que la seule possibilité actuelle est la pause. Bienheureux, s'ils arrivent, tout au plus, à stabiliser la lire et la livre.

Mais, pour ce qui touche à l'économie, le mouvement pourrait se dérouler à une cadence « molto allegro ». Des motifs de politique intérieure impératifs poussent, en effet, tous les participants à contrer efficacement la marée montante des prix et le galop de l'inflation.

Partant donc des variations proposées par le grand maître de l'économie germanique, M. Helmut Schmidt, les dix ministres des finances devraient, en conséquence, parvenir à des progrès sensibles. Ils décideront, sans doute, pour arriver à leurs fins, une réduction du taux de croissance, une réglementation plus stricte des liquidités en euros-dollars et admettront le principe de la création d'un Fonds monétaire européen.

Certes, ce ne sera pas le Pérou ! Mais enfin, la conférence a siégé en Italie et le vieux Tibre roulant ses eaux jaunâtres n'a rien du Pactole. Willy BRANDT.

En Turquie

Le journalisme mène à l'ombre

M. Ousoumi, président du syndicat des journalistes de Turquie, a signalé hier, à la séance d'ouverture du congrès de la Fédération internationale des journalistes (FIJ) que 220 journalistes turcs ont été condamnés aux termes de la nouvelle loi sur la presse.

Onze provinces turques sont actuellement sous le coup de la loi martiale et de très strictes mesures de contrôle de la presse sont en vigueur.

M. Ousoumi a précisé que 754 procès contre des journalistes avaient lieu devant les tribunaux d'Istanbul, d'Ankara et d'Izmir. (ap)

activité, en raison d'un arrêt de travail massif des ouvriers. Il a recommandé aux ménagères d'économiser le courant, dans la soirée, pour éviter un arrêt complet.

Les ouvriers entendaient protester contre la mort de deux civils, tués jeudi par les parachutistes dans le quartier protestant de Shankill. L'armée avait déclaré que les victimes étaient des tireurs.

Regroupement

D'autre part, trois importantes organisations militantes protestantes sont convenues hier d'établir un « front loyaliste uni ». Il s'agit de l'Association de défense de l'Ulster (UDA), du mouvement « Vanguard » de l'ancien ministre provincial de l'intérieur, M. Craig, et de l'Association loyaliste des travailleurs (LAW).

Attentat

Enfin, une mine puissante, placée par des extrémistes, a tué trois soldats britanniques et en a blessé quatre autres, dont un grièvement.

L'explosion a projeté en l'air le véhicule blindé « Saracen » qui ne pèse pas moins de dix tonnes. Elle a creusé un cratère de 10 mètres de profondeur. L'attentat a été commis près de Dungannon, dans le comté de Tyrone. (ap, ats, reuter)

En France

La réforme des programmes de la TV

La réforme des programmes de la Télévision française est en cours. Dans une interview à l'AFP, M. A. Conte, président-directeur général de l'ORTF depuis deux mois, évoque les grandes lignes de cette réforme qui concernera tant les journaux télévisés que les différents programmes de variétés.

« Pour l'information, comme pour l'ensemble des programmes, les « 3 » différentes chaînes ne devront pas être rivales, mais complémentaires », a déclaré M. Conte, en soulignant qu'une telle conception permettra à la fois de réaliser des économies importantes et de traiter un plus grand nombre de sujets.

C'est ainsi que M. Conte envisage d'établir de nouveaux horaires pour la diffusion des journaux télévisés qui seront répartis, à des heures d'écoutes différentes, entre les deux premières chaînes et traiteront de sujets différents.

Parmi les projets de nouvelles émissions à l'étude, M. Conte a no-

tamment cité celui d'un magazine hebdomadaire d'actualité d'un genre nouveau, « dans le style et l'esprit du « Talk-Show » des Anglo-Saxons » et qui reflétera « la prodigieuse et passionnante diversité de la vie ».

(ats, afp)

A Zagreb

Double meurtre au tribunal

Double assassinat en plein tribunal : cela s'est passé hier à Zagreb (Croatie), où, s'entendant condamner à une légère peine avec sursis pour voies de faits envers son ex-épouse, un homme a sorti de sa poche un pistolet et tué son ancienne femme et l'avocat de celle-ci.

Le meurtrier, Josip Krajacic, a tiré trois fois sur son ex-épouse, et quatre sur l'avocat. (ats, afp)



M. Helmut Schmidt, ministre allemand des finances. (AP)

Aujourd'hui...

- Vous lirez en page :
- 2 Page magazine.
 - 3 Avant le prochain Conseil général de La Chaux-de-Fonds.
 - 5 Cérémonie d'aurovoir aux Brenets.
 - 7 Tribunal correctionnel du Val-de-Travers.
 - 9 Grand Conseil bernois.
 - 11 Un conseiller national genevois tué avec sa femme dans un accident.
 - 15 Fin des JO de Munich.
 - 16 Avec la 1ère ligue de football.
 - 21 Bourse.
 - 24 Programmes radio, TV.
 - 27 Noyade dans le lac de Neuchâtel.

Prévisions météorologiques

A l'exception de quelques formations nuageuses qui se produiront dans les Alpes et sur le Jura, le temps sera ensoleillé et frais.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,15.

A l'ouest de Paris Hold-up au zoo

Hold-up au Château de Thoiry, l'un des zoo les plus connus de France, où les visiteurs se promènent en automobile parmi les bêtes sauvages, à l'ouest de Paris.

Deux hommes se sont faits remettre sous la menace de leurs armes les 300.000 francs français que contenait la caisse, puis se sont enfuis à bord d'une automobile immatriculée à l'étranger, mais qui avait été, en fait, volée la veille. (ats, afp)